



# **Rapport Développement Durable 2021**

**Communauté de communes  
Erdre et Gesvres**

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
INTRODUCTION .....	4
<b>I. QUELLE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2021 ?.....</b>	<b>4</b>

1.1 > Seconde année de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET en 2021 ..... 4

**1.1.1 > Rappel des objectifs et du plan d'actions de la Stratégie de Développement Durable..... 4**

**1.1.2 > Zoom sur quelques actions emblématiques de la Stratégie de Développement Durable menées en 2021 ..... 7**

1.2 > Etat d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET ..... 20

**1.2.1 > Etat d'avancement du plan d'actions..... 20**

**1.2.2 > Suivi et évaluation du plan d'actions ..... 26**

<b>II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MODES DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ?.....</b>	<b>29</b>
---	-----------

2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine..... 29

**2.1.1 > Commande publique ..... 29**

**2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables..... 30**

**2.1.3 > Accessibilité des bâtiments et des services ..... 32**

**2.1.4 > Déplacements ..... 33**

**2.1.5 > Gestion des déchets ..... 33**

2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques..34

**2.2.1 > Adoption et mise en œuvre du projet de territoire, du pacte de gouvernance et de la délibération relative à la participation citoyenne..... 34**

**2.2.2 > Démarche globale pour faciliter la mise en œuvre du projet de territoire et des ambitions transversales autour des transitions, des solidarités et de la participation citoyenne..... 36**

III.	COMMENT L'ACTIVITE 2021 D'ERDRE ET GEVRES CONTRIBUE A LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?... 39
	ANNEXE 1 : CHIFFRES CLES DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2021..... 71

	ANNEXE 2 : TABLEAU DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU PCAET FIN 2021 ..... 82
--	---

# INTRODUCTION

---

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) a mis en place une politique publique de développement durable reposant sur des documents stratégiques. Dans ce cadre, le rapport annuel de développement durable permet de présenter l'état d'avancement de la Stratégie territoriale de Développement Durable (Stratégie DD) et du le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), avec un zoom sur quelques actions emblématiques menées en 2021 (I). La CCEG a aussi intégré le développement durable dans son mode de gestion et de fonctionnement (II) ainsi que dans l'ensemble de ses activités (III).

## I. QUELLE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2021 ?

La nouvelle stratégie de développement durable, adoptée en décembre 2019, a pour but à la fois de répondre aux objectifs réglementaires des Plans Climat Air Energie Territoriaux, mais aussi d'aller plus loin et de répondre aussi aux 17 ODD : Objectifs de développement durable (ODD), définis dans le cadre de l'Agenda 2030 au niveau international pour le développement durable (1). Le rapport annuel permet de revenir sur la seconde année de mise en œuvre de cette stratégie et présenter les actions menées et leur état d'avancement (2).

### 1.1 > Seconde année de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET en 2021

**2021** a été la seconde **année de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable** de la Communauté de communes.

#### 1.1.1 > Rappel des objectifs et du plan d'actions de la Stratégie de Développement Durable

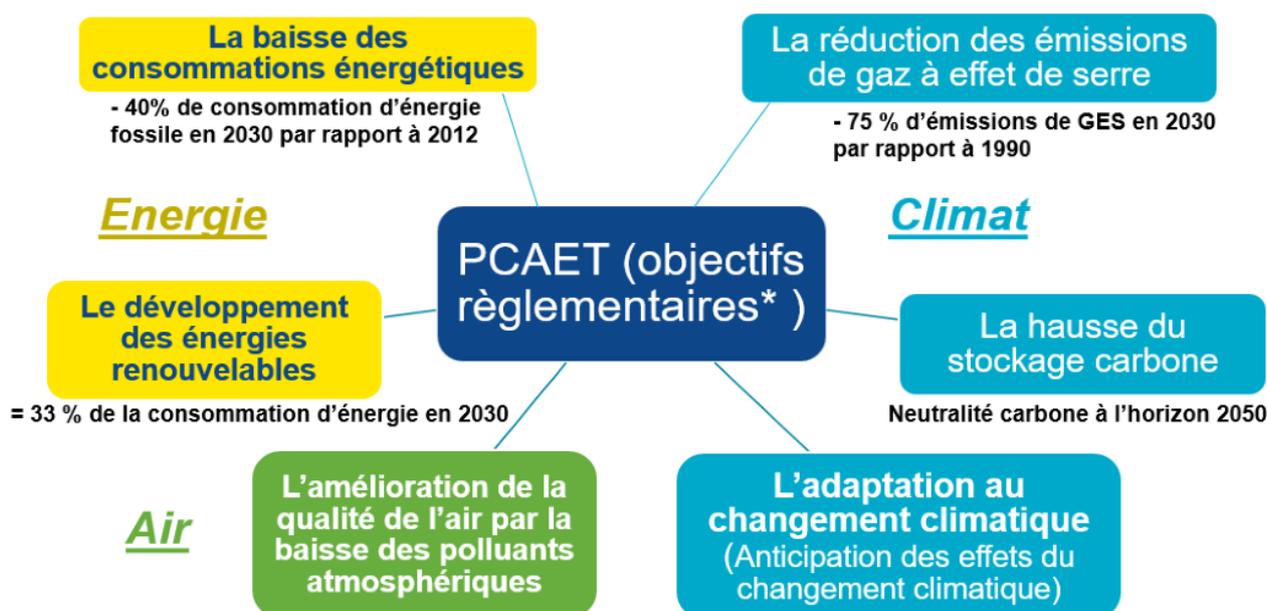
##### ❖ Objectifs

Cette stratégie est **globale** car elle vise à répondre à la fois aux **enjeux internationaux et nationaux** de développement durable (17 ODD) et de lutte contre le changement climatique, ainsi qu'aux **enjeux prioritaires du territoire**, avec la définition de ses propres objectifs chiffrés à atteindre en matière de transition énergétique.

- La Stratégie de Développement Durable vise à contribuer aux **17 Objectifs internationaux de Développement Durable** (ODD) définis en 2015 par l'Organisation des Nations Unies. Chacun des 17 objectifs a des cibles spécifiques à atteindre dans les 10 prochaines années (échéance 2030). Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile...



- La Stratégie de Développement Durable vise à contribuer aux objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique, avec son **Plan Climat Air Energie Territorial**. Le **Plan Climat Air Energie Territorial** constitue plus précisément le volet « **air – énergie – climat** » de la stratégie de Développement Durable.



\* Loi Energie Climat de novembre 2019 et Stratégie Nationale Bas Carbone 2

- La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a défini dans son PCAET, ses propres **objectifs chiffrés d'ici à 2050**, en termes de baisse d'émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques, de réduction des consommations énergétiques, ainsi que de production d'énergies renouvelables.

<i>Objectifs chiffrés du PCAET D'Erdre et Gesvres (*année de référence 2010)</i>	<i>2030</i>	<i>2050</i>
<b>Baisse des émissions de Gaz à effet de serre* par habitant</b>	<b>-34%</b>	<b>-55%</b>
<b>Baisse des émissions de polluants atmosphériques*</b>	<b>-39%</b>	<b>/</b>
<b>Baisse des consommations d'énergie* par habitant</b>	<b>-29%</b>	<b>-49%</b>
<b>Part de la production d'énergies renouvelables sur la consommation d'énergie du territoire</b>	<b>18%</b>	<b>34%</b>

L'atteinte de ces objectifs repose sur la **poursuite des engagements** en faveur du climat et la **mise en oeuvre des 39 actions** de la stratégie de développement durable.

Il s'agit également d'une stratégie **transversale** car elle est au **croisement de différentes politiques publiques locales** (mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, prévention des déchets, développement économique, préservation de l'environnement, agriculture, alimentation...) et a pour ambition d'agir sur **l'évolution des modes de vie**, en favorisant les **changements de comportements** et en soutenant les **initiatives en faveur du développement durable**.

## ❖ Plan d'actions

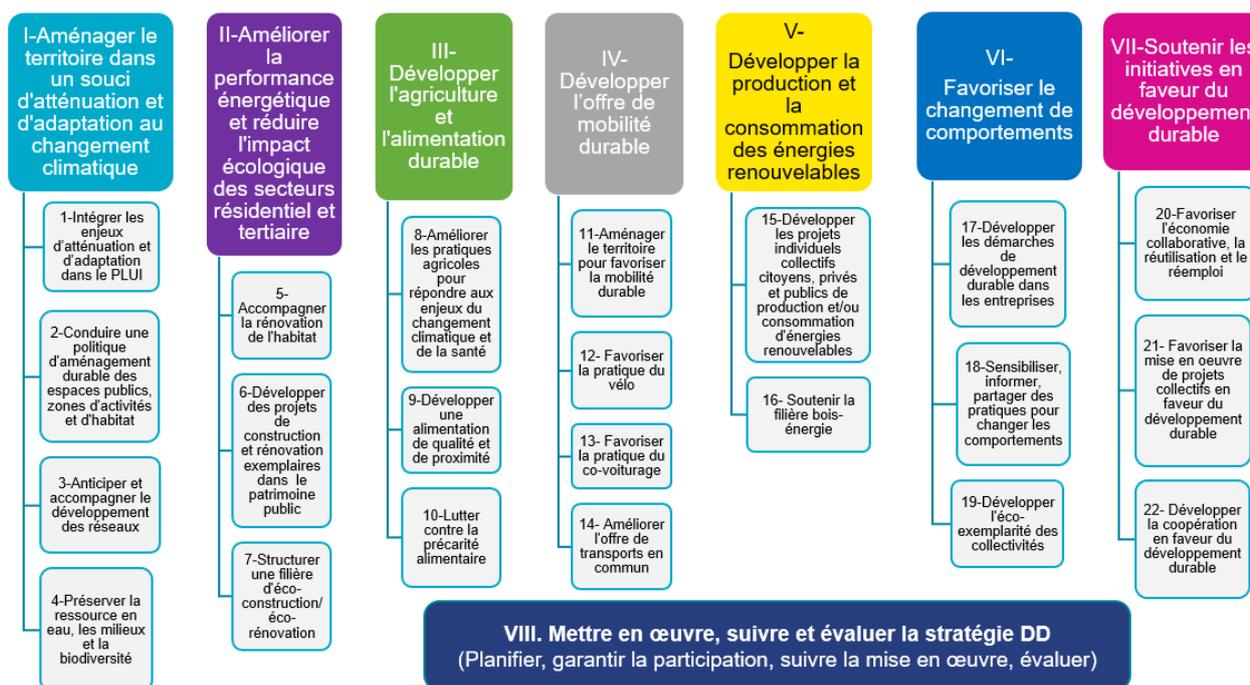
La stratégie de Développement Durable se décline en 7 axes, 22 objectifs plus 1 axe transversal (axe n°8), et comporte 39 actions opérationnelles.

Les **5 premiers axes** de la nouvelle Stratégie de Développement Durable traitent **d'enjeux thématiques** : l'aménagement, l'habitat et le tertiaire, l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, les énergies renouvelables.

Ce sont les enjeux prioritaires pour le territoire d'Erdre et Gesvres, en matière de **réduction de Gaz à Effet de Serre et de baisse des consommations d'énergie**, comme l'a identifié le diagnostic.

En complément de ces enjeux, il convient d'agir également sur les **modifications de comportements (aspect individuel) et de soutenir les initiatives en faveur du développement durable (projets collectifs entre acteurs publics, privés, associatifs...)**, afin d'avoir un effet levier maximum. Les **axes 6 et 7** de la stratégie de Développement Durable y sont dédiés. L'échelle du territoire est une échelle pertinente pour permettre et soutenir ces démarches.

**L'axe 8** de la stratégie de Développement Durable concerne plus particulièrement la **gouvernance, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation** des actions.



### 1.1.2 > Zoom sur quelques actions emblématiques de la Stratégie de Développement Durable menées en 2021

Le rapport annuel permet de revenir sur quelques actions emblématiques qui ont été menées ou initiées en matière de Développement Durable en 2021, notamment celles inscrites dans la Stratégie de Développement Durable. A ce titre, 3 démarches innovantes et ambitieuses menées en 2021 sont présentées ci-après :

- La démarche d'intégration des enjeux Air Energie Climat dans le PLUI
- La démarche expérimentale d'aménagement durable d'une zone d'activités : ZAC de Belle Etoile
- La démarche globale d'accompagnement et de développement des énergies renouvelables

## ❖ Démarche d'intégration des enjeux Air Energie Climat dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

En 2021, la première action de la **Stratégie de Développement Durable** qui vise à assurer la complémentarité entre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), par la **traduction opérationnelle des enjeux air/énergie/climat dans le PLUi** a débuté, dans une logique d'aménagement durable du territoire.

La CCEG est en charge de l'aménagement des parcs d'activité, mais n'a pas la maîtrise d'ouvrage des opérations publiques d'aménagement à vocation d'habitat. Toutefois elle est compétente en matière d'élaboration du PLUi et du PCAET et peut donc agir à ce titre, **pour encourager la construction de bâtiments performants (économiques en énergie, produisant de l'énergie renouvelable...), de qualité (avec des éco-matériaux, bio-sourcés...), résilients (dans une logique d'adaptation).**

Elle peut avoir un **rôle d'accompagnement et d'incitation, voire de prescriptions** auprès des communes et des aménageurs privés, à travers les principes d'aménagements qu'elle définit dans le PLUi, et ainsi **favoriser la prise en compte de ces enjeux dans tout projet d'aménagement et de construction/rénovation sur le territoire.**

La prise en compte de ces enjeux dans l'aménagement du territoire participe à la stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour réaliser la traduction opérationnelle des objectifs du PCAET dans le PLUi, il a été décidé **de recourir aux compétences de l'AURAN** (Agence d'urbanisme de la région nantaise) **et du CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dans le cadre d'**une convention de partenariat public/public, signée en 2021.**

Cette démarche est co-portée par les deux Vice-présidents en charge de l'urbanisme et des Transitions. En **avril 2021, les objectifs et le déroulement de la mission** de l'AURAN et du CEREMA ont été présentés au Comité de suivi PLUi et au Comité de suivi Stratégie DD, puis au Conseil de Développement (tout en visioconférence) et ont été validés par les élus :

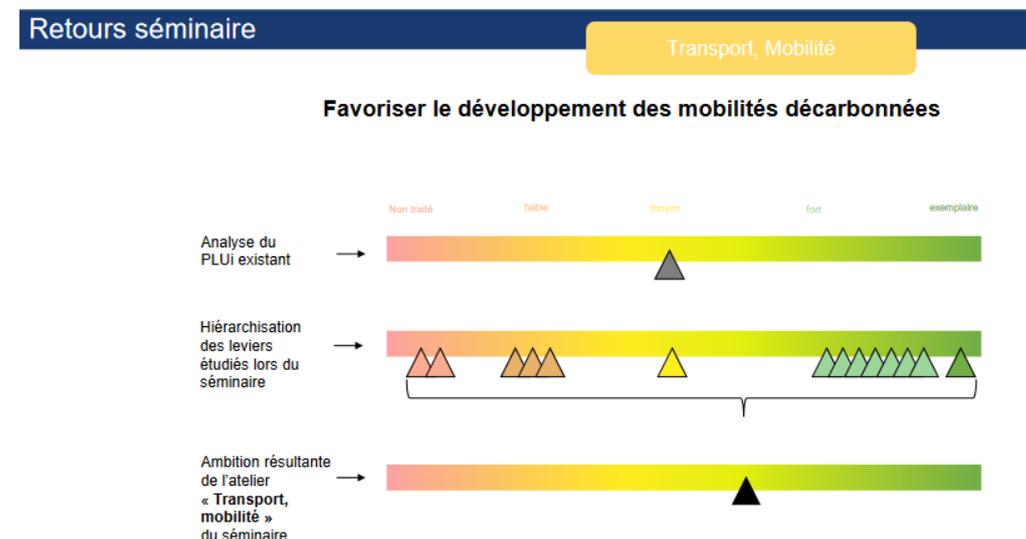
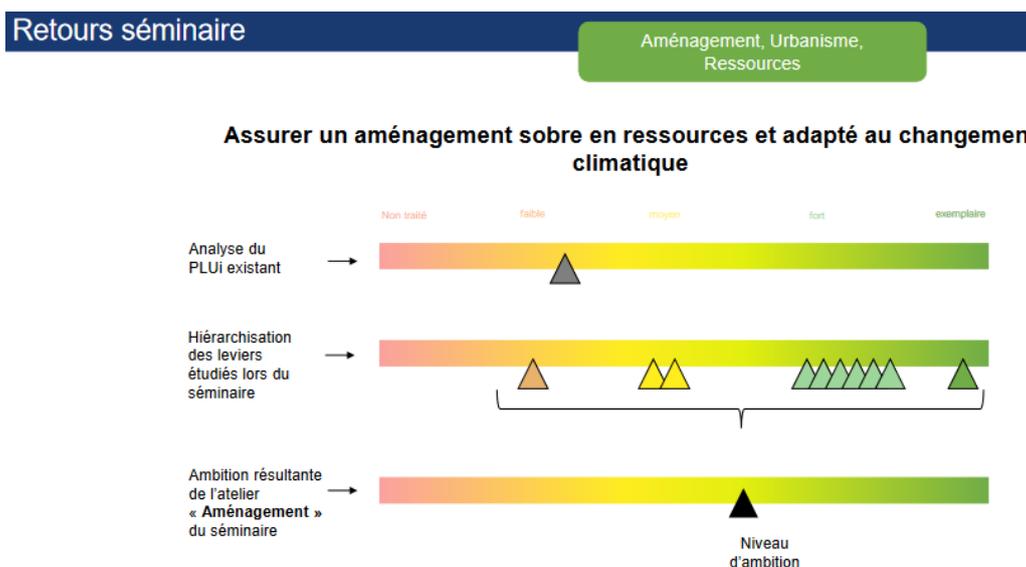
- **Une mission d'acculturation**
  - À la transition énergétique et écologique et aux enjeux d'un urbanisme plus résilient (aménagements éphémères, réversibles, matériaux utilisés...)
  - Aux orientations actuellement inscrites dans le PLUi et le PCAET
  - À la vision transversale entre les deux documents, mais aussi entre les élus intercommunaux/communaux et entre les services, par l'animation d'ateliers et de séminaires d'acteurs du territoire ;
- La **priorisation des niveaux d'ambition** en matière de traduction réglementaire du PCAET dans le PLUi ;
- La **traduction concrète du niveau d'ambition retenu dans le PLUi** : évolutions et modifications des pièces du PLUi pour intégrer les orientations du PCAET.

L'AURAN et le CEREMA ont avancé en parallèle sur l'évaluation de la prise en compte des enjeux air-énergie-climat dans le PLUi actuel. Elle a consisté à réaliser une **analyse des leviers déjà existants** dans le PLUi de la CCEG et à identifier les manques ou points d'amélioration au regard des orientations du PCAET, ainsi qu'un **parangonnage des PLUi** récents sur les enjeux Air, Energie, Climat.

Le **1er juillet 2021** a eu lieu un **séminaire de travail** rassemblant des élus du Comité de Suivi PLUi (8), des élus du Comité de Suivi stratégie DD (7), des agents de la CCEG (6), et des membres du Conseil de Développement (3). A cette occasion, les participants ont examiné les leviers d'actions possibles (à partir de l'outil Clim'urba élaboré par le CEREMA), répartis en 4 grands domaines :

- Aménagement, urbanisme, ressources /
- Bâtiments /
- Energies renouvelables /
- Transport, mobilités.

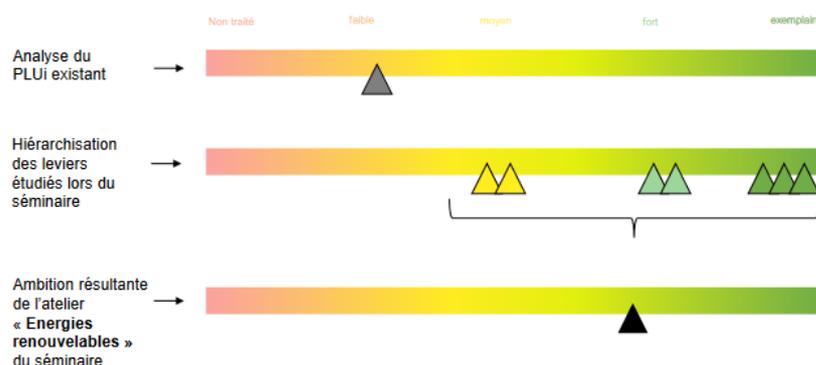
Ils ont proposé un niveau d'ambition faible, moyen, fort ou exemplaire pour chaque levier des 4 grands domaines, ceci en tenant compte de leur niveau de prise en compte actuel dans le PLUi. Ce travail a permis de **définir collectivement un niveau d'ambition** par thématique en termes de traduction des enjeux climat-air-énergie pour le territoire d'Erdre et Gesvres pour l'ensemble des pièces du PLUi :



### Améliorer la performance du bâti dans les projets de construction et de rénovation (résidentiel, économique)



### Encadrer le développement des énergies renouvelables



**En septembre et octobre 2021, les résultats de ce séminaire ont été présentés** au Comité de suivi PLUi (16/09) et au Comité de suivi Stratégie DD (07/10). A l'issue de ces présentations, il a été demandé à chaque commune de se positionner, pour chacun des 4 grands domaines, par rapport aux niveaux d'ambition proposés, en répondant aux questions suivantes :

- Pour les leviers pour lesquels une ambition forte à exemplaire a été proposée : êtes-vous d'accord pour les travailler de manière plus fine, considérant qu'il serait nécessaire d'aller plus loin dans le PLUi sur ces leviers, en vue d'identifier des traductions concrètes possibles dans le PLUi ?
- Pour les leviers pour lesquels une ambition faible à moyenne a été proposée : êtes-vous d'accord pour ne pas aller plus loin sur ces leviers, considérant qu'ils sont déjà suffisamment traités dans le PLUi, ou qu'ils ne relèvent pas spécifiquement de compétences des communes ou de l'intercommunalité ?

**En octobre 2021, ces propositions de niveaux d'ambition complétées par les réponses apportées par les communes aux questionnements ci-dessus, ont été présentés en Conférence des Maires (28/10).** L'objectif de ce temps d'échanges a été de **valider les niveaux d'ambition** afin d'entrer dans la phase suivante de traduction en préconisations et actions concrètes dans le PLUi.

À la suite de cette validation, un travail plus spécifique sur l'**identification** d'une à deux **OAP sectorielles (Orientation d'Aménagement et de Programmation)** par commune a donc été engagé **fin 2021**. Les OAP sont des pièces du PLUi. Elles expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie d'une collectivité territoriale en termes d'aménagement.

Dans ce cadre, il a été proposé à chaque commune, **sur le principe du volontariat**, de travailler sur une à deux OAP sectorielles.

L'objectif de cette démarche est de **définir et/ou renforcer dans un secteur précis**, des **principes d'aménagement** qui vont permettre une meilleure prise compte des enjeux air, énergie climat. Concrètement, les évolutions des OAP pourront porter sur des actions de renaturation, de desimperméabilisation, d'évolution des densités, de propositions de formes urbaines, de matériaux, de revêtements ...

La méthodologie de sélection des OAP sectorielles a reposé sur une double analyse permettant d'identifier les secteurs les plus pertinents :

- **Une analyse des enjeux ENVIRONNEMENTAUX** : croisement des données sur les ilots de chaleur, du couvert végétal herbacé et du couvert végétal arboré et classification des OAP sectorielles des bourgs en 5 familles ;
- **Une analyse des enjeux TERRITORIAUX** : prise en compte de la Continuité trame verte, densification en centre-bourg, mixité fonctionnelle, prescription zone humide, projets d'étude en cours, lien entre plusieurs OAP...

En décembre 2021, ces éléments ont été présentés **en Groupe métier "Urba" (7/12)** regroupant les agents en charge de l'urbanisme des 12 communes de la CCEG. Les communes ont été interrogées pour valider ou non le principe de travailler sur ces secteurs. Pour les communes volontaires, des temps d'échange sont prévus avec le CEREMA et l'AURAN au premier trimestre 2022 pour définir précisément les évolutions à intégrer dans ces OAP sectorielles.

Au-delà du travail mené sur les OAP sectorielles, **l'accompagnement technique de l'AURAN et du CEREMA se poursuivra en 2022 sur les autres pièces du PLUi** (règlement écrit, règlement graphique, OAP thématique...) pour mieux intégrer les enjeux air énergie climat, sur la base des niveaux d'ambition validés par les élus.

## ❖ **Démarche expérimentale d'aménagement durable d'une zone d'activités : ZAC de Belle Etoile**

En complément de l'action relative à l'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi, **l'action n°4 de la Stratégie de Développement Durable** concerne **l'aménagement durable des zones d'activités**, zones d'habitat et espaces publics.

L'objectif est que les collectivités du territoire d'Erdre et Gesvres soient également exemplaires dans leurs projets d'aménagement. Cela répond à un **enjeu de cohérence** entre les orientations politiques affichées dans la stratégie de développement durable, les pratiques mises en place et les prescriptions qualitatives qui sont de plus en plus imposées aux porteurs de projets (exemple de l'évolution des documents du PLUi pour une meilleure prise en compte des enjeux air énergie climat). Mais cela répond aussi à un **enjeu d'attractivité du territoire** pour les entreprises et les habitants.

**Pour les entreprises**, il est intéressant de venir s'implanter sur un territoire engagé sur la question du développement durable, et notamment au sein de zones d'activités vertueuses. Cela peut constituer une véritable **plus-value pour l'entreprise en termes d'image et de valeurs portées**, mais aussi **en termes de compétitivité et d'innovation**, à travers les services qui sont proposées au sein de ces zones d'activité (recours aux énergies renouvelables et bâtiments performants pour une meilleure autonomie énergétique et une maîtrise des coûts de l'énergie ; desserte de l'entreprise avec des aménagements en faveur des mobilités piétonnes et cyclables, installations de bornes de recharge pour véhicules électriques, inscription dans des démarches mutualisées comme les Plans de Déplacement Interentreprises...) qui sont autant de conditions de travail attractives pour recruter des salariés.

En parallèle, il s'agit également d'un facteur d'attractivité pour **faire venir de nouveaux habitants**, qui choisissent de plus en plus leur lieu de vie en fonction des services proposés et/ou valeurs défendues dans le territoire.

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) BELLE ETOILE située sur les communes de Grandchamp-des-Fontaines et Treillières, a été créée en 2018. Elle est composée de 4 îlots, l'îlot sud (Treillières) a en partie été aménagé.

Dans le cadre de cette première cession, un Cahier des Charges de Cession de Terrain (CCCT) « Type » a été approuvé en 2018. En effet, le Code de l'Urbanisme prévoit que les cessions à l'intérieur des ZAC font obligatoirement l'objet d'un CCCT qui indique le nombre de mètres carrés de surface de plancher dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ainsi que, le cas échéant, la densité minimale de constructions. Le cahier des charges peut en outre fixer des prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales imposées pour la durée de la réalisation de la zone, ce qui dans le cas présent n'était pas le cas.

Aussi début 2021, dans le cadre de la commercialisation aux entreprises des 37 lots de l'îlot Nord de la ZAC de Belle Etoile, les élus ont décidé de lancer la rédaction d'un **cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et énergétiques** (CPAUP) afin d'y traduire les exigences qualitatives que la CCEG souhaite imposer aux futurs acquéreurs. L'objectif est d'assurer une cohérence entre le projet urbain, public, et le projet du futur prospect.

Le CPAUP a vocation à être annexé au **Cahier des Charges de Cession de Terrain** (CCCT) de la ZAC voté en 2018, pour le faire évoluer et afin qu'il puisse être opposable aux futurs acquéreurs. Ce travail a été confié à l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) avec une équipe projet dédiée à la mission.

Cette **démarche a été pilotée par le Vice-président délégué à l'animation économique** en y associant l'ensemble des vice-présidents concernés : Vice-président en charge des Transitions, Vice-président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme et Vice-président en charge des mobilités et des infrastructures). Le maire de la commune de Grandchamp-des-Fontaines, sur laquelle se situent les îlots de la ZAC Belle Etoile concernés, a également été associé.

**Le service Développement économique a assuré la coordination et la conduite de ce projet tout au long de l'année 2021** et a travaillé en lien étroit avec les différents services de la CCEG concernés (Service Urbanisme, Services Techniques, Service Développement Durable, Service ADS, Chargée de mission éco-construction), dans le cadre d'une démarche partenariale. Il a nécessité un important travail d'animation et de suivi de la part du service Développement économique.

S'agissant d'une première démarche expérimentale sur un parc d'activité, une **réunion de lancement** a été organisée en interne par le service développement économique et l'AURAN en février 2021 avec les élus et les services concernés, pour **présenter la démarche et définir collectivement les attendus et les objectifs** du futur Cahier des Charges de Cession de Terrain :

- **Optimiser et densifier le foncier économique,**
- **Affirmer la volonté d'une qualité urbaine et architecturale pour constituer une vitrine de l'activité économique du territoire,**
- **Promouvoir la construction durable sur le territoire.**

Lors de cette réunion, il a été décidé de travailler prioritairement sur la rédaction du Cahier de Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Energétiques, afin de pouvoir transmettre ce document finalisé, au plus tard à la fin du premier semestre 2021.

Aussi à la suite de cette réunion de lancement, des réunions de travail en interne ont été rapidement organisées par le Service Développement économique, pour travailler concrètement à la formulation de prescriptions techniques, notamment avec la Chargée de mission Ecoconstruction et le Conseiller en Energie Partagé. En parallèle, des temps d'échange ont également eu lieu avec l'Agence d'Urbanisme.

**Deux comités techniques se sont tenus en mars et avril 2021** pour partager à l'ensemble des services concernés les propositions de prescriptions, recueillir leurs avis, et en fonction, modifier et/ou compléter les prescriptions.

L'ensemble des prescriptions techniques travaillées en interne et en partenariat avec l'AURAN ont été formalisées dans un document écrit qui a été **présenté aux élus lors d'un Comité de pilotage fin avril 2021**.

L'objectif du COPIL a été d'arbitrer les prescriptions proposées pour le Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères, Urbaines et Energétiques. Sur la base des arbitrages opérés par les élus, le travail de rédaction finale du document a été réalisé avec l'aide de l'AURAN, pour une transmission du CPAUE aux entreprises en juin 2021.

Le souhait était que les entreprises puissent être informées le plus tôt possible des prescriptions demandées et cela alors même que le Cahier des Charges de Cession de Terrain, document cadre auquel le Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères, Urbaines et Energétiques doit être annexé, n'était pas encore finalisé.

Le travail de modification du Charges de Cession de Terrain a été poursuivi au second semestre 2021 par l'AURAN, avec notamment des temps d'échanges avec les notaires.

**Le nouveau Cahier des Charges de Cession de Terrain, auquel a été annexé le Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères, Urbaines et Energétiques** été officiellement **approuvé en novembre 2021** par les élus. Il vient traduire, auprès des futurs acquéreurs, les ambitions que la CCEG souhaite impulser à ce parc d'activités avec des règles phares comme :

- Emprise bâtie au sol minimum de 25% du lot,
- Minimum 30% de toiture photovoltaïque,
- Usage de matériaux bio/géosourcés sur 3 lots de construction (structure, charpente, isolation, etc.) minimum dont 1 structurant,
- Stationnements véhicules légers perméables...

## Fiche synthétique des prescriptions

### Insertion urbaine et implantation du projet sur la parcelle

#### **Implantation des constructions**

- Emprise au sol : 25% minimum
- Implantation des constructions en décalage par rapport aux accès
- Implantation en recul par rapport aux limites d'emprises publiques : 5m de recul si la limite jouxte un trottoir ; 3m de recul si la limite jouxte une noue
- Implantation en recul de 25m par rapport à l'axe des RD537 et RD26
- Implantation à l'alignement ou en retrait par rapport aux limites séparatives

#### **Hauteurs et couronnement**

- Toitures terrasses ou en pente (1 ou 2 pans)
- Hauteur maximum hors tout : 12 mètres
- Non-visibilité des édifices techniques en toiture depuis l'espace public
- Relevé des acrotères sur 1m de haut en toiture

### Qualité architecturale et enveloppes bâties

#### **Écriture architecturale des constructions**

- Jeux de volumes et fragmentations volumétriques dans l'enveloppe bâtie
- Structures porteuses en bois et/ou en métal
- Façades avec maximum deux matériaux bruts et trois couleurs
- 50% de la surface des toitures valorisée soit végétalisée, soit accessible soit productrice d'EnR

#### **Signalétique et éclairage**

- Enseignes intégrées aux façades des constructions, hauteur de 2m maximum
- Éclairage extérieur interdit

### Intégration des composantes énergétiques dans la conception

#### **Sobriété et efficacité énergétique**

- Bbio inférieur de 30% par rapport au Bbiomax de la RT2012
- Conception de volumes compacts et la superposition des fonctions
- Matériaux bio/géosourcés sur au moins 3 lots de la construction, dont au moins sur 1 lot structurant
- Menuiseries en PVC proscrites
- Limiter les besoins en éclairage artificiel
- Cep (Coefficient en Energie Primaire) - 30 % par rapport aux exigences de la RT2012
- Optimiser la ventilation naturelle et le rafraîchissement passif ou basé sur des solutions renouvelables
- Outils de suivi et de pilotage

#### **Énergie renouvelable**

- Dispositifs de production d'énergie renouvelable pour la production de chaleur
- Panneaux solaires photovoltaïques sur au minimum 30 % de la toiture + taux de couverture de 30 % des besoins en électricité de la construction

#### **Mobilité décarbonée**

- Pré-équipement des stationnements pour faciliter l'installation de bornes de recharge électrique
- Faciliter le recours aux mobilités douces, et notamment le vélo



L'objectif est de faire un projet d'aménagement qui limite au maximum les impacts écologiques dans les choix d'aménagement, mais sans s'avérer dissuasif pour des porteurs de projet du fait de contraintes trop importantes, freinant la commercialisation des lots. Aussi, la démarche menée en 2021 a eu pour objectif de **définir ce qui était concrètement réalisable et surtout d'accompagner au mieux les acquéreurs dans la réalisation des prescriptions.**

Pour ce faire, **un accompagnement individuel** a été mis en place en 2021 **par un architecte-conseil de l'AURAN** (Agence d'Urbanisme), via deux RDV en cours de conception du projet, puis via la validation d'un visa en amont du dépôt de permis de construire. L'institution d'un visa architectural obligatoire permet ainsi de dialoguer avec les acquéreurs sur leur projet et de s'assurer du respect des prescriptions dans les permis de construire.

En complément, il a été décidé de proposer également **un accompagnement collectif sur le volet solaire pour les entreprises volontaires.**

Les entreprises sont soumises à une obligation de production d'énergie renouvelables, avec par exemple une partie de la toiture du futur bâti qui doit être équipée de production photovoltaïque (au minimum 30% de la surface du toit et atteignant un taux de couverture de 30 % minimum des besoins en électricité de la construction). Aussi, il leur est proposé un accompagnement pour savoir comment répondre à cette obligation. Cette démarche est en cours et se poursuivra en 2022.

A ce titre, **un partenariat a été mis en place courant 2021 avec des acteurs spécialisés (neutres et intéressés)** : ATLANSUN, la SEM SYDELA ENERGIE 44, le Pôle Métropolitain, **pour expérimenter un dispositif d'accompagnement.**

Pour **répondre aux mieux aux attentes des entreprises, des temps d'échange et de rencontre ont été organisés**. En septembre, les porteurs de projet ont été questionnés pour savoir s'ils étaient intéressés pour une réunion collective d'information. Cette réunion s'est tenue fin septembre, sous la forme d'un petit-déjeuner de travail pour les interroger sur le souhait de réfléchir à une éventuelle démarche collective (ou souhait de mener un projet individuel) et pour expliquer les différentes solutions envisageable (groupement d'achat ? Tiers-investissement ? Société de projet ?). Un questionnaire en ligne a ensuite été adressé aux entreprises pour qualifier plus précisément leurs besoins.

Fin 2021, plusieurs entreprises, représentant environ 2 500m<sup>2</sup> de toiture étaient intéressées par une société de projet sous la forme d'une SAS, (soit environ 1200m<sup>2</sup> d'installation), d'autres sont encore en réflexion. En fonction de la décision des entreprises de s'engager ou non dans une société de projet, du dimensionnement et de la taille du projet, **une étude de faisabilité devra être réalisée en 2022 pour analyser la viabilité du projet**.

## ❖ Démarche globale d'accompagnement et développement des projets d'énergies renouvelables

La Communauté de communes Erdre et Gesvres s'est fixé des **objectifs territoriaux de production d'énergies renouvelables**, avec en parallèle des objectifs de sobriété énergétique et de maîtrise des consommations.

Pour atteindre ces objectifs, la CCEG a engagé en 2021 d'importantes actions pour favoriser le développement des projets d'énergies renouvelables sur son territoire, tout en veillant à définir les conditions de développement de ces projets, pour un développement maîtrisé et qualitatif.

1. En 2021, la Communauté de communes a lancé ou poursuivi **différents dispositifs d'accompagnement et d'animation pour la production et la consommation d'énergie solaire**.

**Le premier dispositif d'animation et d'accompagnement repose sur un nouvel outil : le cadastre solaire**, mis en service en 2021 sur le territoire d'Erdre et Gesvres, en partenariat avec le SYDELA pour développer la production photovoltaïque ou thermique.

Il s'agit d'un outil, élaboré par le SYDELA (avec le soutien financier du département) et mis à disposition des collectivités locales qui s'engagent à mettre en place un dispositif d'animation. Cet outil permet de **connaître le potentiel solaire des toitures** du territoire, en prenant en compte les inclinaisons et les orientations des toitures mais aussi les ombrages. Il doit permettre d'accélérer et faciliter la réalisation de notes d'opportunités pour un particulier, un agriculteur, une entreprise ou une collectivité.

C'est dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique que la CCEG a souhaité expérimenter cet outil en structurant **un dispositif d'accompagnement de proximité** auprès des différents publics (particulier, agriculteur, entreprises, collectivité). L'objectif est de leur apporter des conseils neutres et gratuits pour faciliter leur prise de décision.

L'accès aux données du cadastre a été ouvert à un groupe d'utilisateurs définis, en charge de l'accompagnement des différents publics et l'animation du cadastre solaire repose sur "un guichet unique solaire" avec un contact unique pour chaque type de public :

- **Accompagnement des particuliers** externalisée au réseau Faire/France Rénov (ex-Espace Info Energie) qui est sur le territoire d'Erdre et Gesvres l'association ALISEE, dans le cadre de SERENHA
- **Accompagnement des entreprises** externalisée à ATLANSUN (réseau des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest) ou Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire
- **Accompagnement des collectivités** assurée en interne par le Conseiller en Energie Partagé
- **Accompagnement des agriculteurs** qui reste à définir (des réunions ont eu lieu en 2021 avec deux prestataires potentiels)

**Fin 2021, ce sont déjà plus de 30 projets solaires** (photovoltaïque ou thermique) qui ont été étudiés, dans le cadre du cadastre solaire.

**Le second dispositif concerne le dispositif d'animation et de conseil pour sensibiliser, faire émerger et accompagner les projets collectifs citoyens d'énergies renouvelables** sur le territoire de la CCEG. Cette action est également inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique.

Cette mission confiée en 2020 à l'association RECIT (Réseau Energies CIToyennes en Pays de la Loire) a été poursuivie en 2021 pour mettre en place **un accompagnement opérationnel des dynamiques collectives existantes portées par des collectifs de citoyens** qu'ils soient déjà structurés (association, SCIC...) ou non ; et d'autre part, **un accompagnement à l'émergence de nouveaux projets collectifs**.

L'assistance proposée repose sur un **accompagnement spécifique en termes d'ingénierie technique, juridique, financière**, pour aider les citoyens aux différents stades de leur projet.

En 2021, l'animation réalisée par RECIT a porté sur l'accompagnement de collectifs déjà existants (un à Vigneux de Bretagne, un à Sucé sur Erdre). Un troisième collectif récent a été identifié à Notre Dame des Landes et fera l'objet d'un accompagnement en 2022.

- **Concernant l'animation des collectifs déjà existants**, c'est le projet de Vigneux de qui a nécessité le plus d'accompagnement en 2021, car à un stade plus avancé et plus opérationnel. Il est co-porté par le collectif Vigneux Tournesoleil et la commune de Vigneux de Bretagne. L'accompagnement du collectif avait déjà débuté en 2020 et a été poursuivi en 2021. Il a permis la mise en service, en 2021, **d'une centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc sur la toiture du restaurant scolaire de la Paquelais** dans une logique innovante d'autoconsommation collective. C'est à dire que l'énergie produite sur la toiture sert à alimenter différents bâtiments situés à proximité (publics ou privés). Ce projet regroupe donc une pluralité d'acteurs publics et privés, dans une dynamique de coopération. Cela le rend plus complexe qu'un projet classique. Dans ce cadre, l'accompagnement effectué par RECIT a permis de lever des difficultés et d'aboutir à la réalisation du projet.
- **Concernant l'émergence de nouveaux projets collectifs**, cette mission a véritablement débuté en 2021, car jusqu'à présent elle avait été rendue très difficile en raison du contexte sanitaire. Elle a consisté plus particulièrement à **l'organisation d'évènements grand public pour sensibiliser plus largement au sujet des énergies renouvelables** et au rôle du citoyen en matière d'énergie et communiquer sur les projets citoyens d'énergies renouvelables avec deux temps forts : un ciné débat avec la diffusion du film We The Power à Héric (28/06/21) avec une trentaine de participants et un atelier ACT'ENR à Vigneux de Bretagne (16/09/21) avec une vingtaine de participants.

Un des nombreux intérêts des projets citoyens d'énergies renouvelables réside dans le fait qu'ils s'inscrivent dans une **logique de production et de consommation locale de l'énergie** afin d'ancrer la valeur sur le territoire.

- Lorsqu'ils sont à **l'initiative des habitants**, ils participent à l'atteinte des objectifs de production d'énergies renouvelables des collectivités. La CCEG se positionne en **animateur/ facilitateur de ces démarches, avec une posture « d'aidant »** des porteurs de projets avec différents types d'accompagnement, en réponse à leurs besoins. Cette aide peut aller de la simple mise en relation jusqu'à la proposition d'un accompagnement méthodologique plus poussé, **s'appuyant sur des ressources extérieures** (ex : convention avec RECIT), en passant par des soutiens ponctuels sur des démarches administratives, des points techniques, des besoins en matière de communication ou de logistique, (**en interne**) ou enfin de la médiation entre acteurs.
- Lorsque ces projets sont à l'initiative d'une collectivité locale, avec par exemple la volonté d'installer une source d'énergie renouvelable sur le patrimoine public, ils permettent de **favoriser l'appropriation de la thématique énergétique par les citoyens et l'ensemble des acteurs locaux**, et de renforcer le **lien institutions locales/citoyens**, en les associant aux projets du territoire, et en développant des projets de transition énergétique portés par des collectifs.

**La convention avec RECIT** qui devait se terminer en septembre 2021 a été prolongé jusqu'à **fin 2021**, dans le cadre d'un avenant. Un **bilan de la mission 2020-2021** a été réalisé pour **préparer la nouvelle convention 2022-2023**.

2. En complément de ces deux dispositifs d'animation, la Communauté de communes s'est appuyée en 2021 **sur une démarche de planification** pour encourager et encadrer le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

**La démarche d'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi** lancée en 2021(cf. paragraphe précédent) comporte également un volet énergétique avec des objectifs de réduction des consommations d'énergie **et de production d'énergies renouvelables** qui participe à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET de la CCEG. Le niveau d'ambition défini lors du séminaire et validé par les élus concernant le développement des énergies renouvelables est ambitieux.

Les modifications qui interviendront à la suite de la révision du PLUi permettront d'intégrer des **recommandations et prescriptions**, suivant le caractère réglementaire ou non des modifications apportées dans les différentes pièces constitutives du PLUi (certaines ont un caractère opposable, d'autres non) **pour encourager ou imposer le recours aux énergies renouvelables**.

Comme évoqué précédemment (dans le paragraphe sur la démarche d'intégration des enjeux air énergie climat), **une réflexion plus poussée sera menée dans certains secteurs d'expérimentation à travers les Orientations d'Aménagement et de Programmation Sectorielles** (OAP), comme les parcs d'activités qui relèvent de la compétence directe de la Communauté de communes ou certains quartiers des communes, pour celles qui sont volontaires. S'agissant des parcs d'activités, l'expérimentation menée en 2021 sur le parc Belle Etoile (cf paragraphe précédent) en constitue un exemple.

En parallèle de la démarche d'intégration des enjeux Air Energie Climat dans le PLUi, la communauté de communes s'est engagée dans un partenariat avec le SYDELA et la DDTM 44 pour **l'élaboration d'un outil d'identification des gisements fonciers pour le développement des centrales photovoltaïques au sol : "Atlas solaire"**, sous la forme d'une carte collaborative.

Face aux sollicitations grandissantes de développeurs privés auprès des collectivités locales (communes et intercommunalités) pour la réalisation de centrales photovoltaïques au sol et dans un contexte de raréfaction du foncier, l'objectif est de se doter d'un outil collaboratif qui soit un instrument d'aide à la décision pour les élus, sous la forme d'un outil SIG autoporteur directement exploitable par les collectivités.

Dans ce cadre, une expérimentation a été lancée fin 2020 et poursuivie au premier semestre 2021 avec la CCEG comme territoire pilote pour préfigurer l'outil, puis l'élargir aux autres EPCI du département. Concrètement la démarche a consisté à identifier le potentiel de sites mobilisables sur le territoire de la CCEG :

- Étape 1 : Définition d'un pool de sites théoriquement mobilisables pour PV au sol (croisement base de données ICPE, BASIAS, BDMOS...)
- Étape 2 : Qualification de l'opportunité du PV au sol (étude des contraintes et enjeux sur le site : risques naturels et technologiques, milieu naturel, urbanisme, patrimoine et paysage...)
- Étape 3 : Pré-contrôles faisabilité
- Étape 4 : Intégration sites supplémentaires
- Étape 5 : Contrôles préalables aux visites terrain (analyse technico économique des conditions de raccordement électrique et vérification évolution récente des sites)
- Étape 6 : Visites terrain et reconfiguration de la forme des sites

Le potentiel de sites mobilisables identifié au travers des travaux du SYDELA et de la DDTM doit désormais être affiné par les territoires au regard de **leur stratégie foncière et d'aménagement du territoire, et de leur stratégie de développement des énergies renouvelables.**

Une **présentation de l'outil** a été effectué à certains élus lors d'un séminaire de formation sur **l'énergie solaire en octobre 2021** et aux **agents communaux en charge de l'urbanisme lors d'un groupe métier urbanisme en décembre 2021**. À la suite de ces présentations, il a été proposé aux communes fin 2021 d'alimenter cette carte collaborative pour préciser les sites potentiels identifiés sur lesquels ils auraient connaissance d'un autre projet (en cours ou à venir).

Le projet à terme est d'intégrer cette base de données dans le cadastre solaire afin d'avoir un outil global (toitures solaires, ombrières solaires et champs solaires) permettant aux collectivités de définir une stratégie de développement des installations photovoltaïques.

La finalisation et la diffusion de cet outil aux EPCI est prévue pour le premier semestre 2022.

Cette démarche de planification urbanistique des énergies renouvelables menée en 2021 **a conduit les élus à s'interroger fin 2021 sur l'opportunité de l'élaboration d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables.**

Il s'agit d'un outil de stratégie énergétique du territoire. A l'échelle d'une communauté de communes par exemple, une telle démarche permettrait de mutualiser et d'accompagner les ambitions de développement des énergies renouvelables sur les différentes communes qui la compose, en définissant précisément la spatialisation, le dimensionnement et le mix énergétique des projets de production, par type d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, méthanisation, bois énergie...). C'est un outil qui permet aux élus de définir et de maîtriser les conditions de développement des énergies renouvelables sur leur territoire. Cette réflexion sera poursuivie en 2022.

En complément des cycles de formation et sensibilisation aux élus sur la thématique des énergies renouvelables ont été proposés en 2021 avec :

- Une visioconférence sur les grands projets d'énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, méthanisation) en mai 2021 qui a regroupé plus de 70 participants
- Une visioconférence consacrée à "l'énergie solaire en Erdre et Gesvres" en octobre 2021 qui a regroupé une trentaine de participants.

## 1.2 > Etat d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET

Le rapport annuel de Développement Durable permet de rendre compte de l'état d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET (1) et de présenter les modalités de suivi et d'évaluation du plan d'actions (2).

### 1.2.1 > Etat d'avancement du plan d'actions

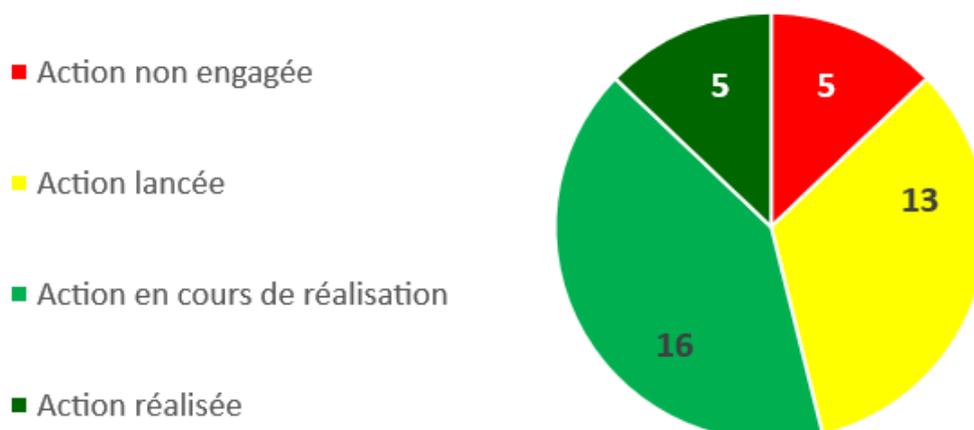
Les graphiques ci-dessous détaillent l'état d'avancement des 39 actions de la Stratégie de développement durable et du PCAET, fin 2021 (deuxième année de mise en œuvre du plan d'actions). Le programme d'actions a été voté en décembre 2019 pour une durée de 6 ans.

#### ❖ Etat d'avancement global du plan d'actions

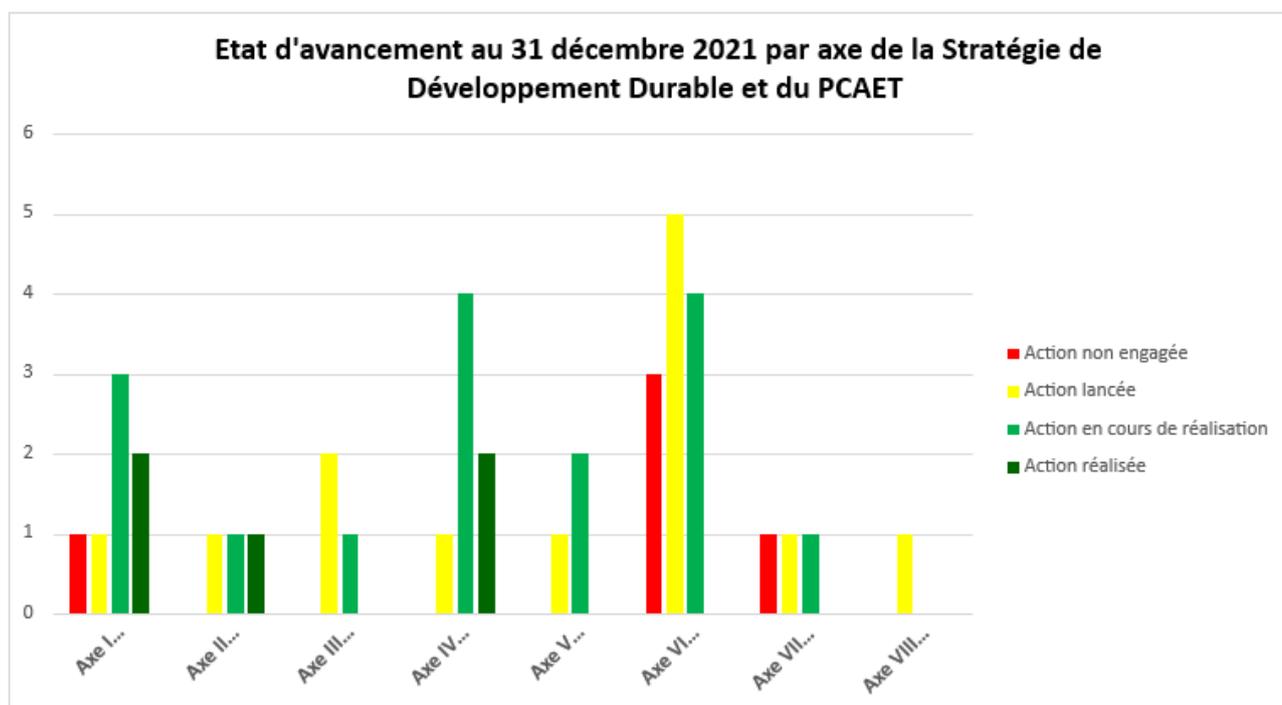
Le graphique ci-dessous présente l'état d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et Plan Climat Air Energie Territorial au 31 décembre 2021 avec :

- **33% d'actions lancées** (soit 13 actions sur 39), mais qui sont à un **stade de démarrage de l'action**
- **41% d'actions en cours de réalisation** (soit 16 actions sur 39) et qui sont à un stade de réalisation assez avancé (taux de réalisation de l'action à 50% et plus, ce qui signifie qu'**au moins la moitié de l'action a été réalisée**)
- **13% d'actions déjà réalisées** entièrement (soit 5 actions sur 39)
- **13% d'actions non engagées** (soit 5 actions sur 39)

**Etat d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial au 31 décembre 2021**



Le graphique ci-dessous précise le niveau d'avancement global réparti par axes du plan d'actions.



### ❖ Etat d'avancement détaillé par actions

Les tableaux ci-après permettent de rendre compte de l'état d'avancement de chacune des 39 actions de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET selon la légende suivante :



## AXE I – Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

ACTION 1 – Rédiger une OAP air énergie climat	
ACTION 2 – Rédiger une OAP mobilité	
ACTION 3 – Rédiger une OAP cadre de vie	
ACTION 4 – Traduire une ambition politique en matière de développement durable dans l'aménagement et l'entretien des ZA, zones d'habitat et espaces publics	
ACTION 5 – Réaliser une étude de planification des réseaux électriques et des études de réseaux de chaleur et de réseaux de gaz	
ACTION 6 – Poursuivre les programmes de restauration des cours d'eaux et des milieux aquatiques	
ACTION 7 – Mettre en place une gestion durable de la forêt et de la haie	

## AXE II – Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire

ACTION 8 – Accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation dans le cadre de la plateforme SERENHA et du PIG	
ACTION 9 – Poursuivre la démarche de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public et favoriser des projets publics exemplaires d'écoconstruction et éco-rénovation	
ACTION 10 – Structurer une filière d'écoconstruction / éco-rénovation	

## AXE III – Développer l'agriculture et l'alimentation durable

<p><b>ACTION 11 – Sensibiliser et accompagner l'évolution de toutes les agricultures pour répondre aux enjeux alimentaires et de transition énergétique</b></p>	
<p><b>ACTION 12 – Mettre en œuvre un projet alimentaire de territoire</b></p>	
<p><b>ACTION 13 – Soutenir la lutte contre la précarité alimentaire</b></p>	

## Axe IV – Développer la mobilité durable

<p><b>ACTION 14 – Aménager des itinéraires sécurisés de qualité pour les vélos</b></p>	
<p><b>ACTION 15 – Aménager des "points de connexion" entre les différentes offres de transport</b></p>	
<p><b>ACTION 16 – Développer le réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques</b></p>	
<p><b>ACTION 17 – Structurer un service de location de Vélos à Assistance Electrique</b></p>	
<p><b>ACTION 18 – Créer une vélo école</b></p>	
<p><b>ACTION 19 – Utiliser l'application "Ouest GO " pour animer le co-voiturage sur le territoire</b></p>	
<p><b>ACTION 20 – Développer l'offre de Transports collectifs</b></p>	

## AXE V – Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables

ACTION 21 – Sensibiliser et accompagner les projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergies	
ACTION 22 – Développer le recours aux énergies renouvelables dans les opérations d'aménagement et les bâtiments publics	
ACTION 23 – Structurer la filière bois-énergie issue de la gestion pérenne du bocage	

## Axe VI – Favoriser le changement de comportements

ACTION 24 – Favoriser les actions collectives entre entreprises dans les zones d'activités	
ACTION 25 – Sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'évolution des pratiques de déplacements	
ACTION 26 – Organiser par les habitants et pour les habitants des ateliers de sensibilisation et d'échanges de pratiques	
ACTION 27 – Animer et mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets	
ACTION 28 – Sensibiliser et former les scolaires et les habitants à l'écomobilité	
ACTION 29 – Sensibiliser et former les scolaires et les habitants aux économies d'énergie	

## Axe VI – Favoriser le changement de comportements

ACTION 30 – Etudier la mise en œuvre d’outils facilitant ou récompensant le co-voiturage, l’autopartage, l’utilisation de transports en communs et les mobilités actives	
ACTION 31 – Sensibiliser à la qualité de l’air intérieur et extérieur	
ACTION 32 – Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire à participer à l’entretien des milieux naturels et à l’amélioration de la qualité de l’eau	
ACTION 33 – Développer l’achat public responsable	
ACTION 34 – Mettre en place et animer un plan de déplacement administration	
ACTION 35 – Mettre en place une charte de l’éco-agent	

## AXE VII–Soutenir les initiatives en faveur du développement durable

ACTION 36 – Créer un tiers lieux dédié au réemploi sur le site de la déchèterie de Nort-sur-Erdre	
ACTION 37 – Développer des tiers-lieux et une fabrique de projets pour favoriser l’innovation et la coopération	
ACTION 38 – Soutenir les initiatives de coopération internationale ou inter territoriale en faveur du développement durable	

## AXE VIII– Mettre en œuvre, suivre et évaluer la Stratégie de Développement durable et du PCAET

ACTION 39 – Dispositif de gouvernance, suivi et évaluation	
--	---

## 1.2.2 > Suivi et évaluation du plan d'actions

La Stratégie territoriale de Développement Durable est une **feuille de route territoriale** à mettre en œuvre en coresponsabilité par **l'action conjointe de la CCEG, des communes du territoire, des acteurs, des habitants** mais aussi **des autres échelles territoriales** (territoires voisins, échelon départemental et régional) et des partenaires institutionnels.

Sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation nécessite une gouvernance partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Cette gouvernance doit permettre à la fois de faciliter la transversalité au niveau des services de la CCEG, de mieux articuler le travail avec les communes, de faciliter les initiatives qui vont dans le sens de la stratégie de développement durable, qu'elles soient privées, associatives ou citoyennes et d'articuler le travail avec les autres échelles territoriales (Etat, Région, département, pôle métropolitain, territoires voisins).

A ce titre, il a été décidé de **constituer un comité de pilotage très ouvert**, pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial.

Cette instance associe les Vice-présidents et agents concernés par les axes thématiques de la Stratégie de Développement Durable (aménagement, habitat, économie, agriculture, énergie...), deux élus par commune (conseillers municipaux ou conseillers communautaires), les partenaires institutionnels (SYDELA, Air Pays de Loire, DDTM 44, Département, Région, ADEME...) ainsi que le Conseil de Développement qui joue un rôle important dans le repérage et le soutien aux initiatives en faveur des transitions.

Cette **instance a été réunie pour la première fois le 22 avril 2021**. Cette première réunion a été l'occasion de préciser le rôle du Comité de suivi aux différents membres. Le Comité de suivi est le **garant de la mise en œuvre et de l'évaluation** de la Stratégie de Développement Durable et des actions du Plan Climat Air Energie Climat.

- Suivi global de la mise en œuvre des actions ;
- Evaluation (méthode d'évaluation, choix des indicateurs, recueil des données...).

Il est **directement associé à la mise en place de certaines actions très transversales** comme cela a été le cas par exemple en 2021 sur la démarche d'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi (action n°1 de la Stratégie de Développement Durable).

Le rythme de réunions du Comité de suivi est de 2 à 3 instances par an. **En 2021, 3 comités de suivi ont été organisés.**

- Le **premier comité de suivi d'avril 2021** a été consacré à **l'instauration de cette instance** et à la **présentation du rôle et des modalités** de suivi évaluation.
- Le **second comité d'octobre 2021** a permis de présenter **un état d'avancement précis des 39 actions** de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET aux élus et partenaires.
- Enfin, le dernier **comité de suivi de décembre 2021** a permis de **travailler un projet feuille de route pour le mandat (2022-2026)** sur les thèmes " transitions énergétiques" énergétiques", "qualité de l'air", "accompagnement aux changements de comportements" et "soutien aux initiatives". Ce travail concernant la validation d'orientations politiques, le comité a été restreint aux élus uniquement. Il a permis de répondre à l'objectif de déclinaison du projet de territoire (voté en 2021 par les élus) en programme d'actions pour le mandat, avec la proposition de nouvelles actions pour faciliter l'atteinte des objectifs du projet de territoire et de la stratégie de Développement Durable.

En complément, des points d'information réguliers ont également été réalisés lors de ces 3 COSUI sur les projets structurants en cours avec notamment en 2021 la démarche d'intégration des enjeux air énergie climat.

Mais au-delà, **pour que la gouvernance fonctionne**, il est **préférable de la construire collectivement avec les personnes concernées** plutôt que de définir des instances et un mode de fonctionnement en amont et de l'imposer aux parties prenantes.

Dans ce cadre, il a été proposé à chaque commune d'organiser un **temps de rencontre** et d'échanges avec les élus municipaux en charge du Développement Durable pour **présenter la Stratégie** territoriale de Développement Durable, **prendre connaissance des projets communaux** en matière de développement durable, **recueillir les attentes et besoins** des communes et **réfléchir aux modalités de coopération** entre la CCEG et les communes afin de faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie de Développement Durable. Ces **12 rencontres se sont déroulées sur janvier et février 2021** en présence du Vice-président en charge des Transitions, du Service Développement Durable (Responsable du Service, Chargée de mission Développement Durable et Chargée de mission Participation citoyenne/Animatrice du Conseil de Développement) et des élus et agents communaux en charge du Développement Durable et/ou de la participation citoyenne. A cette occasion, les communes ont été interrogées sur la proposition de constituer un **réseau Développement Durable entre les communes et la CCEG** avec un binôme élu/agent (comme le réseau Energie animé par le Conseiller en Energie Partagé).

À la suite des rencontres, il a été décidé en 2021 de constituer ce **réseau Développement Durable**. Son rôle et ses missions ont été définis en 2021, en complémentarité du Comité de Suivi de la Stratégie de Développement Durable.

Le réseau Développement Durable **coordonne et effectue le suivi de la mise en œuvre opérationnelle des actions de la stratégie DD menées dans les communes**.

Il est aussi un lieu d'échanges, de partage d'idées et d'expériences entre les communes. C'est un lieu privilégié de coopération entre les communes et la CCEG.

**Le réseau DD a été réuni 3 fois en 2021**. Tout comme pour le Comité de suivi, la première réunion a été consacrée au lancement de cette nouvelle instance avec la définition collective des objectifs du réseau et de ses modalités de fonctionnement :

- **Objectifs du réseau** : faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie de Développement Durable et être un lieu de coopération, d'échanges, de partages d'idées et d'expériences entre les communes avec une finalité commune pour le territoire en matière de Développement Durable.
- **Modalités de fonctionnement du réseau** : le réseau est animé par le Service Développement Durable de la CCEG, il est composé d'un binôme élu/agent.

Les différentes réunions du réseau réalisées en 2021 ont permis de **présenter les projets communaux en matière de Développement Durable et de participation citoyenne (objectif d'interconnaissance** entre les communes et entre les communes et la CCEG), avec un focus sur les difficultés rencontrées. Ce travail a permis de constituer une base de recensement des projets communaux intégrant la présentation de l'action, le niveau d'avancement, le contact, les points de réussites et les points de vigilance... (finalisation en cours).

Ces réunions ont également permis d'**identifier avec les communes des sujets prioritaires à travailler**. De nombreux sujets sont ressortis dont deux principaux : la **biodiversité** via l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) et la **participation des habitants**. Une réunion du réseau Développement Durable a donc été consacrée à la présentation d'un retour d'expériences sur la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale, avec le témoignage de la ville de Clisson.

Enfin, ces réunions ont également été l'occasion de réaliser divers points d'information sur les projets menés par la CCEG et les actualités (dispositif services civiques, recensement des initiatives en faveur de la réduction des déchets et semaine de la prévention des déchets, démarche d'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi...).

En 2021, une réflexion sur l'**évaluation à mi-parcours** de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET, qui doit être réalisée en 2022, a été initiée.

Pour rappel, le PCAET de la CCEG a été adopté en décembre 2019 pour une durée de 6 ans. La loi prévoit une évaluation obligatoire à mi-parcours au bout de 3 ans. La CCEG devra donc engager courant 2022 l'élaboration d'un rapport à mi-parcours qui devra être finalisé en décembre 2022. Il permettra de réaliser une évaluation du plan d'actions et de ses résultats au regard des objectifs fixés, et en fonction des résultats, d'ajuster le programme d'actions pour les 3 années restantes.

Dans ce cadre, la CCEG a **décidé en 2021 de participer à un groupe de travail, animé par le Réseau Tela** (Réseau des chargés de missions PCAET de Loire Atlantique co-piloté par la DDTM et le Sydela) **avec 3 autres EPCI du département qui seront concernées en 2022 par l'évaluation à mi-parcours de leur PCAET**.

## II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MODES DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ?

S'améliorer au regard du développement durable, c'est également montrer l'exemple dans sa propre gestion et faire évoluer ses modes de travail au regard des 5 éléments de méthode du développement durable définis dans le cadre de référence national : transversalité, pilotage, suivi/évaluation, amélioration continue et participation de la population et des acteurs.

C'est ce que vise la communauté de communes en intégrant les principes du développement durable dans ses actions de gestion ainsi que dans les modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de ses politiques publiques.

### 2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine

Qu'il s'agisse de sa politique d'achats, de la gestion de ses bâtiments et véhicules, ou de la prévention des déchets, la communauté de communes vise l'exemplarité.

#### 2.1.1 > Commande publique

La collectivité intègre des critères de développement durable dans la commande publique.

La Communauté de communes a **introduit des clauses sociales pour différents nouveaux marchés publics calibrés et débutés en 2021** :

- Démolition partielle et restructuration d'une habitation au lieu-dit la Rinière à Grandchamp des Fontaines ;
- ZAC Belle Etoile ilot Nord – Aménagement paysager des merlons périphériques ;
- Secteur Belle-Etoile, îlot Nord –Extension T2– Terrassement, assainissement et Chaussée ;
- Délégation de Service Public « gestion et exploitation des deux équipements aquatiques »

Plusieurs marchés déjà en cours, intégrant des clauses sociales, ont été poursuivis en 2021 :

- Entretien des espaces Verts de la CCEG ;
- Collecte des ordures ménagères ;
- Gardiennage des déchèteries ; Délégation de Service Public pour les équipements aquatiques

En 2021, la CCEG a également acté le recours aux clauses sociales pour un marché public qui sera réalisé en 2022 :

- Viabilisation du lot S200 sur le parc d'activités de la Grand'Haie.

L'introduction des clauses sociales dans les marchés publics de la communauté de communes, et au-delà, des communes membres, s'est systématisée du fait de **l'organisation d'un service d'assistance à la mobilisation des clauses sociales dans les marchés publics**, animé par le service Emploi d'Erdre et Gesvres.

En 2021, les clauses sociales (de janvier à novembre) représentaient **18 770 heures réalisées** pour un total de **78 bénéficiaires** et **52 entreprises** concernées. On note une importante diminution des heures effectuées en 2021 par rapport à 2020, ce qui est complètement logique car les deux grands chantiers du Conseil Départemental et du Conseil Régional (collège et Lycée de Nort sur Erdre) se sont terminés en 2020.

Le dispositif est **mieux utilisé par les entreprises** qui se renseignent en amont de leur réponse au marché, sur ce dispositif et les solutions mobilisables localement. Les entreprises sont accompagnées tout au long de la réalisation du marché.

La collectivité a également introduit **des clauses environnementales dans certains de ses marchés publics** en 2021.

Mais l'intégration de clauses environnementales et énergétiques dans les achats et marchés publics reste toutefois ponctuelle et dispose d'une forte marge de progression. Une réflexion globale sur la commande publique responsable doit être menée. Elle intégrera un volet sur **l'achat responsable**, afin de réfléchir en amont à la définition du besoin (qu'est-ce qu'on achète ? pour quel usage ? ...). Cette démarche devra permettre de s'interroger sur l'opportunité **d'introduire des considérations de développement durable**, bien en amont des achats et de la passation des marchés. Elle nécessitera pour cela de mettre en place un fonctionnement interne et des outils dédiés qui facilitent et systématisent cette réflexion, avec l'appui des personnes ressources.

Cette action est inscrite dans le plan d'action de stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Elle sera complétée à terme d'une action de mise en place d'une charte éco-agent pour atteindre l'objectif de développement de l'éco exemplarité qui figure également dans les objectifs de la stratégie de Développement Durable.

Enfin, la communauté de communes a **renouvelé en 2021 son adhésion au Réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable (RESECO)**. Ce réseau regroupe des collectivités afin d'intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics. Il vise à accompagner les décideurs publics dans leurs politiques d'achat, mais aussi à mutualiser leurs expériences, les informer sur les certifications et filières.

### **2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables**

La communauté de communes vise **l'exemplarité énergétique** dans la gestion du patrimoine public. A ce titre, elle met en place des actions de maîtrise de l'énergie mais aussi de développement des énergies renouvelables, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.

Ce service animé par un conseiller agent de la CCEG concerne en 2021 l'intercommunalité et l'ensemble des communes, au titre de la **compétence en matière de « soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie »**. Ainsi, ce service de Conseil en Maîtrise de l'Energie va se pérenniser en s'appuyant sur cette compétence.

Il permet sur la base d'un diagnostic réalisé par le conseiller, d'**établir un bilan énergétique de la collectivité** (bâtiments, éclairage public, véhicules...) et de programmer des actions correctives permettant de réaliser des économies d'énergie, avec un volet sensibilisation des usagers. Le travail de suivi des consommations énergétiques des collectivités est réalisé par le conseiller, en collaboration avec l'assistante du service Amélioration de l'action publique et Développement durable. En 2021, il y a eu un **changement de logiciel de suivi des consommations** énergétiques : **passage de VERTUOZ à SYDECONSO**.

Ce service s'appuie sur un **réseau des référents énergie**, ouvert à toutes les communes (élus, agents), animé par le conseiller.

L'**année 2021** a été marquée plus spécifiquement par l'engagement du territoire (CEEG et communes) en faveur de la **rénovation énergétique**, à travers un **programme expérimental porté par le SYDELA**, suite à la parution d'un nouveau décret relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires (Décret Eco-Energie-Tertiaire).

Pour répondre aux objectifs de ce décret tertiaire, le SYDELA a proposé à la CCEG en 2021 un accompagnement à la réalisation de programmes pluriannuels de rénovation énergétique des bâtiments publics en tant que territoire expérimental : Programme SYDEFI.

Aussi l'**animation du Réseau énergie** a porté plus spécifiquement en 2021 **sur la mise en œuvre opérationnelle de SYDEFI** sur le territoire de la CCEG, en partenariat avec le SYDELA et sur **l'accompagnement à l'élaboration des programmes pluriannuels de rénovation** du patrimoine public (communaux et intercommunal) avec 3 demi-journées sous forme d'ateliers thématiques : démarrage de la mission, atelier "priorisation des bâtiments" et ateliers "actions mutualisées".

Le programme s'est déroulé en **différentes phases en s'appuyant sur le réseau énergie** et a nécessité plus de **25 RDV trilatéraux (commune/CCEG/SYDELA)** :

- Le **diagnostic des potentiels de rénovations énergétiques** au regard des différents paramètres (suivi des consommations énergétiques, analyse du décret tertiaire, analyse des potentiels en énergies renouvelables et réseaux de chaleur, ambitions des projets politiques des collectivités...) : **13 diagnostics (un par collectivité) et 1 diagnostic territorial**
- La **priorisation des bâtiments prioritaires** et des actions potentielles afin de définir les éventuelles investigations à mener (audit énergétique, études d'opportunité...)
- Les investigations pour préciser le contenu des actions (**visites de bâtiment, réalisation d'audits** et d'études de faisabilité d'énergies renouvelables) et identifier les potentielles **actions groupées** (isolations groupées...) : **25 audits énergétiques et diagnostics d'usage sur l'ensemble du patrimoine concerné**
- La rédaction des programmes pluriannuels de rénovation en réponse au Décret tertiaire : **12 programmes pluriannuels d'investissement communaux et d'1 programme pluriannuel d'investissement intercommunal** (finalisation prévue début 2022)

En parallèle de la mise en œuvre du programme SYDEFI, une autre action a également été suivie dans le cadre du réseau Energie. À la suite de la présentation du bilan de la mise en œuvre du **programme WATTY** (programme de sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie) en réseau énergie, **le dispositif a été renouvelé en 2021** :

- Recrutement des classes volontaires
- Définition du partenariat avec les communes
- Conventonnement avec EcoCO2
- Mission d'animation avec l'association ALISEE renouvelée

En 2021, le travail sur le **développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur le patrimoine bâti public** s'est poursuivi. A ce titre, 45 projets en cours (communaux ou intercommunaux) ont été accompagnés déjà engagés ou non, dont 25 nouveaux lancés en 2021. En complément, 20 projets d'ombrières photovoltaïque ont été accompagnés avec le SYDELA.

En ce qui concerne le **patrimoine** de la CCEG, plusieurs **actions de maîtrises de l'énergie et de développement des énergies renouvelables** se sont poursuivies ou ont démarré en 2021, et ont fait l'objet d'un accompagnement par le conseiller en énergie partagé :

- **Réhabilitation des anciens ateliers techniques en bureaux** pour accueillir le service Mobilités avec une mise en service en 2021 de **100m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïque en autoconsommation** totale.
- **Réflexion sur les travaux d'extension** sur le bâtiment du Siège de la CCEG, afin d'accueillir de nouveaux espaces de travail.
- **Réflexion** initiée avec le conseiller en énergie partagé pour la **proposition de solutions de confort d'été sur le bâtiment de l'hôtel d'entreprises** transformé en bureaux pour accueillir certains services de la CCEG.
- **Mise en œuvre d'abaissements de puissances nocturnes pour l'éclairage public**
- Validation du projet d'**aménagement d'ombrières** sur les parkings des centres aquatiques (**patrimoine CCEG**) avec production d'énergie photovoltaïque.
- Participation à la démarche menée sur le parc d'activités Belle Etoile sur l'intégration de critères énergie dans le cahier des charges de cession de terrain et sur l'accompagnement des entreprises volontaires en lien avec ATLANSUN et la SEM SYDELA Energie 44 pour un **projet collectif d'installation et production solaire**

Pour rappel, la CCEG a également **recours aux énergies renouvelables pour son centre aquatique « Les Bassins d'Ardéa »** qui est alimenté par **une chaufferie bois**. L'avantage du bois énergie est qu'il s'agit d'une source d'énergie renouvelable et disponible localement.

Il a un impact carbone très faible. Le recours au bois énergie permet également de structurer la filière bois et ainsi de développer l'emploi local et de contribuer à la gestion du bocage en rendant des services environnementaux (biodiversité, eau...).

### 2.1.3 > Accessibilité des bâtiments et des services

En 2021, la Communauté de communes a poursuivi la réalisation en régie des **travaux de mise en accessibilité en partenariat avec les services techniques**, prévus dans son Agenda d'Accessibilité Programmée, pour certains de ses bâtiments publics :

- **Mise en place des bandes de guidage** entre les places de stationnement Personne à Mobilité Réduite et l'entrée de certains bâtiments (Hôtel d'Entreprises, Bâtiment de la Direction Aménagement de l'Espace...).

En parallèle, la Communauté de communes a également **effectué en 2021 un travail de mise à jour des données d'accessibilité** des bâtiments :

- Mise à jour de la **liste des ERP publics** et privés **accessibles sur le territoire, avec 39 nouveaux ERP Public rendus accessibles par rapport à 2020** ;
- Mise à jour des **cartes interactives "grand public" et "tableau de bord"** (pour les élus et techniciens). Elles permettent de visualiser l'ensemble des itinéraires (cheminements, traversées), parkings et bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, sur le territoire.

Enfin en 2021, la CCEG a travaillé sur l'accessibilité des services :

- **Mise en place en place du système de téléphonie accessible aux sourds et malentendants** à compter du 22 novembre 2021 pour **les services** et partenaires de la CCEG et pour les 12 communes du territoire ;
- Près de 120 agents formés à l'outil ACCEO et sensibilisés au handicap auditif **dont 23 agents de la CCEG.**

## 2.1.4 > Déplacements

Avec l'approbation de son Plan Climat Air Energie Territorial, la communauté de communes s'est engagée dans une **démarche de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre** sur son patrimoine.

- Elle intègre cette exigence dans la gestion de **son parc automobile** et dispose de 6 véhicules électriques et de 6 bornes de recharge. Depuis 2021, les bornes de recharge électrique du siège administratif sont alimentées par l'installation Photovoltaïque aménagée sur le bâtiment du service Mobilités et mis en service en 2021.
- **Un suivi de la consommation des véhicules** sur la base des facturations et des litres consommés, a été réalisé en 2021, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.
- En 2021, la démarche relative aux **Plans de Déplacements Interentreprises (PDIE)** a été poursuivie sur deux parcs d'activité (Ragon et Erette/Grand'haie) via le programme "Mobil Ethic" (CEE incub ethic) qui est soutenu par la Région. Elle a été menée de manière partenariale avec le service Mobilités et le service économie, sous l'angle du développement économique, de l'emploi et de la Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- L'élaboration du **Plan de Déplacement d'Administration** de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres décidé en 2019 s'inscrit dans cette démarche plus globale de PDIE, les principaux bâtiments de la CCEG se situant en effet dans le parc d'activités Erette/Grand'Haie). En 2021, la démarche a consisté plus précisément à la **réalisation d'une enquête et d'un diagnostic mobilité** auprès des salariés des zones d'activité, afin de mieux déterminer les besoins en termes de mobilité travail / domicile, à l'animation d'évènements sur les zones d'activité, à la réalisation de la concertation et à la réflexion sur le futur plan d'actions.

## 2.1.5 > Gestion des déchets

La communauté de communes s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche globale de réduction des déchets. Elle sensibilise les agents et les élus à cette thématique.

- En 2021, il n'y a pas eu de **séances de sensibilisation** proposées aux agents intercommunaux pour communiquer sur les **consignes de tri** et les **bonnes pratiques** en matière de réduction des déchets, contrairement aux autres années en raison du contexte sanitaire.

- La démarche lancée avec **un groupe de 6 agents volontaires** afin d'expérimenter le lombricompostage à domicile et formés en interne sur le fonctionnement du lombricomposteur ; qui avait été interrompue en raison du contexte sanitaire, a pu être relancée en 2021. A la différence du compostage qui nécessite d'avoir un espace extérieur, **le lombricompostage** permet de **valoriser les biodéchets en compost, en intérieur**, par exemple en appartement. Cette expérimentation a permis de bénéficier d'un retour d'expérience en identifiant les avantages et inconvénients de cette technique, avant de la proposer **aux habitants, lors d'une première formation en novembre 2021**.
- Le **compostage des biodéchets** du siège administratif (restes de repas, marc de café...) a été poursuivi en 2021.

## 2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques

S'inscrire dans une démarche de développement durable, c'est aussi mettre en place des politiques publiques de transitions, plus transversales, plus coopératives, s'appuyant sur une nouvelle gouvernance qui facilite la participation.

Tous ces éléments de démarche permettent de rendre l'action publique plus performante.

### 2.2.1 > Adoption et mise en œuvre du projet de territoire, du pacte de gouvernance et de la délibération relative à la participation citoyenne

Le travail d'élaboration du projet de territoire, du pacte de gouvernance et de délibération relative à la participation citoyenne a été poursuivi en 2021, avec une adoption en conseil communautaire le 30 juin 2021.

Le projet de territoire a fait ressortir des ambitions sur des thématiques jugées prioritaires (mobilités, agriculture et alimentation, développement économique, santé) mais aussi sur des thématiques à conforter (aménagement et urbanisme, habitat et foncier, eau, biodiversité et préservation des milieux, culture, déchets). Il a également mis en exergue trois ambitions plus transversales sur les thématiques des transitions, des solidarités et lutte contre les inégalités et de la participation citoyenne :

- Un territoire qui conduit localement la transition écologique, énergétique et sociétale en développant la coopération entre les communes, l'intercommunalité et les habitants du territoire
- Un territoire qui prend en compte et accompagne les plus fragiles dans toutes ses politiques publiques
- Un territoire qui implique davantage ses habitants et la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

Concernant cette dernière ambition, la délibération relative à la participation a défini quatre objectifs :

- Donner la possibilité aux citoyens de s'informer et de débattre
- Faciliter la participation des citoyens dans leur diversité
- Impliquer la société civile dans les politiques publiques
- Favoriser l'initiative citoyenne au sein du territoire

Elle a également identifié le conseil de développement d'Erdre et Gesvres comme un acteur privilégié pour contribuer à ces objectifs. La CCEG a souhaité réaffirmer le partenariat avec le conseil de développement en s'engageant à lui donner les moyens nécessaires de poursuivre son action par la mise à disposition d'un animateur et un soutien financier. Le cap que le conseil de développement s'est fixé « Coconstruire un futur désirable, solidaire et durable en étant facilitateur des transitions (sociétales, économiques, écologiques, énergétiques) par la coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire d'Erdre et Gesvres » et les différents rôles qu'il joue, à la fois animateur, artisan, contributeur, facilitateur, participent en effet aux quatre objectifs fixés.

Concernant le pacte de gouvernance, une réunion d'échange entre les Maires et les Vice-présidents s'est tenue le 13 octobre 2021 afin d'apporter des éléments de clarification sur la gouvernance. Les vice-présidents avaient fait part en Bureau communautaire du 7 octobre de leur sentiment de frustration d'être écartés par les Maires de certaines réflexions stratégiques de la communauté alors qu'ils auront à porter collectivement certaines décisions avec eux. Ils avaient également pointé la difficulté à faire quelques fois la différence lorsque sont fixés les ordres du jour des réunions entre ce qui est stratégique, et donc du ressort des maires, et ce qui est opérationnel sur des compétences communautaires, donc de la compétence du bureau.

Cette réunion a permis de faire remarquer qu'il était normal en début de mandat que la conférence des maires soit plus présente pour définir les orientations stratégiques, ce qui a été fait avec l'écriture du projet de territoire. Mais que l'heure était désormais à la mise en œuvre du plan d'actions et à l'opérationnel et donc que les vice-présidents et leur commission allaient désormais prendre toute leur place. Il a été noté la nécessité de réajuster ce qui a été écrit dans le pacte de gouvernance afin de trouver un fonctionnement qui fera que vice-présidents et Maires s'y retrouveront et que la dynamique du collectif sera réenclenchée.

Concernant la mise en œuvre du projet de territoire, le Président a chargé les Vice-présidents de travailler avec leurs commissions et les services sur une déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques adoptées. Il leur a demandé de se projeter sur la durée du mandat et d'élaborer une prospective financière dans le but de pouvoir consolider un Programme Puri-annuel d'Investissement de de fonctionnement (PPI) sur la durée du mandat. L'objectif de cette démarche était de pouvoir s'assurer de la capacité financière de la collectivité pour mener le projet de territoire. Cet exercice a été réalisé par l'ensemble des Vice-présidents, qui ont pu présenter leurs feuilles de route au Président et au VP en charge des finances lors de rendez-vous organisés en janvier 2022.

Avec l'adoption du projet de territoire et sa déclinaison opérationnelle par les Vice-présidents, le réajustement du pacte de gouvernance et fort de la délibération relative à la participation citoyenne et d'un partenariat réaffirmé avec le conseil de développement, l'année 2021 a donc permis de poser le cap du projet politique et les bases de sa mise en œuvre.

## 2.2.2 > Démarche globale pour faciliter la mise en œuvre du projet de territoire et des ambitions transversales autour des transitions, des solidarités et de la participation citoyenne

Au début de ce mandat, de nombreux territoires se sont également engagés sur des projets ambitieux visant une profonde transformation écologique et sociale compte tenu des crises (écologiques, économiques, sociales, démocratiques ...) que nous traversons. Les territoires ont identifié des thématiques centrales souvent communes comme la mobilité, l'agriculture et l'alimentation, le développement économique ou la santé.

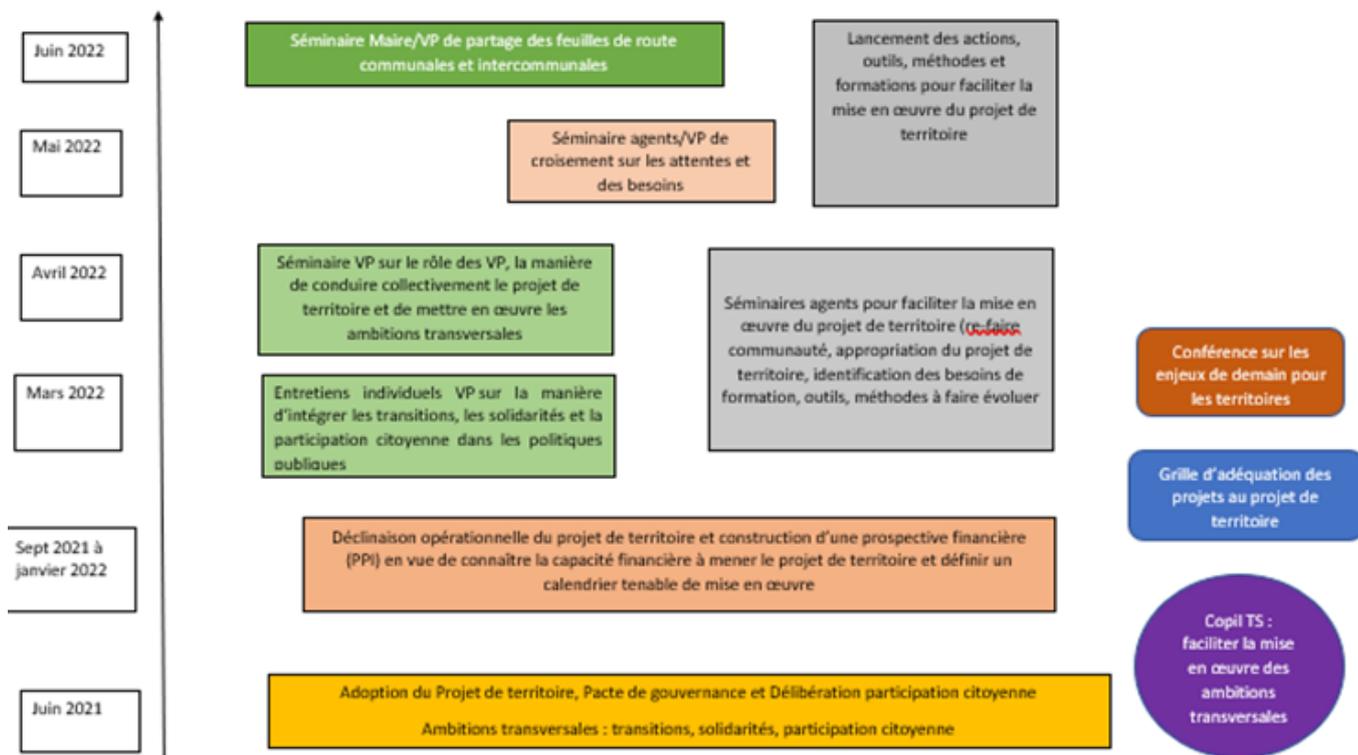
De plus en plus souvent, au stade de la rédaction du projet de territoire, le lien est fait entre les thèmes des transitions, des solidarités et de la participation citoyenne, qui s'imposent comme transversales à toutes les politiques publiques. L'enjeu de la coopération entre les communes et avec l'ensemble des acteurs du territoire est également identifié comme un levier majeur.

Pour autant, et alors que les équipes élus/agents sont aujourd'hui à l'œuvre pour engager les multiples actions concrètes, il n'apparaît pas toujours aisé pour ces équipes de s'approprier ces thématiques au regard de leurs missions respectives, de faire le lien avec les différents projets portés, et de pouvoir travailler en commun.

Ces difficultés sont partagées par de nombreux territoires qui portent les mêmes ambitions politiques et qui se confrontent aux mêmes problématiques de mise en œuvre. En renouvelant en 2021 sa participation au programme d'action recherche Transitions Énergétique et Sociétale (TES) pour une durée de 3 ans, le territoire d'Erdre et Gesvres se donne davantage de moyens pour avancer sur ces questions de mise en œuvre. A travers le croisement des expériences menées sur d'autres territoires d'expérimentation, d'apports méthodologiques et grâce au soutien de nombreux partenaires membres du programme (DDTM, Région, département, ADEME, syndicats d'énergie, collectivités, associations de portée régionale...), Erdre et Gesvres peut expérimenter de nouvelles façons de faire et contribuer également à ce que d'autres territoires s'engagent dans la mise en œuvre de ces mêmes ambitions politiques.

Dans ce cadre d'expérimentation et dans un souci de faciliter la mise en œuvre des ambitions transversales du projet de territoire sur le champ des transitions, des solidarités et de la participation citoyenne, le Président a souhaité créer un copil regroupant les différents types acteurs (élus, agents, société civile) sur ces trois thèmes d'ambitions transversales. Ce copil Transitions et Solidarité est constitué, en plus du Président, de deux élus (la VP solidarités et le VP transitions), de deux agents (le DGS et la responsable du service amélioration de l'action publique et développement durable) et de deux personnes représentant le conseil de développement (la co-présidente et l'animatrice). Le directeur du collège des transitions sociétales qui coordonne le programme TES y participe également à la fois pour observer ce qui est expérimenté sur Erdre et Gesvres mais aussi pour apporter des éléments d'éclairage issus des travaux et expériences menées dans le cadre du programme TES. Le rôle de ce copil est de coordonner les démarches qui peuvent être menées avec les élus, les agents et la société civile pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des ambitions transversales du projet de territoire.

Le schéma suivant décrit l'articulation des démarches concernant les élus et les agents de la CCEG et qui seront menées en 2022.



A la suite de l'adoption du projet de territoire (en bas de schéma) et de sa déclinaison opérationnelle par les Vice-présidents (feuille de route et PPI), il est prévu d'organiser un certain nombre de séminaires pour faciliter la mise en œuvre des ambitions transversales Transitions, Solidarités et Participation citoyenne.

A la suite d'un copil Transitions et Solidarités, le Président a souhaité avoir un premier temps d'écoute et d'échanges avec chaque Vice-président pour les entendre sur la manière dont ils percevaient le lien entre les ambitions transversales du projet de territoire et les missions qu'ils vont mener dans leur délégation :

Comment les équipes exécutives et chacun des Vice-président(e)s s'approprient-ils ces thématiques - qui peuvent apparaître un peu théoriques voir parfois idéologiques concernant les transitions - au regard de leurs missions respectives ? Qu'est-ce que chacun y met ou pas ? Quel lien avec les différents projets portés ? Ces thématiques interrogent aussi la possibilité de travail en commun pour des élus en activité professionnelle et qui doivent gérer des dossiers complexes.

A la suite de ces rencontres, il est prévu d'organiser un séminaire avec l'ensemble des Vice-présidents pour travailler sur le rôle des VP et la manière de conduire collectivement le projet de territoire en vue de mettre en œuvre ses ambitions transversales.

De son côté, la direction de la CCEG va engager une démarche auprès des responsables de services et chargés de missions en charge de politiques publiques pour favoriser l'appropriation des ambitions transversales du projet de territoire, identifier les forces, les freins et les changements à opérer afin de conduire les évolutions nécessaires de l'administration pour mieux accompagner les élus dans la mise en œuvre du projet de territoire. Deux séminaires sont prévus, le premier fin février et le second en avril 2022.

Le directeur du programme TES est associé à ces démarches menées avec les VP et les agents et le bureau d'études Collporterre va accompagner la CCEG dans l'organisation et l'animation des Séminaires.

A la fin du second semestre 2022 il est ensuite prévu d'organiser un séminaire regroupant les Maires et les VP pour qu'ils partagent les feuilles de route qu'ils se sont données pour le mandat, dans les communes et au sein de la CCEG pour mettre en œuvre le projet de territoire. C'était une demande formulée lors des premiers séminaires fondateurs regroupant les VP et les Maires de pouvoir avoir ces temps de partage au moins une fois par an, après les votes des budgets dans le but de mieux connaître et coordonner l'action communale et intercommunale.

Un travail sur une grille d'analyse des projets, piloté par le VP en charge des finances et politiques contractuelles est également engagé pour permettre de voir dans quelle mesure les projets communaux et intercommunaux s'inscrivent dans le projet de territoire et répondent à ses ambitions.

Concernant la société civile, le conseil de développement mène de son côté une enquête auprès des porteurs d'initiatives, des Maires, des agents et souhaite échanger avec les VP en 2022 pour identifier les freins et leviers permettant de favoriser le soutien aux initiatives.

Le soutien aux initiatives est un des objectifs inscrit dans la délibération relative à la participation citoyenne, pour la mise en œuvre duquel la CCEG souhaite travailler en partenariat avec le conseil de développement. C'est également un des axes de la stratégie de développement durable, repris dans le Contrat de Transition Ecologique et pour lequel la CCEG va se doter de moyens humains en 2022 pour pouvoir avancer sur cette question.

### III. COMMENT L'ACTIVITE 2021 D'ERDRE ET GEVRES CONTRIBUE A LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

La Stratégie de Développement Durable qui comprend le Plan Climat Air Energie Territorial intègre un plan d'actions dont la mise en œuvre témoigne de l'engagement de la Communauté de communes dans le sens du développement durable. Mais dans l'ensemble de ses activités, la collectivité contribue également au développement durable en dehors des actions planifiées dans le cadre de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial. Cela montre que le **développement durable est de mieux en mieux intégré dans l'ensemble des politiques publiques.**

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des actions qui ont été menées en 2021 au sein de la communauté de communes et qui ont contribué aux objectifs de la Stratégie de développement durable, qu'il s'agisse ou non d'actions inscrites dans le PCAET. Certaines des actions inscrites dans la Stratégie de Développement Durable et détaillées dans les deux premières parties du rapport sont également citées dans ce tableau de synthèse.

Les actions présentées dans le tableau concernent à la fois les actions de gestion, de fonctionnement mais aussi celles relatives aux politiques publiques.

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>Enjeu I - Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</b>	
<b>1-Intégrer les enjeux d'atténuation et d'adaptation dans le PLUi</b>	<p><u>Urbanisme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la démarche d'intégration des objectifs Développement Durable/Air Energie Climat du PCAET dans le PLUi (<b>action 1 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conventonnement avec l'AURAN et le CEREMA pour la réalisation de cette mission</li> <li>➤ Réalisation d'un diagnostic de la prise en compte des enjeux du PCAET dans l'actuel PLUi</li> <li>➤ Organisation d'un séminaire élus, agents, avec des membres du CD pour définir un niveau d'ambition (animé par AURAN et CEREMA sur la base de l'outil Clim Urba) pour la <b>définition d'une ambition territoriale d'intégration des objectifs du PCAET dans le PLUi</b></li> <li>➤ Validation d'un niveau d'ambition avec différents leviers d'action pour 4 thématiques en conférence des maires (Aménagement, urbanisme, ressources / Bâtiments /Energies renouvelables/ Transport, mobilités)</li> <li>➤ Travail spécifique sur des OAP sectorielles avec les communes volontaires pour <b>définir et/ou renforcer dans un secteur précis, des principes d'aménagement</b> qui vont permettre une meilleure prise compte des enjeux air, énergie climat, avec des prescriptions qualitatives plus élevées</li> </ul> </li> <li>• <b>Validation politique des modalités de structuration et de financement de l'ingénierie urbaine auprès des communes et organisation des premières formations élus à la thématique "urbanisme"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conventonnement avec des partenaires extérieurs (AURAN, LAD...) et création d'une enveloppe budgétaire pour l'ingénierie urbaine en réponse à l'objectif du projet de territoire</li> <li>➤ Organisation d'une première formation pour les élus membres des commissions urbanisme communales : "Les fondamentaux de l'urbanisme" animée par le CAUE</li> <li>➤ Organisation d'une journée de formation des élus du COSUI PLUi animée par le réseau BRUDED "journée logements et dynamique de centre-bourg"</li> </ul> </li> <li>• <b>Mise en place d'un accompagnement du CAUE dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire sur le site de l'ancienne halle dans le centre de Grandchamp-des-Fontaines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Urbanisme de transition</b> qui s'inscrit dans des enjeux d'innovation, d'invention des nouveaux modes de vie et d'habiter, de transition écologique avec notamment la réactivation de la vie locale de façon provisoire, à travers l'utilisation de terrains ou de bâtiments inoccupés, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé, que le projet urbain tarde à se réaliser ou que les futurs usages imaginés nécessitent d'être testés</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Candidature de la commune de Grandchamp des Fontaines, avec proposition d'un site avec démarche culturelle et utilisation du lieu pour des expositions, résidences artistiques</li> <li>➤ Conventonnement en 2021 avec le CAUE afin de pouvoir être accompagné dans la démarche et bénéficier de l'expertise d'un architecte référent dans le domaine</li> <li>• <b>Développement des accompagnements en matière d'ingénierie urbaine sur le territoire et poursuite des accompagnements initiés</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation de deux études urbaines en copilotage avec les mairies de Vigneux-de-Bretagne et Héric</li> <li>➤ Différents accompagnements : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet d'aménagement "Le Moulin des Buttes" à Les Touches</li> <li>○ Projet d'aménagement "Les Egreas Nord" à Casson</li> <li>○ Projet d'aménagement "Les Chassus" à Héric</li> <li>○ Projet de construction en renouvellement urbain sur le site de l'ex-maison de retraite dans le centre de Fay de Bretagne</li> </ul> </li> <li>➤ Travail en transversalité et aux sollicitations des autres services CCEG (Développement Durable, énergie, mobilité, eau, déchets, habitat...) sur ces projets d'aménagement communaux en intégrant les enjeux thématiques</li> </ul> </li> <li>• <b>Prescription de plusieurs procédures d'évolution du PLUi</b> afin de permettre la réalisation de projets d'aménagement communaux et d'ajuster quelques dispositions du PLUi <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation d'un projet <b>d'hébergements touristique à caractère insolite</b> à Nort-sur-Erdre à proximité du Canal de Nantes à Brest</li> <li>➤ Ouverture à l'urbanisation de deux secteurs (Les Egreas au Nord de Casson et la Doussinière à l'Est de Sucé-sur-Erdre</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>2-Conduire une politique d'aménagement durable des espaces publics, zones d'activités et d'habitat</b></p>	<p><u>Foncier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Service Foncier</b> permettant de gérer les problématiques foncières <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bilan du service (2019 - 2021)</li> <li>➤ Réalisation de servitudes pour le passage de canalisations diverses</li> <li>➤ Réalisation de conventions/autorisation de travaux</li> </ul> </li> <li>• <b>Stratégie foncière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Groupe de travail <b>pour l'élaboration d'une stratégie foncière concernant le Projet Alimentaire Territorial</b></li> <li>➤ Groupe de travail <b>pour l'élaboration d'une stratégie foncière pour les compensations agricoles et environnementales (biodiversité)</b></li> <li>➤ Réalisation de <b>baux sur des propriétés agricoles de la CCEG</b> (Héric, Nort sur Erdre, Saint Mars du Désert)</li> <li>➤ <b>Evolution du droit de préemption urbain lié au captage de NSE</b></li> </ul> </li> <li>• <b>Prospective foncière</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Inventaire</b> et gestion du <b>patrimoine immobilier</b> de la collectivité</li> <li>➤ Réalisation d'un <b>inventaire exhaustif des biens stratégiques à acquérir</b> par la collectivité</li> <li>➤ Suivi et accompagnement du programme de déstockage du programme d'action foncière communautaire</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Acquisitions foncières</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivi et acquisitions de foncier sur Grandchamp des Fontaines et Treillières <b>pour la réalisation de liaisons douces</b> : 13 143 m<sup>2</sup> acquis</li> <li>➤ Acquisition de parcelles qualifiées de <b>friches industrielles</b> à la Sangle (Nort sur Erdre) afin de <b>valoriser 5 hectares de foncier sous-utilisés</b></li> <li>➤ Acquisition par préemption pour la <b>zone activité</b> La Cerisaie à Saint Mars du Désert</li> <li>➤ Acquisition foncière concernant une <b>friche agricole</b> à Grandchamp des Fontaines</li> <li>➤ Acquisition foncière pour <b>l'agrandissement du terrain d'accueil des gens du voyage</b> à Nort sur Erdre</li> <li>➤ <b>Acquisition</b> et gestion de <b>biens stratégiques</b> (développement économique, assainissement, déchets) et régularisation foncière d'anciens dossiers</li> <li>➤ Commercialisation des parcs d'activité</li> </ul> </li> <li>• Suivi du <b>Plan Pluriannuel d'Intervention 2021-2027 de l'Etablissement Public Foncier 44 (EPF)</b> avec mise en place de nouveaux dispositifs (Taxe Spéciale d'Équipement, minoration foncière) <b>et réflexion engagée pour la mise en place d'un partenariat Action foncière avec l'EPF 44</b></li> <li>• <b>Portage foncier pour les communes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 reventes foncières réalisées en 2021 dans le cadre du portage foncier (Vigneux de Bretagne, Héric, Nort sur Erdre)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Habitat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de <b>l'étude sur les besoins en habitat intermédiaire des séniors</b>, en partenariat avec l'AURAN : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation d'une conférence en avril avec l'AURAN (présentation de l'évolution démographique, état des lieux de l'offre existante, projection des besoins quantitatifs)</li> <li>➤ Organisation d'ateliers dans 3 communes (Héric, Sucé sur Erdre et Nort sur Erdre) réunissant 60 séniors au total, pour recueillir leurs attentes en matière d'habitat intermédiaire, diffusion d'une enquête individuelle</li> </ul> </li> <li>• Début des travaux de construction de <b>2 résidences habitat jeunes</b> de Nort-sur-Erdre et Treillières (40 logements au total) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre organisée en mai 2021 (ouverture programmée à la rentrée de septembre 2022)</li> </ul> </li> <li>• Poursuite des projets de <b>rénovation / extension des aires d'accueil des gens du voyage</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rénovation totale et extension de l'aire d'accueil de Nort sur Erdre avec passage de 9 à 20 places, création de modules sanitaires privatifs, installation de la télégestion</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Aménagement des Parcs d'activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Surface commercialisée en 2021 pour accueillir les entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3,9 hectares commercialisés sur 5 parcs d'activité</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Travaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travaux de viabilisation de l'îlot nord de la ZAC de la Belle Etoile (Grandchamp-des-Fontaines/Treillières)</li> <li>➤ Fouilles archéologiques sur l'îlot est de la ZAC de la Belle Etoile (Grandchamp-des-Fontaines/Treillières)</li> <li>➤ Aménagement de l'extension du parc d'activités des Ardillaux (Casson)</li> </ul> </li> <li>• <b>Procédures :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation des études pré-opérationnelles pour l'extension de la ZAC Erette Grand'Haie (Grandchamp des Fontaines/Héric) et préparation des études complémentaires à engager</li> <li>➤ Préparation au lancement des études environnementales et de faisabilité sur le volet assainissement pour le PA de la Jacopière (Saint-Mars-du-Désert/Sucé-sur-Erdre)</li> <li>➤ Négociations pour l'extension du PA des IV Nations à Vigneux-de-Bretagne (Atlantique Ouvertures)</li> </ul> </li> <li>• Etudes de faisabilité dans une <b>logique d'optimisation du foncier économique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Etudes complémentaires suite à l'étude de faisabilité sur le secteur du Prutot (Nort-sur-Erdre)</li> <li>➤ Choix de nouveaux périmètres d'études et préparation au lancement d'études de faisabilité à Fay-de-Bretagne et à Notre-Dame-des-Landes</li> </ul> </li> <li>• <b>Démarche d'aménagement durable sur la ZAC Belle Etoile</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rédaction pour la première fois d'un Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Energie (CPAUPE) qui impose des règles en matière de taux d'artificialisation du sol, de conception des bâtiments (bioclimatisme, éco-construction...), ou de recours aux énergies renouvelables...</li> <li>➤ Accompagnement des porteurs de projet sur les prescriptions du CPAUPE via des Rendez-vous conseil avec l'AURAN En matière d'énergies renouvelables : obligation d'équipement de photovoltaïque d'une partie de la toiture du futur bâti (au minimum 30% de la surface du toit et atteignant un taux de couverture de 30 % minimum des besoins en électricité de la construction) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accompagnement proposé aux entreprises pour répondre à cette obligation par ATLANSUN, la SEM SYDELA, et le Pôle Métropolitain</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Stratégie de développement commercial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un poste dédié au commerce au sein de la Direction</li> <li>• Conduite d'études de développement commercial et de services (Vigneux de Bretagne, Héric)</li> <li>• Signature de la convention tripartite dans le cadre du dispositif Petite Ville de Demain à Nort sur Erdre : lancement d'une étude de développement économique</li> <li>• Campagnes de communication lancées sur le "consommer local"</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>3-Anticiper et accompagner le développement des réseaux</b>	<u>Planification des réseaux énergétiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'<b>études d'opportunité "réseau de chaleur bois"</b> dans le cadre du Conseil en Energie Partagé</li> <li>• Réflexion engagée dans le cadre de la démarche d'élaboration d'un Atlas Solaire (DDTM 44 et SYDELA) pour l'étude de sites propices à l'installation de grands projets photovoltaïque et de capacité de réinjection dans les réseaux</li> </ul>
<b>4-Préserver la ressource en eau, les milieux et la biodiversité</b>	<u>Eau et milieux aquatiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Réalisation d'une campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques</b> pour lutter contre les espèces envahissantes sur l'Erdre <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Jussie arrachée : 3,66 tonnes</li> </ul> </li> <li>• Poursuite du <b>programme d'actions Erdre Amont 44 (action 6 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ <b>Travaux pour la restauration de la continuité</b> sur deux ouvrages situés sur l'Erdre à Nort-sur-Erdre permettant une reconnexion des tronçons de cours d'eau pour la faune aquatique sur environ 2 500 m entre le gué et l'aval du Moulin de Quiquengrogne : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>le Gué du Pré Gaillé</b> : suppression et remplacement par un pont de 11 m de long</li> <li>○ <b>le site de Vault</b> : suppression du clapet basculant du Moulin, aménagement du plan d'eau de Vault avec création de 700m2 de banquette enherbée et 200 m de protection de berge, réfection du bief du Moulin de Vault et aménagement de nouvelles vannes, création d'un micro-seuil pour le fonctionnement de la station DREAL, création de pré-barrages en aval du pont routier de Vault</li> </ul> </li> <li>➢ <b>Sensibilisation et communication pour l'amélioration de la qualité de l'eau</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conception des panneaux pédagogiques du sentier d'interprétation sur le ruisseau du Houssais à Nort-sur-Erdre-sur-Erdre (installation prévue en 2022)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Plan de Gestion du Marais de la Grande Bodinière (Casson, Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre)</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Définition des objectifs du plan de Gestion pour le Marais</li> </ul> </li> </ul> <u>Assainissement Non Collectif</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mission de conseil et d'information aux usagers</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Reprise des visites conseil et des RDV</li> </ul> </li> <li>• <b>Mission de contrôle des installations pour lutter contre la pollution de l'eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Réalisation en régie sur les installations neuves et réhabilitées <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 327 dossiers déposés en 2021</li> <li>○ 321 examens préalables à la conception et à l'implantation et 69 avis Mairie sur des projets d'urbanisme</li> <li>○ 305 vérifications de bonne exécution des travaux</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation en régie sur les installations existantes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 380 visites périodiques de bon fonctionnement</li> <li>○ 316 visites de contrôle d'installation existantes réalisées dans le cadre de cessions immobilières</li> </ul> </li> <li>➤ Réalisation de la prestation de vidange des assainissements individuels <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 155 interventions commandées et réalisées par le nouveau prestataire ALZEO</li> </ul> </li> <li>• <b>Aide financière pour la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs polluants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Programme CCEG</b> en cours <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 37 dossiers déposés et éligibles</li> <li>○ 27 dossiers finalisés</li> <li>○ Subvention forfaitaire de 3000 € par dossier</li> <li>○ Subvention totale versée de 81 000 €</li> </ul> </li> <li>➤ <b>Programme CCEG / Agence de l'Eau Loire Bretagne</b> (en cours) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 43 travaux de réhabilitation effectués</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Assainissement Collectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nouvelles missions du service</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement depuis la partie privative (chez le particulier) jusqu'au cours d'eau milieu récepteur, en passant par les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mettre en place des contrôles de branchements chez les particuliers</li> <li>○ Procéder au diagnostic / réhabilitation des réseaux</li> <li>○ Assurer la surveillance des ouvrages d'épuration</li> </ul> </li> <li>➤ Assurer la cohérence des dimensionnements des ouvrages d'assainissement avec le développement de l'urbanisme <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etendre les réseaux pour permettre les raccordements futurs</li> <li>○ Envisager les extensions de stations d'épuration en cohérence avec les exigences du cours d'eau qui reçoit les eaux usées</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeu II - Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire</b>	
<b>5-Accompagner la rénovation de l'habitat</b>	<p><u>Accompagnement du public à la rénovation durable</u> (action 8 de la Strat DD)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evolution de la <u>Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique</u> (PTRE) d'Erdre et Gesvres « <b>SERENHA</b> » (Service de Rénovation de l'Habitat) au regard du nouveau dispositif de financement SARE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement du nouveau fonctionnement "PTRE-SARE" avec définition de nouveaux objectifs pluriannuels (en hausse)</li> <li>➤ Conventionnement avec la Région sur le nouveau dispositif de financement SARE (Service d'accompagnement à la rénovation Energétique) avec transfert de l'activité SERENHA au sein du service Habitat</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique par le conseiller SERENHA</b> pour les sensibiliser à la rénovation énergétique et les accompagner dans leur projet de travaux <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement qui comprend la visite, la réalisation d'une évaluation énergétique chiffrée, une aide à l'analyse des devis et à la mobilisation des aides financières</li> <li>➤ Accompagnement des ménages dans leur projet en phase avant-travaux par les conseillers SERENHA en 2021 : <b>101 visites à domicile</b> réalisées et près de <b>80 projets</b> en cours de réalisation</li> </ul> </li>   <li>• <b>Accompagnement des habitants dans le cadre d'un partenariat et du financement du nouvel Espace FAIRE (ex-Espace Info Energie)</b> sur le territoire d'Erdre et Gesvres pour les informer et les conseiller : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accueil des ménages pour un premier niveau d'information par les conseillers de l'espace FAIRE avec près de 500 ménages informés en 2021</li> <li>➤ Accueil des ménages pour un RDV de conseil personnalisé aux Maisons de l'Emploi de Nort sur Erdre et de Grandchamp des Fontaines par les conseillers de l'espace FAIRE, avec 211 RDV réalisés en 2021</li> </ul> </li>   <li>• <b>Promotion du service SERENHA auprès des différents acteurs de la rénovation et du grand public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Information auprès des entreprises, des professionnels du bâtiment et de la rénovation énergétique, du secteur immobilier et des relais communaux...</li> <li>➤ Organisation d'une réunion d'information en décembre 2021 au sujet des aides financières, en direction de plusieurs entreprises du secteur des Touches</li> <li>➤ Mise en place des actions de communication en direction du grand public : affichage abribus, articles magazine intercommunal et bulletins communaux, mise à jour des pages internet de la plateforme...</li> </ul> </li>   <li>• <b>Participation de SERENHA (et de ses partenaires, SOLIHA, ALISEE, DECLICS...) aux ECOLABS'</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Communication globale et territoriale sur le service d'accompagnement à la rénovation énergétique proposé sur la CCEG</li> <li>➤ Rencontre du conseiller SERENHA avec plus de 30 ménages</li> <li>➤ Co-animation d'une conférence sur la rénovation globale avec un architecte</li> <li>➤ 550 particuliers accueillis lors du salon</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuite du <u>Programme d'Intérêt Général</u> (PIG)</b> pour l'amélioration et l'adaptation des logements privés (2020 - 2023) avec un objectif de 436 logements améliorés sur 4 ans</li> <li>• <b>Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre du <u>Programme d'Intérêt Général 2020-2023</u> pour l'amélioration et l'adaptation du parc de logements privés (<b>action 8 de la Stratégie DD</b>)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 97 logements visités (diagnostic énergétique ou ergothérapeute) avec préconisations de travaux</li> <li>➤ 47 rénovations énergétiques engagées et financées, dont 44 par la CCEG et l'Anah, 1 par Action Logement et 2 par Ma Prime Rénov</li> <li>➤ 46 projets de travaux d'accessibilité et d'adaptation à la perte de mobilité engagés et financés dont 45 par l'Anah et la CCEG et 1 par Action Logement</li> <li>➤ 1 projet de rénovation totale d'un logement destiné à la location financé (conventionnement Anah)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Accompagnement des bailleurs (privés et sociaux) à la rénovation durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre l'habitat indigne <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>6 nouveaux signalements de locatifs présumés non-décents</b>, dont 4 identifiés comme non-décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>6-Développer des projets de construction et rénovation exemplaires dans le patrimoine public</b></p>	<p><u>Maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public &amp; projets publics exemplaires d'écoconstruction et éco-rénovation (action 9 de la Stratégie DD)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des actions en matière de « soutien aux actions de <b>maîtrise de la demande en énergie</b> » dans le cadre du Conseil en Energie Partagé pour les 13 collectivités (CCEG et les 12 communes) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour des <b>suivis énergétiques</b> des communes et de la CCEG et <b>changement de logiciel de suivi des consommations</b> énergétiques : passage de VERTUOZ à SYDECONSO</li> <li>➤ Accompagnement de divers <b>projets de constructions et de rénovation</b> publics par le <b>Conseiller en Energie</b> sur le patrimoine communal et intercommunal</li> <li>➤ Exemples d'accompagnement poursuivis ou lancés en 2021 sur le patrimoine CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance sur le projet de restructuration des ateliers techniques en bâtiment de bureaux et sur l'installation solaire photovoltaïque (100m<sup>2</sup>) sur ce bâtiment, mis en service en 2021</li> <li>○ Suivi du projet d'ombrières photovoltaïque sur les parkings des centres aquatiques,</li> <li>○ Assistance sur la réalisation d'audit énergétique de bâtiments intercommunaux dans le cadre du programme SYDEFI</li> <li>○ Collaboration au travail d'identification des stations d'épuration propices à une installation solaire en toiture ou sur des délaissés au sol</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à la démarche menée sur le parc d'activités Belle Etoile sur l'intégration de critères énergie dans le cahier des charges de cession de terrain et sur l'accompagnement des entreprises pour l'expérimentation de la constitution d'une SAS de projet solaire (démarche en cours) en lien avec ATLANSUN et la SEM SYDELA Energie 44</li> <li>➤ <b>Abaissement de la puissance d'éclairage la nuit</b> sur les parcs d'activités pour réduire les consommations d'énergie</li> <li>● Animation du <b>réseau énergie intercommunal</b> consacrée principalement en 2021 au déploiement du <b>dispositif expérimental SYDEFI</b> dans le cadre de la réponse au Décret Eco-Energie-Tertiaire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Partenariat communes/CCEG/SYDELA pour mettre en œuvre des programmes pluriannuels de rénovation du patrimoine public</li> <li>➤ 3 demi-journées en atelier organisées en 2021 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Démarrage de la mission</li> <li>○ Atelier priorisation des bâtiments</li> <li>○ Atelier "actions mutualisées"</li> </ul> </li> <li>➤ 25 RDV en trilatéral (commune/CCEG/SYDELA) ont été organisés pour avancer sur le projet avec en parallèle la réalisation de : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 13 diagnostics (un par collectivité) et 1 diagnostic territorial</li> <li>○ 25 audits énergétiques et diagnostics d'usages sur l'ensemble du patrimoine concerné</li> <li>○ 12 programmes pluriannuels d'investissement communaux et d'1 programme pluriannuel d'investissement intercommunal (finalisation prévue début 2022)</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>● Travail de <b>préfiguration de l'outil "Cadastre Solaire"</b> par le Conseiller en Energie Partagé et <b>déploiement</b> sur le territoire de la CCEG en 2021 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en service sous la forme d'un guichet unique solaire avec un accompagnement assuré par le Conseiller en Energie Partagé pour les projets solaires photovoltaïque ou thermique des collectivités sur leur patrimoine public</li> </ul> </li> <li>● <b>Poursuite de l'action concernant la mise en place d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement aux élus et techniciens sur la construction et la rénovation durable</b> en lien avec la démarche de structuration d'une filière éco-construction (cf. Paragraphe suivant), action inscrite au Contrat de Transition Ecologique <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser et amener les élus et les techniciens à être capable de maîtriser les différents enjeux et niveaux d'interventions dans un projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment public durable (information actualité, législation en cours, évolution réglementaire, formations...)</li> <li>➤ Accompagner les élus et les techniciens dans les programmes de construction-rénovation via la rédaction d'un cahier des charges types écoconstruction – bâtiment durable</li> <li>➤ Communiquer sur les rénovations et/ou constructions durables des bâtiments publics</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<p><b>7-Structurer une filière d'éco-construction/ éco-rénovation</b></p>	<p><u>Structuration de la filière</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'action « <b>Sensibiliser, communiquer et promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises</b> » en lien avec le FSE (Fond Social Européen) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontre de 4 entreprises du territoire (le Poisson exotique, JB/LM, Ardamez, Aggraconcept) sur l'approche d'écoconstruction sur leurs futurs bâtiments d'entreprises</li> <li>➤ Organisation du salon Les ECOLABS' en novembre 2021 sur la thématique de la rénovation durable et de l'Ecoconstruction (30 entreprises du territoire et 15 associations locales de l'écoconstruction pour un peu moins de 600 visiteurs)</li> </ul> </li> <li>• Poursuite de l'action « <b>Créer un pôle d'innovation et de formation à l'écoconstruction</b> » en lien avec le FSE : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation de formations à destination des élus et techniciens des communes et de la CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Décembre 2021 : une première session de formation "Intégration des matériaux biosourcés dans les projets publics" par le réseau ECHOBAT (5 communes représentées et agents CCEG)</li> <li>○ Décembre 2021 : une première session de formation sur la qualité de l'air intérieur par AIR PAYS DE LA LOIRE (annulée faute de participants suffisants report en 2022)</li> </ul> </li> <li>➤ Sourcing des artisans labellisés RGE du territoire (74 artisans en 2021)</li> <li>➤ Rencontre avec l'association ECHOBAT sur une proposition de structuration d'une filière Terre Chanvre</li> </ul> </li> <li>• Poursuite de l'action « <b>Accompagner la maîtrise d'ouvrage public dans l'écoconstruction</b> » en lien avec le FSE : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontres de 11 communes sur les 12 de la CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation des missions du poste "Chargée de mission en Ecoconstruction" et plus spécifiquement de l'accompagnement pouvant être proposé aux communes</li> </ul> </li> <li>➤ Accompagnement de la commune de Casson : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans la phase étude du projet de la salle polyvalente avec analyse de éléments fournis par l'équipe de maîtrise d'œuvre</li> <li>○ Dans la réflexion sur les enjeux de l'écoconstruction dans l'habitat avec le lancement d'une réflexion sur un règlement de lotissement imposant l'emploi de matériaux biosourcés</li> </ul> </li> <li>➤ Accompagnement de la commune Les Touches : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans la définition de leurs ambitions environnementales et la sélection des candidatures des équipes de MOE pour le projet de Pôle Santé et de co-working</li> <li>○ Dans la réflexion sur les enjeux de l'écoconstruction dans l'habitat avec le lancement d'une réflexion sur un lotissement imposant l'emploi de matériaux biosourcés sur une partie des lots</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement de la commune de Petit-Mars : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans la définition de leurs ambitions environnementales et la participation à la sélection des candidatures des équipes de MOE pour le projet du Pôle Enfance Jeunesse</li> </ul> </li> <li>➤ Accompagnement de la CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans la rédaction du Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines et Paysagères en lien avec l'AURAN pour définir une ambition énergétique et environnementale avec entre autres une obligation pour les porteurs de projets d'intégrer au moins 3 lots biosourcés dans leurs constructions</li> </ul> </li> <li>➤ Participation et appui aux projets pilotés par d'autres services en 2021 (services Développement Durable, Urbanisme, Développement économique) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réseau énergie : Ateliers de priorisation et de mutualisation des bâtiments publics pour les programmes pluriannuels de rénovation énergétique sur le thème éco-rénovation</li> <li>○ Séminaire intégration des enjeux du PCAET dans le PLUI et réunions avec l'AURAN et le CEREMA sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles sur le thème éco-construction</li> <li>○ Démarche sur la ZAC Belle Etoile : Travail sur la rédaction du Cahier des charges des Prescriptions Architecturales, Urbaines et Energétiques sur l'aspect bâtiments performants et éco-matériaux</li> </ul> </li> <li>• <b>Poursuite de l'action « Identifier les acteurs locaux et régionaux, les potentiels et les débouchés des éco-matériaux (biosourcé, géo sourcé et les produits du recyclage) » en lien avec le FSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation aux réunions des réseaux régionaux sur la construction durable : Novabuild, Atlanbois, Construction passive en Pays de la Loire et Ambassadeurs des Matériaux Biosourcés des Pays de la Loire, Qualibat Loire Atlantique, Association Nationale des Professionnels de la Terre Crue (AsTERRE), FDCIVAM (Filière paille et chanvre)</li> <li>➤ Rencontres d'une dizaine d'artisans engagés dans l'écoconstruction du territoire ainsi que l'association ECHOBAT qui dispose d'un groupe local d'artisans à Nort-sur-Erdre</li> <li>➤ Accompagnement d'un porteur de projet dans la création d'une structure fabriquant des panneaux d'isolants en paille de chanvre sur Notre Dame des Landes</li> <li>➤ Premiers échanges avec le SMCNA sur la dynamique autour du réemploi</li> </ul> </li> <li>• <b>Recrutement d'une nouvelle chargée de mission écoconstruction</b> animatrice de la démarche et interlocutrice des acteurs, tant au sein de la collectivité qu'à l'externe (arrivée en février 2021)</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>Enjeu III - Développer l'agriculture et l'alimentation durable</b>	
<b>8-Développer une agriculture durable</b>	<p><u>Stratégie Agricole Territoriale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-construction de la <b>stratégie agricole territoriale (action 11 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition d'un plan d'actions en commission agricole réunie trois fois entre septembre et décembre 2021 sur 3 thématiques essentielles du projet de territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Installation/transmission</li> <li>○ Relation agriculteur/citoyen</li> <li>○ Projet Alimentaire Territorial (PAT) et transitions</li> </ul> </li> <li>➤ Temps d'échange et de débat entre élus lors de chaque commission sur les propositions formulées par les partenaires agricoles, et issues de groupes de travail réalisés en juin et en septembre 2021</li> </ul> </li> <li>• <b>Poursuite de la concertation agricole</b> engagée en 2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite des temps d'échange organisé dans les communes en présence de l'élue dédiée à l'agriculture et l'alimentation et l'ensemble des agriculteurs de la commune <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Objectif des rencontres : <b>avoir un contact direct avec la profession agricole</b> pour connaître les conflits qui peuvent exister sur le terrain, présenter l'accompagnement possible de la commune et de la CCEG sur les projets agricoles</li> <li>○ Rencontre des dernières communes début 2021</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Accompagnement de certaines communes pour la création de groupes d'agriculteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation de la CCEG à plusieurs réunions en présence de l'ensemble des agriculteurs de la commune (Les Touches, Vigneux-de-Bretagne) en plus des réunions de concertation 2020/2021.</li> <li>➤ Poursuite de l'animation en parallèle de groupes d'agriculteurs locaux par certaines communes qui ont déjà leurs propres actions</li> </ul> </li> <li>• Convention partenariale Erdre et Gesvres - Chambre d'Agriculture : <b>accompagnement des cédants pour assurer le maintien de l'activité agricole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mission de sensibilisation et d'accompagnement des cédants confiée à la Chambre d'Agriculture, financée en partie par le Département pour les communes sur le PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels)</li> <li>➤ Décision de la CCEG de proposer cette sensibilisation à l'ensemble des communes du territoire.</li> <li>➤ 176 contacts réalisés d'exploitants de plus de 55 ans, réalisés en 2021</li> </ul> </li> <li>• <b>Réalisation d'actions spécifiques en faveur de l'installation / transmission pour maintenir l'activité agricole</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Organisation d'une visite d'un site agricole pour transmission</b> à la suite d'un changement d'orientation d'un porteur de projet sur la commune de Grandchamp-des-Fontaines.</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des nouveaux porteurs de projets intéressés par le site accompagnés par la SCIC Nord Nantes qui est l'intermédiaire entre la Mairie et les futurs agriculteurs</li> <li>➤ <b>Campagne de communication sur l'installation et la transmission</b> : définition d'un plan de communication</li> <li>• <b>Remise en état des friches agricoles</b> pour maintenir l'activité agricole <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Animation du programme de remise en état des friches agricoles par la chambre d'agriculture en collaboration étroite avec la SCIC Nord Nantes <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 dossiers de subvention soumis à la CCEG en 2021 (14919,2 €) sur trois communes différentes</li> <li>○ Identification de plusieurs sites en friches et travail encourus avec les propriétaires et agriculteurs situés à proximité de ces sites</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<p><b>9-Développer une alimentation de qualité et de proximité</b></p>	<p><u>Projet Alimentaire Territorial</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la <b>mise en œuvre des actions du Projet Alimentaire Territorial : le PAT (action 12 de la Stratégie DD)</b></li> <li>• <b>Accompagnement des communes dans le suivi des marchés publics</b> par le GAB44 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Réalisation du suivi par le GAB 44 des marchés publics</b> pour 5 communes qui avaient également été accompagnées en amont à la rédaction de ces marchés (par le GAB 44), avec l'objectif de vérifier si les engagements des sociétés de restauration collective respectent les pourcentages de la loi EGALIM (produits de qualité, produits bio, repas sans viande)</li> </ul> </li> <li>• <b>Participation et collaboration au Projet Alimentaire Territorial départemental</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Lancement de la démarche d'animation d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle départementale</li> <li>➤ Thématique de l'agriculture et l'alimentation définie comme prioritaire lors de la conférence des EPCI et proposition de la CCEG pour être <b>co-animatrice d'un chantier de réflexion sur l'approvisionnement de la restauration collective</b></li> <li>➤ Définition collective d'un plan d'actions par un ensemble de collectivités qui sera suivi et animé par le Département en 2022 avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La <b>création d'un réseau des PAT sur la Loire-Atlantique</b></li> <li>○ La mise en place d'un <b>groupement d'achats</b> pour les collèges qui sera <b>élargi par la suite aux autres structures</b></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Organisation de temps de sensibilisation sur l'agriculture et alimentation durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Animation auprès des scolaires par le GAB44</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>30 animations</b> ont été réalisées auprès des <b>scolaires (CM1 et CM2)</b> sur le territoire de la CCEG, avec une première partie en classe dédiée à la sensibilisation à l'alimentation, suivi d'une visite de ferme</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Finalisation du cycle d'événements animé par la FDCIVAM 44 sur la production et la cuisine des légumineuses sur la CCEG</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 réunion organisée en juin 2021 avec la participation de plusieurs cuisiniers du territoire et des élus</li> </ul> </li> <li>• <b>Réalisation d'un guide des producteurs locaux (action inscrite au Contrat de Transition Ecologique)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Contexte : poursuite d'un travail initié par le Conseil de Développement Erdre et Gesvres sur la transition agricole et alimentaire, qui avait fléchi la réalisation d'un guide des producteurs à destination des habitants du territoire</li> <li>➤ Publication en février 2021 du guide recensant les agriculteurs locaux faisant de la vente directe ou proposant leurs produits en circuits-courts sur le territoire</li> <li>➤ Guide qui répertorie également les AMAP, les marchés de producteurs et autres lieux pour s'approvisionner localement, ainsi que les épiceries VRAC</li> </ul> </li> <li>• <b>Réalisation d'une campagne de communication en 2021 pour la sortie du guide des producteurs locaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Campagne d'affichage sur le mobilier urbain de la CCEG avec une photographie professionnelle qui a effectué 12 portraits d'agriculteurs (une exploitation agricole par commune) pour communiquer sur le guide et le métier d'agriculteur</li> <li>➤ Mise en ligne d'un site internet début 2021 avec des informations sur l'agriculture et l'alimentation et sur le guide, régulièrement réactualisé et qui fait état (aujourd'hui) de 74 référencements</li> </ul> </li> <li>• <b>Finalisation de l'enquête sociologique auprès des agriculteurs pour comprendre les freins à la conversion à l'agriculture biologique (action inscrite au Contrat de Transition Ecologique)</b></li> <li>• <b>Engagement de la réflexion sur le PAT 2 (2022-2024)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Prolongation d'une année du PAT 1 (2018-2021) jusqu'à fin 2022</b>, en raison du retard lié de la crise sanitaire et de la réalisation de nouvelles actions non prévues initialement dans le PAT 1</li> <li>➤ <b>Dépôt d'un dossier pour un PAT 2 pour les trois prochaines années dans le cadre du Plan de Relance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de réunions avec les partenaires, le réseau alimentation composé d'élus communaux, et la commission agriculture pour définir les futures actions à mener</li> <li>○ Continuité des actions du premier PAT avec un élargissement d'actions "grand public" et notamment la mise en place du Défi Foyers Alimentation Positive animé par le GAB 44 ; l'organisation de temps de sensibilisation pour l'ensemble des agriculteurs et l'accompagnement des communes à la réalisation de fermes ouvertes</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>10-Lutter contre la précarité alimentaire</b>	<u>Sensibilisation/accompagnement</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion sur le <b>projet d'épicerie solidaire itinérante</b>, état des lieux sur les différentes pratiques concernant les dons alimentaires dans les communes</li> <li>• Organisation en effectif réduit d'un atelier par la MSA sur la thématique de l'alimentation, dans le cadre des activités du CLIC</li> </ul>
<b>Enjeu IV - Développer l'offre de mobilité durable</b>	
<b>11-Aménager le territoire pour favoriser la mobilité durable</b>	<u>Aménagements cyclables</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuite des études de faisabilité, négociation et acquisition foncière</b> pour la <b>réalisation d'itinéraires cyclables</b> d'intérêt Communautaire (<b>action 14 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 13 143 m2 acquis pour l'aménagement de liaisons douces sur Grandchamp des Fontaines et Treillières</li> </ul> </li> <li>• Poursuite de l'<b>action inscrite au CTE pour accélérer la réalisation des continuités cyclables d'intérêt communautaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coopération avec les territoires voisins pour développer les liens vélo et la réalisation d'itinéraires cyclables</li> </ul> </li> <li>• Réalisation d'<b>aménagement pour favoriser la multimodalité des déplacements</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création d'un mini Pôle d'Echange Multimodal à Héric (120 places VL, 24 places vélo, abri voyeur) avec une évolution du réseau Aléop à venir <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet partenarial Région, Département, CCEG, commune</li> </ul> </li> <li>➤ Installation de 300 places stationnements sécurisées (box individuel fermeture avec antivol de l'utilisateur et abri collectif sécurisé à code sur demande auprès du service mobilité) en intermodalité des points de connexion du réseau Aléop</li> </ul> </li> </ul>
<b>12-Favoriser la pratique du vélo</b>	<u>Plan vélo</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en oeuvre du <b>Plan Vélo</b> avec 3 axes principaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménager et partager le territoire</li> <li>➤ Développer l'offre de service</li> <li>➤ Soutenir et accompagner la pratique du vélo pour tous</li> </ul> </li> <li>• Réalisations 2021 pour la mise en œuvre du Plan Vélo : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>10 kms de liaison cyclable</b> : le Canal au Plessis Pas Brunet - vers le bourg de Nort sur Erdre et la liaison Grandchamp - Treillières</li> <li>➤ <b>Inauguration en septembre 2021 de l'itinéraire nortais</b> avec prêt de vélos à assistance électrique, plateau de maniabilité vélo et découverte de la liaison à vélo</li> <li>➤ Maitrise d'ouvrage CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Expérimentation de voie communale déclassée et convertie en voie cyclable, peinture pour marquage au sol réfléchissante</li> <li>○ Pose de compteurs : 29 000 vélos sur 2021</li> <li>○ Acquisitions foncières</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuité du <b>service de location de vélos à assistance électrique Véloce (action 17 de la Stratégie DD)</b> proposé à l'ensemble des actifs et personnes en recherche d'emploi sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Gestion du parc <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 150 vélos à assistance électrique</li> <li>○ 5 vélos à assistance électrique cargo (3 familiaux et 2 professionnels)</li> <li>○ 25 nouvelles draisienne (15 16 pouces)</li> <li>○ Location renforcée en période estivale avec des vélos issus de la filière réemploi</li> </ul> </li> <li>➤ Promotion du service <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à des temps forts de tests de vélos à assistance électrique</li> <li>○ Présentation du service à la demande</li> <li>○ Prêt aux communes</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>13-Favoriser la pratique du covoiturage</b>	<u>Co-voiturage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement de l'adhésion à <b>Ouest Go (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)</b> pour encourager et animer le co-voiturage sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation au comité technique</li> </ul> </li> </ul>
<b>14-Améliorer l'offre de transports en commun</b>	<u>Transports collectifs</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la démarche pour <b>maintenir les lignes existantes et expérimenter de nouvelles dessertes (action 20 de la Stratégie DD)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Liaisons Nantes-Ragon et Ragon-Nantes financée par CCEG</li> <li>➤ Trajets supplémentaires n°300 jusque Casson et financement de rotations supplémentaires Saint Mars du Désert n°360</li> </ul> </li> <li>• Gestion du transport scolaire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 5 103 élèves utilisateurs</li> <li>➤ 78 cars</li> </ul> </li> </ul>
<b>Enjeu V - Développer la production et la consommation des énergies renouvelables</b>	
<b>15- Développer les projets individuels et collectifs citoyens, privés et publics de production et/ou consommation d'énergies renouvelables</b>	<u>Développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine bâti public (action 22 de la Stratégie DD)</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accompagnement des projets d'énergies renouvelables</b> sur le patrimoine public dans le cadre du Conseil en Energie Partagé <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>45 projets d'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine public (communes et CCEG)</b> accompagnés en partenariat avec le Sydela dont <b>25 nouveaux projets</b></li> <li>➤ <b>20 projets publics d'ombrières avec production solaire photovoltaïque</b>, accompagnés en partenariat avec le SYDELA (parkings publics communaux et parkings CCEG ex : centres aquatiques)</li> <li>➤ Mise en service de 100 m2 d'installation solaire photovoltaïque sur le bâtiment C (bâtiment mobilité) avec autoconsommation individuelle totale de l'énergie produite sur ce bâtiment, le Siège et les véhicules électriques</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<p><u>Projets bois énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>2 projets de chaufferie bois énergie à l'étude</b> accompagnés dans le cadre du Conseil en Energie Partagé</li> <li>• Renouvellement de la Délégation de Service Public des équipements aquatiques (chaufferie bois pour les Bassins d'Ardéa)</li> </ul> <p><u>Projets citoyens d'énergies renouvelables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du <b>dispositif d'animation et de conseil</b> pour sensibiliser, faire émerger et accompagner les <b>projets collectifs citoyens d'énergies renouvelables</b> sur la CCEG (<b>action 21 de la Stratégie DD</b>) dans le cadre <b>d'un conventionnement avec l'association RECIT</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>2 collectifs citoyens accompagnés en 2021</b> (à Vigneux de Bretagne et Sucé sur Erdre), dont le collectif de Vigneux Tournesoleil, qui a permis la mise en service d'une centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc sur la toiture du restaurant scolaire de la Paquelais, pour de l'autoconsommation collective, projet co-porté par la commune de Vigneux de Bretagne et le collectif citoyens Vigneux Tournesoleil</li> <li>➤ <b>1 nouveau collectif citoyen identifié</b> (Notre Dame des Landes) et proposition d'un accompagnement (pour 2022)</li> <li>➤ <b>Prolongation jusqu'à fin 2021 de la convention avec RECIT</b> pour l'accompagnement et l'émergence des projets citoyens d'énergies renouvelables dans le cadre d'un avenant</li> <li>➤ <b>Bilan de la mission 2020-2021</b> et <b>préparation de la nouvelle convention 2022-2023</b></li> </ul> </li> <li>• Renouvellement de l'adhésion à RECIT (ex-Energies Citoyennes en Pays de Loire) et participation au réseau <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Désignation de la CCEG au Conseil d'Administration de RECIT</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Cadastre solaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en service en 2021 du <b>cadastre solaire</b> sur le territoire, en partenariat avec le SYDELA pour développer la production photovoltaïque ou thermique (<b>action 21 de la Stratégie DD et action inscrite au CTE</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Outil pour <b>connaitre le potentiel solaire des toitures</b> du territoire</li> <li>➤ Déploiement sous la forme d'un <b>guichet unique solaire</b> auprès des différents publics, avec un contact unique par cible pour un accompagnement (interne ou externe) sur un projet solaire photovoltaïque ou thermique : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accompagnement des particuliers externalisée au réseau Faire/France Rénov (ex-Espace Info Energie) : association ALISEE, dans le cadre de SERENHA</li> <li>○ Accompagnement des entreprises externalisée à ATLANSUN (réseau des acteurs professionnels de la filière solaire du Grand Ouest) ou Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire</li> <li>○ Accompagnement des collectivités assurée en interne par le Conseiller en Energie Partagé</li> <li>○ Accompagnement des agriculteurs à définir</li> </ul> </li> <li>➤ Plus de 30 projets solaires étudiés fin 2021</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<p><u>Atlas solaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariat avec la DDTM 44 et le SYDELA qui ont engagé <b>l'élaboration d'un outil d'identification des gisements fonciers pour le développement des centrales photovoltaïques au sol</b> : Atlas solaire sous la forme d'une carte collaborative <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Volonté de se doter d'outil unique et collaboratif sur la Loire-Atlantique dans un contexte de lutte contre l'artificialisation des sols et de développement important de projets d'énergies renouvelables portés par des privés : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Instrument de politique publique pour l'aide à la décision collective</li> <li>○ Outil SIG autoporteur directement exploitable par les collectivités</li> </ul> </li> <li>➤ Expérimentation 2020-2021 avec la CCEG comme territoire pilote, pour préfigurer l'outil puis élargissement aux autres EPCI au second semestre 2021</li> <li>➤ Potentiel de sites mobilisables identifié sur la CCEG <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étape 1 : Définition d'un pool de sites théoriquement mobilisables pour PV au sol</li> <li>○ Étape 2 : Qualification de l'opportunité du PV au sol</li> <li>○ Étape 3 : Pré-contrôles faisabilité</li> <li>○ Étape 4 : Intégration sites supplémentaires</li> <li>○ Étape 5 : Contrôles préalables aux visites terrain (critères raccordement électrique + vérification évolution récente des sites)</li> <li>○ Étape 6 : Visites terrain et reconfiguration de la forme des sites</li> </ul> </li> <li>➤ Formation du Conseiller en Energie Partagé en octobre 2021 à l'usage de la carte collaborative</li> <li>➤ Présentation de l'outil aux élus lors d'un séminaire de formation sur l'énergie solaire en octobre 2021 et aux agents communaux en charge de l'urbanisme lors d'un groupe métier urbanisme en décembre 2021</li> <li>➤ Sollicitation des communes fin 2021 pour renseigner la carte collaborative</li> <li>➤ Finalisation de l'outil prévue au premier semestre 2022 pour une diffusion aux EPCI</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>16-Soutenir la filière bois-énergie</b></p>	<p><u>Poursuite de la réflexion sur la filière bois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement et intégration de deux actions de la Stratégie DD (action 7 sur la charte forestière et <b>action 23 sur le soutien à la filière bois énergie</b>) au sein d'une seule et même fiche action du CTE en 2020 : action en faveur d'une gestion durable de la forêt et de la haie</li> <li>• Lancement d'un recrutement pour mettre en place l'action du CRTE sur la charte forestière mais nécessité de revoir le portage politique du projet avant de recruter</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>Enjeu VI - Favoriser le changement de comportements</b>	
<p><b>17- Développer les démarches inter-entreprises en faveur du développement durable</b></p>	<p><u>Mobilité durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la démarche de réalisation de PDIE <b>Plans de Déplacement Inter-Entreprises</b> (action inscrite au Contrat de Transition Ecologique) sur les parcs d'activités de <b>Ragon et Erette / Grand'haie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif : projet qui vise à réaliser des plans de déplacements inter-entreprises et mobiliser les entreprises des parcs d'activité en vue de modifier les parts modales sur les trajets domicile travail</li> <li>➤ <b>Recours au programme Mobil Ethic (CEE incub ethic)</b>, programme fléché par la Région</li> <li>➤ Réalisation d'une enquête et d'un diagnostic mobilité, d'évènements et d'animations sur les zones d'activités, de plans d'actions et de temps de concertation</li> <li>➤ Démarche partenariale entre le service Mobilités et le service Emploi sous l'angle du développement économique, de l'emploi et de la GTPEC (Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Energies renouvelables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Démarche d'accompagnement des entreprises volontaires</b> en lien avec ATLANSUN et la SEM SYDELA Energie 44 <b>pour un projet collectif d'installation et production solaire</b> dans le cadre de la commercialisation de l'ilot nord de la ZAC Belle Etoile <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement pour répondre l'obligation de recours à une énergie renouvelable dans le nouveau cahier des charges de cession de terrain (obligation à laquelle il peut être répondu soit de manière individuelle, soit collectivement si un nombre suffisant d'entreprises s'engage)</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>18-Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements</b></p>	<p><u>Prévention des déchets</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Redevance incitative</b> pour encourager la réduction des déchets <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Evolution des tarifs de la redevance incitative en 2021 pour 2022 : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Évolution de la production de déchets enfouis et hausse continue de la Taxe Générale des Activités Polluantes sur ces déchets</li> <li>○ Nouvelles dépenses générées par le quai de transfert</li> <li>○ Enjeu au niveau du réseau des déchèteries (rénovation, évolutions réglementaires et investissements)</li> </ul> </li> <li>➤ Courrier adressé dans tous les foyers avec calendrier</li> <li>➤ Évolution des supports de communication</li> </ul> </li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre du <b>Plan local de prévention des déchets (action 27 de la Stratégie DD)</b>, certaines actions portées par le SMCNA dans le cadre de son contrat d'objectifs 2020/2022 avec l'ADEME <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 280 participants aux animations grand public proposées notamment lors des évènements "Touche pas à mon spot", les Ecolabs* et la Semaine de la Réduction des déchets* (* avec des acteurs locaux et/ou le SMCNA)</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Extension des consignes de tri</b> à partir du 4 janvier 2021 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en service du quai de transfert à Héric</li> <li>➤ Transfert des emballages au centre de tri de Ploufragan (22)</li> </ul> </li> <li>• Poursuite du <b>programme de sensibilisation au tri et à la prévention des Déchets auprès des scolaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 43 classes sensibilisées</li> <li>➤ Proposition aux classes de CP d'accueillir un lombricomposteur sur l'année scolaire 21/22 : 10 classes volontaires</li> <li>➤ Participation au rallye citoyen des collèges à Nort sur Erdre</li> </ul> </li> <li>• Poursuite du <b>prêt de matériel lors de manifestations</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pour le tri sélectif (supports de sacs...)</li> <li>➤ Pour les campagnes de ramassage (gants, gilets jaunes, pinces...)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Déchèterie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'expérimentation de tri du plâtre à la déchèterie de Grandchamp des Fontaines</li> <li>• Poursuite de la démarche de compactage en déchèterie permettant de limiter le nombre de rotations, sur une partie des bennes et matériaux (déchets verts, tout-venant, cartons, bois)</li> </ul> <p><u>Compostage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien au compostage partagé (collectif)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivi annuel des sites de compostage partagé et organisation d'une formation "réfèrent de site", par le SMCNA</li> <li>➤ Participation au groupe de travail "Biodéchets" du SMCNA</li> <li>➤ Poursuite de l'accompagnement des sites de compostage partagé : 8 entre voisins (dont 1 nouveau à Vigneux de Bretagne) et 6 en restaurant scolaire (dont 1 nouveau à Les Touches)</li> </ul> </li> <li>• <b>Soutien au compostage individuel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation au compostage individuel avec remise d'un composteur aux participants <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 700 personnes formées en 2021</li> <li>○ Réalisation en visioconférence des formations compostage jusqu'en avril</li> <li>○ Première formation au lombricompostage organisée en novembre</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Réduction des déchets verts pour limiter leur apport en déchetterie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagnes d'affichage en mai 2021 : aide à l'achat d'un kit mulching</li> <li>• 1 animation mon jardin zéro déchet à Saint Mars du Désert (40 participants)</li> <li>• <b>Poursuite de l'aide à la location de broyeurs à végétaux</b> en partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique</li> </ul> <p><u>Lutte contre le gaspillage alimentaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au Projet Alimentaire de Territoire et reprise des formations à la réduction du gaspillage alimentaire proposées aux communes par le SMCNA</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<p><u>Eau et milieux aquatiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation et de formation pour l'amélioration de la qualité de l'eau (<b>action 32 de la Stratégie DD</b>) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite de la démarche à Nort-sur-Erdre, pour accompagner le projet d'aménagement de l'ouvrage de Vault</li> <li>➤ Organisation d'une réunion publique avec UFC QUE CHOISIR à Fay de Bretagne sur la qualité de l'eau</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Qualité de l'air</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement de l'adhésion à Air Pays de Loire pour développer des actions d'amélioration de la qualité de l'air</li> <li>• Sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organisation de réunions publiques avec UFC QUE CHOISIR sur la thématique du radon</li> <li>➤ Organisation d'un évènementiel "sensibilisation du grand public à la qualité de l'air intérieur" lors du salon des Ecolabs avec Air Pays de Loire</li> <li>➤ Dépôt d'un dossier demande de subvention en septembre à la DREAL pour organiser 3 réunions de sensibilisation/information auprès de la population sur la qualité de l'air intérieure avec un focus sur l'impact du chauffage au bois : subvention obtenue et première réunion programmée au premier trimestre 2022</li> <li>➤ Organisation d'une formation en interne auprès de 15 agents de la CCEG sur la qualité de l'air intérieur prévue initialement en 2021, et qui a dû être reportée à 2022 faute de participants</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Economie d'énergie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement du dispositif WATTY à l'école (portage CCEG en partenariat avec les communes volontaires, animation par l'association Alisée) qui consiste à mettre en place un <b>parcours de sensibilisation et formation aux économies d'énergie auprès du public scolaire</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Bilan 2019/2021 : 650 élèves, 26 classes, 10 écoles, 5 communes</li> <li>➤ Renouvellement 2021/2023 : 500 élèves, 20 classes, 7 écoles, 6 communes</li> </ul> </li> <li>• Financement du <b>défi DECLIC (ex- Défi Famille à Energie Positive)</b> sur le territoire d'Erdre et Gesvres, animation par le FDCIVAM 44 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 équipes et 7 foyers participants pour l'édition 2020-2021</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Energies renouvelables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Organisation d'évènements grand public pour sensibiliser plus largement au sujet des énergies renouvelables</b> et communiquer sur les projets citoyens d'énergies renouvelables <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un ciné débat avec la diffusion du film We The Power à Héric (28/06/21) avec une trentaine de participants</li> <li>➤ Un atelier ACT'ENR à Vigneux de Bretagne (16/09/21) avec une vingtaine de participants</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<p><u>Mobilité durable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibilisation du public scolaire à l'écomobilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre du programme MOBY : programme de plan déplacement établissement scolaire sur 4 écoles (Treillières et Grandchamp des Fontaines)</li> <li>➤ Mise en place de cursus pédagogique écomobilité scolaire avec proposition d'un catalogue d'animation pour les établissements scolaires <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 5 écoles ont participé au défi mobilité régional en 2021</li> <li>○ 3 écoles ont bénéficié de formation pour les CM2 de maniabilité du vélo</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Sensibilisation du grand public à l'écomobilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Restitution du projet Travel(l)ing, projet de résidence artistique en Erdre et Gesvres dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, sur la thématique de la mobilité : une restitution générale et 3 représentations grand public à Grandchamp des Fontaines</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Accessibilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibilisation du public scolaire à l'accessibilité et au handicap</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>572 écoliers (du CE1 au CM2) ont été sensibilisés au handicap et à l'accessibilité lors de la semaine de l'accessibilité du 5 au 11 avril 2021</b></li> <li>➤ Expérimentation des handicaps moteurs et visuels par les élèves pour comprendre l'accessibilité à travers trois ateliers pratiques au sein de leur école</li> <li>➤ 14 classes inscrites sur 22 ont également pu échanger avec une personne non voyante et son épouse sur le handicap visuel au quotidien</li> <li>➤ 180 élèves de 6ème des collèges de Nort-Sur-Erdre ont été sensibilisés au handicap et à l'accessibilité autour de 3 ateliers : parcours en fauteuil, simulation de la malvoyance, comprendre l'accessibilité</li> </ul> </li> <li>• <b>Sensibilisation du grand public scolaire lors de la semaine de l'accessibilité du 5 au 11 avril 2021</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Campagne d'affichage contre le stationnement gênant sur le mobilier urbain</li> <li>➤ Communication autour de cette semaine (Magazine intercommunal, Bulletins municipaux, Réseaux sociaux, Presse locale...)</li> </ul> </li> </ul> <p><u>RDV chez l'Habitant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement de la CCEG d'habitants volontaires pour animer des ateliers d'échanges de pratiques (entre habitants), s'appuyant sur des tests, de la manipulation ou des démonstrations concrètes pour favoriser le passage vers l'adoption de nouvelles pratiques</li> <li>➤ 1 RDV chez l'habitant organisé en 2021 (peu de RDV en raison du contexte sanitaire)</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<p><b>19- Développer l'éco-exemplarité des collectivités</b></p>	<p><u>Projet d'administration</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet d'administration</b> qui vise <b>l'amélioration continue et la transversalité</b> dans le fonctionnement de la CCEG avec 12 objectifs et 39 actions <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plan d'actions non figé, qui a vocation à être complété par d'autres actions se rattachant à ces objectifs (plan de prévention des risques psycho sociaux, démarche de modernisation des relations aux publics, révision du schéma de mutualisation avec les communes, processus de réorganisation du temps de travail, l'expérimentation de télétravail, nouveau plan de Développement managérial 2020/2022...)</li> </ul> </li> <li>• <b>Poursuite et mise en œuvre de certaines actions en 2021</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Processus de réorganisation du temps de travail que la Chambre Régionale des Comptes avait demandé d'initier dans son rapport public en juin 2018 et qui a abouti fin 2021 à l'approbation d'un protocole sur le respect des 1607 heures annuelles de travail, dans le cadre du dialogue social ou de l'expérimentation de télétravail initiée en 2019 qui a abouti à l'approbation d'une charte généralisée du télé travail mis en œuvre à l'automne 2021 (après les phases de travail à distance imposée par la crise sanitaire)</li> <li>➤ Elaboration d'un baromètre social dans le cadre du plan de prévention des risques psycho-sociaux et réalisation d'une enquête auprès des agents du 5 au 29 octobre dont les résultats ont été présentés au CHSCT (14/12/21)</li> <li>➤ Réflexion sur la poursuite d'un nouveau projet d'administration en phase avec le nouveau projet de territoire adopté par les élus en 2021 qui devra être conduite à l'issue de plusieurs séminaires agents et élus prévus en 2022</li> </ul> </li> <li>• <b>Décalage d'un certain nombre de projets prévus en 2021 (actions du projet d'administration et du plan managérial) en raison de la crise sanitaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Démarche de modernisation des relations aux publics qui a été mise en veille pour des raisons de priorisation de l'action des services sur d'autres thématiques...</li> <li>➤ Actions du projet d'administration et du plan managérial qui n'ont pas pu être menées en 2021 seront réévaluées en 2022 pour être reprogrammées en fonction de la sortie de crise sanitaire</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Commande publique responsable</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la réflexion sur la constitution d'un service commun "commande publique" en attente des résultats de l'étude sur la mutualisation</li> <li>• Organisation d'un service d'assistance à la mobilisation <b>des clauses sociales</b> dans les marchés publics (données janvier à novembre 2021) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 18 770 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales</li> <li>➤ 78 bénéficiaires</li> <li>➤ 52 entreprises concernées</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<p><u>Accessibilité et Handicap</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Actions de mise en accessibilité dans les bâtiments d'Erdre et Gesvres</b> issues de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la CCEG : réalisation et suivi (en partenariat avec le service technique) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en place des bandes de guidage entre les places de stationnement Personne à Mobilité Réduite et l'entrée de certains bâtiments (Hôtel d'entreprises, Bâtiment de la Direction Aménagement de l'Espace)</li> </ul> </li> <li>• <b>Mise à jour des données d'accessibilité des bâtiments</b> en 2021 <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise à jour de la <b>liste des ERP publics</b> et privés <b>accessibles sur le territoire, avec 39 nouveaux ERP Public rendus accessibles par rapport à 2020</b> ;</li> <li>➤ Mise à jour des <b>cartes interactives "grand public" et "tableau de bord"</b> (pour les élus et techniciens) qui permettent de visualiser l'ensemble des itinéraires (cheminements, traversées), parkings et bâtiments publics accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, sur le territoire.</li> </ul> </li> <li>• Mise en place en place du <b>système de téléphonie accessible aux sourds et malentendants</b> à compter du 22 novembre 2021 pour les services et partenaires de la CCEG et pour les 12 communes du territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Près de <b>120 agents formés</b> à l'outil et sensibilisés au handicap auditif dont <b>23 agents de la CCEG</b> et 13 salariés de nos partenaires</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Démarche de réduction de déchets en interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la démarche d'expérimentation avec un groupe de 6 agents volontaires pour tester le « <b>lombricompostage</b> » à domicile</li> <li>• <b>Compostage des biodéchets</b> du siège administratif</li> <li>• Expérimentation système de comptage des impressions sur un appareil</li> </ul> <p><u>Mobilité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parc de véhicules CCEG 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2 véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule),</li> <li>➤ 6 véhicules électriques</li> <li>➤ 6 bornes de recharges</li> <li>➤ Vélos à assistance électrique mis à disposition des agents</li> </ul> </li> <li>• <b>Suivi de la consommation des véhicules</b> réalisé, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé</li> <li>• <b>Plan de Déplacement d'Administration</b> de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite de l'élaboration d'un Plan de Déplacement Administration qui s'inscrit dans une démarche plus globale de Plans de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE)</li> <li>➤ Démarche poursuivie sur deux parcs d'activité (Ragon et Erette/Grand'haie) via le programme "Mobil Ethic" (CEE incub ethic) qui est soutenu par la Région</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Projet mené de manière partenariale avec le service Mobilités et le service économie, sous l'angle du développement économique, de l'emploi et de la Gestion Territoriale Prévisionnelle des Emplois et des Compétences</li> <li>➤ Démarche qui a consisté plus précisément à la <b>réalisation d'une enquête et d'un diagnostic mobilité</b> auprès des salariés des zones d'activité, afin de mieux déterminer les besoins en termes de mobilité travail / domicile, à l'animation d'évènements sur les zones d'activité, à la réalisation de la concertation et à la réflexion sur le futur plan d'actions</li> </ul>
<b>Enjeu VII - Soutenir les initiatives en faveur du développement durable</b>	
<b>20-Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi</b>	<u>Réutilisation et réemploi</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de l'<b>étude de définition du futur centre de ressources</b> à Nort sur Erdre</li> <li>• Poursuite de la <b>collecte des objets recyclerie en déchèterie</b> aux jours d'ouverture à Grandchamp des Fontaines et Vigneux de Bretagne, à des dates ponctuelles à Nort sur Erdre et Sucé sur Erdre</li> <li>• Poursuite du <b>don de bois de chauffage issu des déchèteries</b> sur le site de Treffieux par SMCNA sur le 1er trimestre <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 23 tonnes données</li> </ul> </li> <li>• Pérennisation de l'action concernant l'organisation d'une semaine de <b>don de matériel et matériaux de bricolage</b> (animée par le SMCNA) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 6 semaines en 2021, soit une semaine par déchèterie</li> </ul> </li> </ul>
<b>21-Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs en faveur du développement durable</b>	<u>Participation au programme Transition Energétique et Sociétale (TES) en partenariat avec le CD d'Erdre et Gesvres</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Territoire d'expérimentation dans le cadre du programme de recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Objectif : <b>favoriser les conditions d'émergence et de développement de projets de transition énergétique</b>, portés par des collectifs (entreprises, agriculteurs ou associations), en les articulant avec des politiques publiques territoriales engagées, et avec en visée l'évolution des modes de vie (habiter, se déplacer, se nourrir)</li> </ul> </li> <li>• <b>Renouvellement de la participation au programme TES III, en 2021, en tant que territoire d'expérimentation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Signature d'une nouvelle convention de partenariat</li> </ul> </li> <li>• <b>Mise en place d'un comité de pilotage Transitions et Solidarités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Composé du Président, du Vice-président en charge des Transitions, de la Vice-présidente en charge des Solidarités, du Conseil de Développement, et d'une partie du Comité de Direction et de TES</li> </ul> </li> <li>• <b>Réflexion sur une démarche globale à mener pour faciliter l'appropriation et la mise en œuvre du projet de territoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition d'ambitions transversales sur les transitions, les solidarités et la participation citoyenne</li> <li>➤ Participation du président, DGS et VP en charge du DD à une session de formation du collège des transitions sociétales</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Participation à l'action-recherche du programme Transition Energétique et Sociétal (TES) avec le Conseil de Développement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Participation aux instances, groupes de travail, séminaires et temps d'échanges avec les autres territoires d'expérimentation</li> </ul> </li> <li>• <b>Préparation de séminaires (élus, agents) avec Collporterre et TES</b></li> </ul> <p><u>Soutien aux initiatives en faveur des transitions (action 37 de la Stratégie DD)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Poursuite de la démarche sur le soutien aux initiatives en partenariat avec le Conseil de Développement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Travail du Conseil de développement et de son comité des initiatives pour repérer des initiatives, faire du lien entre elles et engager une dynamique collective entre porteurs de projets du territoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 10 réunions du comité des initiatives en grand groupe et 10 réunions du comité restreint</li> <li>○ 26 porteurs de projets enquêtés sur l'état d'avancement de leurs projets, leurs difficultés et leurs besoins</li> <li>○ 12 maires rencontrés pour recueillir leur vision de la participation citoyenne, du soutien aux initiatives et des transitions</li> <li>○ 4 entretiens collectifs réunissant 21 agents de la CCEG sur l'accompagnement au soutien aux initiatives</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Au niveau de la CCEG :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Rencontre de porteurs de projets de tiers lieux (Saint Mars du Désert, Grandchamp des Fontaines) et séance de travail avec utilisation d'un outil mis en place dans le cadre de TES : transisiomètre</li> <li>➤ Participation aux réunions de travail "tiers-lieux" organisé par SMDD</li> <li>➤ Recensement des initiatives en faveur de la prévention, de la collecte et de la réduction des déchets par le Service Déchets en partenariat avec le CD et promotion des actions lors de la Semaine de Réduction des Déchets</li> </ul> </li> <li>• <b>Projet de création d'une Fabrique destinée à soutenir les initiatives</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Action 37 de la Stratégie DD et action inscrite au CTE qui vise à constituer une communauté d'acteurs, qui travaillent ensemble et qui mobilisent leurs réseaux pour aider les porteurs de projets</li> <li>➤ 1 réunion de bilan/débrief sur les difficultés rencontrées</li> <li>➤ Projet mis en attente et qui sera relancée en 2022</li> </ul> </li> </ul> <p><u>Conseil de Développement (CD)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 61 adhérents (dont 24 femmes et 41 actifs) et un réseau de 1300 personnes du territoire</li> <li>• 15 administrateurs et 3 co-présidents</li> <li>• 9 réunions de Conseils d'administration et 16 réunions de Bureaux</li> <li>• 3 temps forts pour les adhérents : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les enjeux et défis actuels de notre territoire en juillet, en présentiel</li> <li>➤ Nos représentations sur les notions de « transitions », « solidarités » et participation citoyenne en octobre, en présentiel</li> <li>➤ Assemblée générale en décembre, en visio</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 nouveau groupe de réflexion-action « Transitions solidaires » en cours de lancement</li> <li>• 1 renouvellement de convention de partenariat avec le CCEG pour 3 ans</li> <li>• 1 nouvelle convention de partenariat avec le programme d'action Transition énergétique et sociétal pour 3 ans</li> <li>• Participation à 10 instances de la CCEG : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Comité de programmation Leader Canal Erdre et Loire</li> <li>➤ Comité de suivi de la Stratégie de développement durable</li> <li>➤ Comité de suivi du Projet alimentaire territorial</li> <li>➤ Comité de suivi Contrat local santé</li> <li>➤ Comité de pilotage Gestion territoriale des emplois et compétences</li> <li>➤ Conseil de vie sociale du CLIC</li> <li>➤ Comité d'organisation de la Coopérative jeunesse</li> <li>➤ Commission consultative des services publics locaux</li> <li>➤ Commission intercommunale d'accessibilité</li> <li>➤ Comité de suivi des services civiques</li> </ul> </li> <li>• Contributions sur 10 projets portés par la CCEG <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nouveau projet de territoire</li> <li>➤ Intégration des enjeux air, énergie, climat dans le Plan local d'urbanisme</li> <li>➤ Projet d'habitat senior</li> <li>➤ Recensement des initiatives en faveur de la prévention, de la collecte et de la réduction des déchets</li> <li>➤ Dispositif de concertation sur l'évolution du service déchet</li> <li>➤ Filière des services à la personne</li> <li>➤ Projet artistique « Travelling » sur la mobilité</li> <li>➤ Rencontre des associations et des acteurs du transport solidaire</li> </ul> </li> <li>• Contributions sur 4 projets de partenaires externes : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétal</li> <li>➤ « Journée dialogue civil » organisée par le Président de l'Assemblée Nationale</li> <li>➤ Projet associatif de la Mission locale</li> <li>➤ Politique de l'eau du Syndicat du bassin versant</li> </ul> </li> <li>• 6 témoignages auprès de différents partenaires ou territoires (coordination nationale des CD réseau des Territoires d'expérimentation du programme d'action-recherche Transitions énergétique et sociétal, réseau 44 des CD)</li> <li>• Présentation du CD dans 3 Conseils municipaux et dans 2 réunions d'accueil des nouveaux habitants</li> </ul>
<p><b>22- Développer la coopération en faveur du développement durable</b></p>	<p><u>Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Signature du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique (C2RTE)</b>, nouveau dispositif contractuel de l'Etat qui regroupe tous les contrats de l'Etat et notamment le Contrat de Transition Ecologique (CTE) : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plus de 40 M€ d'investissements pour les projets communaux et intercommunaux conventionnés</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Plus de 3,6 M€ de subvention de l'Etat pour le territoire pour l'année 2021 (dotations classiques et plan de relance)</li> <li>➤ Poursuite des actions démarrées dans le premier CTE</li> <li>• <b>Finalisation de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) 2015-2020 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 834 473 € perçus sur 1M€ prévus (écart dû à la non-réalisation d'une action)</li> </ul> </li> <li>• <b>Suivi et mise en œuvre des différents contrats et conventions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Préparation du contrat intercommunal avec le Département</li> </ul> </li> <li>• <b>Réponses à des appels à projets ou dépôts de demandes de subventions pour financer des projets de transition :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réponse appel à projets "mobilité innovante" avec le service mobilité avec deux projets présentés et été retenus <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Achat de VAE avec puces pour calculer les kilométrages pour une meilleure analyse de l'utilisation des vélos</li> <li>○ Action d'accompagnement des familles pour un changement des comportements en matière de mobilité du quotidien</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Développement de partenariats avec les territoires voisins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du plan d'actions du <b>pôle métropolitain 2021/2023</b> auquel adhère la CCEG, avec plusieurs thèmes prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mobilité et transport</li> <li>➤ Accompagnement opérationnel aux projets urbains</li> <li>➤ Protection de l'environnement</li> <li>➤ Développement économique</li> </ul> </li> <li>• Participation aux réunions préparatoires du futur Schéma de Cohérence Territorial</li> <li>• Participation aux réunions du groupe technique énergie en vue de l'élaboration du futur Schéma de Développement des Energies Renouvelables du Pôle Métropolitain <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poursuite du projet "Grandes Toitures Photovoltaïque"</li> </ul> </li> <li>• Participation en 2021 aux <b>ateliers organisés par le Conseil Départemental sur l'alimentation</b> dans le cadre de la conférence des EPCI</li> <li>• Participation aux <b>discussions animées par la Région</b> au niveau des <b>bassins de mobilité pour faire évoluer le réseau en 2022-2023</b> avec tous les EPCI du bassin nantais avec l'objectif de mettre en place des <b>contrats de mobilité</b> (tous modes de déplacement)</li> <li>• Participation à la <b>réflexion en cours sur l'uniformisation des titres de transport</b></li> <li>• Poursuite de la mise en œuvre de <b>services mutualisés avec la CCRB et la CCRN</b> dans un esprit de collaboration et d'efficience de l'action publique <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Service unifié <b>SIG</b> (Système d'Information Géographique) : poursuite des missions du Service</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Pays touristique/ EPIC Erdre Canal Foret</b> : poursuite du plan d'actions de promotion touristique à partir du financement apporté par la taxe de séjour instaurée à l'occasion de sa création et définition du plan stratégique triennal 2021/2023</li> <li>➤ Fonctionnement du <b>service commun instruction du droit des sols</b> : 3 922 actes d'urbanisme instruits dans le cadre du service commun ADS, avec 66 % des dossiers instruits sur le territoire d'Erdre et Gesvres</li> <li>➤ Service de <b>Transport à la demande</b> : Fusion des périmètres Nozay, Blain et Erdre et Gesvres avec une gestion administrative assurée par la CCEG</li> <li>• Animation et gestion du <b>programme leader Canal Erdre et Loire</b> avec la CCRB, la CCRN et la CCEG <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accompagnement de porteurs de projets et tenue de 2 Comité de Programmation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 12 dossiers accompagnés dans le cadre du programme LEADER</li> <li>○ 371 982.09 € de montant prévisionnel de subvention</li> <li>○ Montant moyen de dossier : 27 119.54 €</li> <li>○ 3 dossiers instruits par la Région en 2021 pour un montant de 170 244.25 €</li> </ul> </li> <li>➤ Préparation de la prochaine programmation européenne <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux réunions de concertation pour le prochain programme LEADER et préparer la prochaine candidature</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Poursuite du <b>fonctionnement du CLIC</b> avec la CCRB <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 963 nouveaux dossiers de demandes</li> <li>➤ 1 192 personnes aidées</li> <li>➤ 12 333 entretiens (physiques, téléphoniques, courriers, courriels)</li> <li>➤ 32 gestions de situations complexes</li> <li>➤ 127 personnes en situation de handicap accueillies</li> <li>➤ 183 évaluations à domicile réalisées pour les caisses de retraite</li> <li>➤ Ateliers en effectif réduit maintenus en 2021 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 ateliers thématiques : “nutrition” (MSA) avec 6 participants, “prévention mémoire” avec 9 participants (MSA) et “vitalité” avec 8 participants</li> <li>○ Ouverture de l'espace des aidants : 6 aidants accueillis au maximum</li> <li>○ Formation ateliers numérique /tablette avec 4 sessions de 20h et 24 usagers formés</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><u>Coopération en interne (CCEG)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 démarche en cours sur l'opportunité de création d'1 nouveau service commun (Commande publique), en attente des résultats de l'étude “mutualisation”</li> <li>• 13 collectivités membres du Conseil en Energie Partagé</li> <li>• 8 collectivités membres du service RH/paie</li> <li>• 11 collectivités adhérentes au service commun informatique en 2021</li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
<b>Enjeu VIII- Mettre en œuvre, suivre et évaluer la stratégie de Développement Durable</b>	
<p><b>23- Planifier, garantir la participation, suivre la mise en œuvre, évaluer</b></p>	<p><u>Participation, mise en œuvre et suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre des 12 communes avec le Vice-président au premier trimestre 2021 pour présenter la Stratégie de Développement Durable auprès des nouveaux élus (Développement Durable et Participation citoyenne) et agents des 12 communes et créer de l'interconnaissance <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation du plan d'actions (Stratégie DD et PCAET) et du service Amélioration de l'Action Publique et Développement Durable</li> <li>➤ Echanges sur leurs projets en faveur du développement durable et des transitions et sur les modalités de participation citoyenne au sein de leurs communes</li> <li>➤ Echanges sur leurs attentes et besoins</li> <li>➤ Interrogation des communes sur la proposition de constitution d'un réseau Développement Durable entre les communes et la CCEG</li> </ul> </li> <li>• Création d'un réseau Développement Durable entre les communes et la CCEG suite aux 12 rencontres, avec 3 réunions de réseau organisées en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition des objectifs du réseau : faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie DD, partage d'une finalité commune pour le territoire en matière de Développement Durable, lieu d'échanges, de partages d'idées et d'expériences entre les communes</li> <li>➤ Définition des modalités de fonctionnement du réseau : réseau animé par la CCEG, composé d'un binôme élu/agent</li> <li>➤ Tour des projets et difficultés rencontrés dans les communes : création d'une base de recensement des projets communaux en faveur du développement durable intégrant la présentation de l'action, le niveau d'avancement, le contact...</li> <li>➤ Identification des sujets à travailler : de nombreux sujets ressortis dont deux principaux en 2021 : la biodiversité via l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) et la participation des habitants</li> <li>➤ Point d'information sur les projets menés par la CCEG et les actualités (dispositif services civiques, recensement des initiatives en faveur de la réduction des déchets et semaine de la prévention des déchets, démarche d'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi...) et expérimentation d'un l'outil numérique du réseau pour communiquer et transmettre des informations</li> </ul> </li> <li>• Création et instauration du comité de suivi de la Stratégie de Développement Durable, avec 3 réunions organisées en 2021 : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Composition : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vice-Présidents et agents concernés par les axes thématiques de la Stratégie DD</li> <li>○ 2 élus communaux (conseillers municipaux ou conseillers communautaires)</li> <li>○ Partenaires : SYDELA, AIR PAYS DE LOIRE, DDTM44, Région, Département, ADEME, Conseil de Développement</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>

Objectifs	Actions menées en 2021
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Définition du rôle du COSUI : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Garant de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie DD : suivi global de la mise en œuvre des actions et de l'évaluation (méthode d'évaluation, choix d'indicateurs, recueil de données)</li> <li>○ Directement associé à la mise en place de certaines actions très transversales (ex : démarche d'intégration des enjeux air énergie climat dans le PLUi)</li> </ul> </li> <li>➤ Présentation de l'état d'avancement de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET réalisé fin 2021 (deuxième année de mise en œuvre de la Stratégie) au Comité de suivi de la Stratégie DD</li> <li>➤ Définition et validation de la feuille de route pour le mandat sur les thèmes "transitions énergétiques", "qualité de l'air" "accompagnement aux changements de comportements" et "soutien aux initiatives, lors du dernier COSUI restreint (élus uniquement)</li> <li>• Rédaction et présentation du rapport annuel de Développement Durable pour rendre compte de l'action menée en matière de Développement Durable</li> <li>• Réflexion initiée en 2021 avec le réseau départemental TELA animé par la DDTM 44 et le SYDELA et qui regroupe l'ensemble des chargés de missions PCAET de Loire-Atlantique pour l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie DD et du PCAET qui devra être réalisée en 2022 (obligation réglementaire)</li> <li>➤ Création d'un groupe de travail animé par le réseau TELA entre les 4 ECPI qui seront concernés par l'évaluation à mi-parcours en 2022, dont la CCEG</li> </ul>

# ANNEXE 1 : CHIFFRES CLES DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2021

---

La fiche ci-après présente un bilan chiffré des actions menées par la communauté de communes en 2021, sur les enjeux de développement durable :

- Bilan en matière d'aménagement et d'environnement
- Bilan en termes de modes de consommation et production responsables
- Bilan en matière socio-économique
- Bilan sur la citoyenneté responsable et participative

## 1. Bilan en matière d'aménagement et d'environnement

### Aménagement et foncier

- *Maintien des terres agricoles*
  - 2 subventions (3600 et 1700 €) attribuées pour défrichage en 2021 (1 subvention de 1500 € en 2020)
  - 1 acquisition foncière relative aux friches agricoles en 2021 à Grandchamp des Fontaines
- *Gestion du foncier*
  - 13 143 m<sup>2</sup> acquis pour l'aménagement de liaisons douces sur Grandchamp des Fontaines et Treillières (11 822 m<sup>2</sup> en 2020)
  - 5 reventes foncières réalisées en 2021 dans le cadre du portage foncier sur les communes de Vigneux de Bretagne, d'Héric et de Nort sur Erdre (2 en 2020 sur les communes de Vigneux de Bretagne et les Touches)
  - 1 acquisition pour agrandissement du Terrain d'Accueil des Gens Du Voyage de Nort Sur Erdre
  - 1 évolution du droit de préemption urbain lié au captage de Nort Sur Erdre
  - 1 parcelle acquise en 2021, soit 100 036 m<sup>2</sup> pour le parc d'activités de la JACOPIERE (5 parcelles acquises, soit 42 929 m<sup>2</sup> pour l'extension du parc d'activités IV NATIONS en 2020)

### Urbanisme

- *Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*
  - 4 procédures d'évolution du PLUi prescrites (un total de 6 procédures d'évolutions du PLUI prescrites depuis décembre 2019)
  - 1 séminaire annuel de l'urbanisme qui a rassemblé 70 élus du territoire sur le sujet du renouvellement urbain et plus particulièrement de la maîtrise de l'étalement urbain
- *Développement de l'accompagnement en Ingénierie urbaine :*
  - 3 nouveaux accompagnements lancés / réalisés en 2021 et poursuite des 2 accompagnements initiés en 2020
  - 2 formations élus organisées
  - 2 études urbaines en cours réalisées en copilotage avec les mairies de Héric et Vigneux de Bretagne

### Préservation de l'environnement et de la biodiversité

- *Assainissement Non Collectif (missions du service)*
  - 321 examens de contrôle préalables à la conception et à l'implantation d'un assainissement individuel dont 69 avis mairie sur des projets d'urbanisme (357 examens en 2020 et 64 avis mairie)
  - 305 vérifications de bonne exécution des travaux (268 en 2020)
  - 380 visites périodiques de bon fonctionnement (354 en 2020)
  - 316 visites de contrôle d'installation existantes réalisées dans le cadre de cessions immobilières (317 en 2020)
  - 155 interventions commandées et réalisées par le nouveau prestataire ALZEO pour des prestations de vidange des assainissements individuels (187 en 2020 par l'ancien prestataire ALTEA)
- *Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG)*
  - Programme en cours
    - 37 dossiers déposés et éligibles (22 en 2020)
    - 27 dossiers finalisés (23 en 2020)
    - Subvention forfaitaire de 3000 € par dossier
    - Subvention totale versée de 81 000 € (69 000 € en 2020)

- *Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG-Agence de l'Eau Loire Bretagne)*
  - Programme en cours
    - 43 travaux de réhabilitation effectués (37 en 2020)
- *Campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques envahissants sur l'Erdre*
  - 3,6 tonnes de Jussie arrachée en 2021 (4 en 2020)

## Eaux et Milieux Aquatiques

- *Poursuite du programme d'actions Erdre Amont 44*
  - 2 ouvrages situés sur l'Erdre (à Nort sur Erdre) ayant fait l'objet de travaux pour la restauration de la continuité, avec reconnexion des tronçons de cours d'eau pour la faune aquatique sur environ 2 500 m entre le gué et l'aval du Moulin de Quiquengrogne :
    - Le Gué du Pré Gaillé : suppression et remplacement par un pont de 11 m de long
    - Le site de Vault :
      - Suppression du clapet basculant du Moulin
      - Aménagement du plan d'eau de Vault avec création de 700m<sup>2</sup> de banquette enherbée et 200 m de protection de berge
      - Réfection du bief du Moulin de Vault et aménagement de nouvelles vannes
      - Création d'1 micro-seuil pour le fonctionnement de la station DREAL
      - Création de pré-barrages en aval du pont routier de Vault
  - 1 travail de conception des panneaux pédagogiques du sentier d'interprétation sur le ruisseau du Houssais à Nort-sur-Erdre-sur-Erdre
- *Plan de Gestion du Marais de la Grande Bodinière (Casson, Sucé-sur-Erdre et Nort-sur-Erdre) :*
  - 1 plan de gestion pour le Marais en cours d'élaboration : définition des objectifs en 2021

## Energie

- *Conseil en Energie Partagé et maîtrise des consommations énergétiques*
  - 13 collectivités adhérentes
  - Déploiement du dispositif expérimental SYDEFI en 2021 dans le cadre de l'animation du réseau énergie, avec une démarche partenariale communes/CCEG/SYDELA comprenant :
    - Réalisation de 13 diagnostics collectivités et d'1 diagnostic territorial
    - Réalisation de 25 audits énergétiques et diagnostics d'usages sur l'ensemble du patrimoine concerné
    - Réalisation de 12 Plans Pluriannuels d'Investissement communaux et d'1 Plan Pluriannuel d'Investissement intercommunal (finalisation prévue début 2022)
    - 3 demi-journées d'ateliers (démarrage de la mission / atelier priorisation des bâtiment / atelier actions mutualisées)
    - 25 réunions de travail en trilatéral (commune/CCEG/SYDELA)
- *Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique « SERENHA »*
  - 489 informations de 1<sup>er</sup> niveau (*équivalence acte A1 du SARE*) dont 101 traitées par SERENHA et 388 par l'Espace conseil FAIRE (404 en 2020)
  - 263 conseils personnalisés (*équivalence A2 du SARE*) avec 211 RDV conseil FAIRE aux Maisons de l'Emploi de Nort sur Erdre et Grandchamp des Fontaines (180 en 2020)
  - 80 accompagnements de projet avant travaux (*équivalence A4 du SARE*) pour 101 visites à domiciles réalisées par le conseiller SERENHA (102 visites en 2020)
  - 30 ménages rencontrés par le conseiller SERENHA lors du salon ECOLABS' (550 particuliers accueillis lors du salon)

## Transitions

- *Stratégie de Développement Durable et PCAET*
  - 3 comités de suivi
  - 12 réunions avec les communes pour présenter la stratégie et échanger sur les projets municipaux en matière de développement durable
  - 3 réunions du nouveau réseau DD (communes et CCEG)
- *Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique (C2RTE)*
  - 1 Signature officielle du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Ecologique
  - 63 projets inscrits dans le C2RTE qui représentent plus de 40 M€ d'investissements
- *TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)*
  - Finalisation du programme TEPCV : 834 473 € perçus sur 1M€ prévus (écart dû à la non-réalisation d'une action)
- *Participation au programme Transition Energétique et Sociétale*
  - 1 nouvelle convention de partenariat : renouvellement de la participation au programme TES III en tant que territoire d'expérimentation
  - 1 Comité de pilotage Transitions et Solidarités (président, VP solidarités, VP transitions, conseil de développement, une partie du CODI, TES)
  - Participation aux instances, groupes de travail, séminaires et temps d'échanges avec les autres territoires d'expérimentation
- *Repérage des initiatives et création d'une Fabrique de territoire*
  - 1 rencontre de porteurs de projets Tiers-lieu (Saint Mars du Désert et Grandchamp des Fontaines)
  - 1 séance de travail avec utilisation d'un outil mis en place dans le cadre de TES : (transisiomètre)
- *Sensibilisation et acculturation*
  - Préparation de 2 séminaires élus agents en 2021 (prévus en 2022) en partenariat avec TES et Collporterre

## Mobilité

- *Service de location de vélo (Véloce)*
  - 150 vélos à assistance électrique
  - 5 vélos à assistance électrique cargo (3 familiaux et 2 professionnels)
  - 25 draisiennes
- *Transports scolaires*
  - 5 103 élèves utilisateurs (4 850 utilisateurs en 2020)
  - 78 cars (77 en 2020)
- *Aménagement pour favoriser l'intermodalité*
  - 300 places stationnements sécurisées installées (box individuel fermeture avec antivol de l'usager et abri collectif sécurisé à code sur demande auprès du service mobilité)
  - 1 pôle d'échange multimodal créé à Héric : 120 places véhicules légers, 24 places vélo, abri voyeur

## **2. Bilan en termes de modes de consommation et production responsables**

### Production d'énergies renouvelables

- *Production et consommation d'énergie photovoltaïque – Conseil en Energie Partagé*
  - 45 projets d'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine public accompagnés en partenariat avec le Sydela (20 en 2020) dont 25 nouveaux projets (11 en 2020)
  - 20 projets d'ombrières photovoltaïque accompagnés en partenariat avec le SYDELA

- Mise en service de 100 m<sup>2</sup> d'installation solaire photovoltaïque sur le bâtiment C (bâtiment mobilité) avec autoconsommation individuelle totale de l'énergie produite sur ce bâtiment, le Siège et les véhicules électriques
- 1 cadastre solaire en fonctionnement pour accompagner des projets solaires photovoltaïque ou thermique : plus de 30 projets étudiés fin 2021
- *Projets bois énergie*
  - 2 projets de chaufferie bois énergie à l'étude accompagnés (1 projet réseau de chaleur bois en 2020)
- *Projets citoyens d'énergies renouvelables*
  - 2 collectifs citoyens accompagnés (2 en 2020)

#### Commande publique responsable

- *Marchés publics avec clauses sociales (manque les données concernant le mois de décembre 2021)*
  - 18 770 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales (32 032 heures en 2020)
  - 78 bénéficiaires (116 en 2020)
  - 52 entreprises concernées (85 en 2020)

#### Projet alimentaire territorial

- *Sensibilisation à l'alimentation durable*
  - 1 reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial niveau 2
  - 15 animations réalisées par le GAB 44 auprès des scolaires (15 classes sensibilisées en 2020)
- *Accompagnement à la rédaction des marchés publics*
  - 10 communes accompagnées sur 12 dans la rédaction des marchés publics
  - 4 communes ont débuté un suivi de leur marché public (5 autres pour 2022)
- *Mise en ligne du guide des producteurs locaux*
  - 50aine de producteurs rencontrés pour le guide en vente directe
  - 74 référencements sur le site internet
  - 12 portraits réalisés pour la campagne d'affichage
  - Campagnes de communication engagées sur le "consommer local"

#### Agriculture

- *Soutien à l'activité agricole*
  - 3 commissions agriculture
  - 3 réunions communales avec les agriculteurs
  - 1 visite de site organisée avec la présence d'une dizaine de porteurs de projets, dédiée à l'installation (1 en 2020)

### **3. Bilan en matière socio-économique**

#### Culture

- *Projet stratégique*
  - 3ème année du Projet Culturel de Territoire avec l'Etat (DRAC) et le département 44
- *Projets avec les services jeunesse*
  - 6 structures jeunesse participant au projet collectif autour des court-métrages, impliquant une trentaine de jeunes (7 structures en 2020)
- *Parcours culturels dans le cadre scolaire*
  - 132 classes accueillies sur un spectacle en 2021 au lieu des 167 classes prévues (cause COVID) (21 en 2020 au lieu des 99 classes prévues - cause COVID)
  - 35,25 heures d'ateliers de pratiques en classe : danse, théâtre, médiation artistique... (55 heures en 2020)

- 2 formations à destination des enseignants : danse en élémentaire de 6 heures délivrée par deux danseurs ; théâtre de 3h en élémentaire et secondaire par un comédien, financée par la CCEG (1 formation en 2020)
- *Projets auprès des publics du champ médical ou social*
  - 1 dispositif "Places solidaires" avec Le Grand T, Cap Nort et l'Escale culture mis en œuvre et déployé pour la première année avec les CCAS des communes d'Erdre & Gesvres
- *Salon du Livre Jeunesse*
  - 91 classes participantes (82 en 2020) - annulation de l'ouverture au public
- *Subvention aux associations (88 389 € pour 11 bénéficiaires en 2020)*
  - 70 300 € pour 8 bénéficiaires (projets culturels d'intérêt communautaire), certains projets ayant été annulés du fait de la crise sanitaire
  - 55 683 € pour 2 bénéficiaires (délégation Interventions en milieu scolaire) (54 767 € pour 2 bénéficiaires en 2020)

### Précarité et Handicap

- *Programme d'Intérêt Général 2020-2023 pour l'amélioration et l'adaptation du parc de logements privés*
  - 97 logements visités (diagnostic énergétique ou ergothérapeute) avec préconisations de travaux (65 en 2020)
  - 47 rénovations énergétiques engagées et financées (47 en 2020), dont 44 par la CCEG et l'Anah (40 en 2020), 1 par Action Logement et 2 par Ma Prime Rénov
  - 46 projets de travaux d'accessibilité et d'adaptation à la perte d'autonomie engagés et financés (17 en 2020), dont 45 par l'Anah et la CCEG (14 en 2020) et 1 par Action Logement
  - 1 projet de rénovation totale d'un logement destiné à la location financé (conventionnement Anah)
- *Lutte contre l'habitat indigne*
  - 6 nouveaux signalements de locatifs présumés non-décents (4 en 2020), dont 4 identifiés comme non-décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration (3 en 2020)
- *Centre local d'information et de coordination (CLIC)*
  - 1963 nouveaux dossiers de demandes (1 788 en 2020)
  - 1192 personnes aidées (997 en 2020)
  - 12 333 entretiens (physiques, téléphoniques, courriers, courriels) (12 368 en 2020)
  - 32 gestions de situations complexes (83 en 2020)
  - 127 personnes en situation de handicap accueillies (128 en 2020)
  - 183 évaluations à domicile réalisées pour les caisses de retraite (115 en 2020)
  - Ateliers en effectif réduit maintenus en 2021
    - o 3 ateliers thématiques : "nutrition" à Sucé sur Erdre (MSA) avec 6 participants, "prévention mémoire" à Blain avec 9 participants (MSA) et "vitalité" à Treillières avec 8 participants
    - o Ouverture de l'espace des aidants : 6 aidants accueillis au maximum
    - o Formation ateliers numérique /tablette- 4 sessions de 20h (24 usagers)

### Contrat Local de Santé

- *Convention Territoriale Globale avec la CAF*
  - 4 rencontres avec les acteurs du territoire de la petite-enfance-enfance-jeunesse en 4 sous-groupes puis regroupé en plénière
    - o Action 8 : « Favoriser l'accès aux activités » (mobilité entre les communes)
    - o Action 6 : Diagnostic meilleure connaissance des jeunes
    - o Action 5 : Créer un réseau et un pôle ressource sur la thématique du handicap
    - o Action 9 : « Les actions innovantes »
- *Parentalité*
  - 1 temps fort sur la parentalité "Autopsy" organisé avec les représentants des parents d'élèves de Grandchamp des Fontaines, de Treillières, de Saint Mars du Désert et la CAF

- *Sensibilisation aux enjeux santé-environnement*
  - 2 réunions de prévention animées par l'UFC Que Choisir sur la thématique du "radon" (Casson et Nort sur Erdre)
  - 1 réunion animée par l'UFC Que Choisir sur la thématique de "l'eau" (Fay de Bretagne)
- *Solidarité (COVID)*
  - 1 soutien apporté aux campagnes de dépistage avec 1 sollicitation de l'ARS
- *Construction de la Communauté Professionnelle Territoriale en Santé avec les professionnels de santé du territoire et relais du portage vers l'Inter Union Régionale des Professionnels de Santé*
  - 1 projet de santé en cours de construction avec les professionnels de santé du territoire déclinant la politique du projet régional de santé.

### Sécurité

- *Prévention et gestion des risques*
  - 7 séances CHSCT dont 3 communes avec le Comité technique
  - 2 intersessions CT-CHSCT avec les représentants du personnel et la direction
  - 4 réunions du réseau des assistants de prévention (2 en 2020)
  - 395 boîtes de masques (soit 19750 masques de protection à usage unique) distribués aux agents et élus en 2021 dans le cadre du contexte sanitaire
  - 5 versions du protocole sanitaire de la collectivité en 2021

### Habitat

- *Logement des seniors*
  - 3 ateliers organisés réunissant au total 60 usagers seniors, dans le cadre de l'étude lancée en 2020 sur les besoins en habitat intermédiaire des seniors)
- *Aire d'accueil des gens du voyage*
  - 1 rénovation totale / extension d'une aire d'accueil des gens du voyage (Nort-sur-Erdre et Treillières)

### Développement économique

- *Soutien aux porteurs de projets*
  - 25 dossiers soutenus dans le cadre d'Initiative Loire Atlantique (27 dossiers en 2020)
- *Animation économique*
  - 2 petits déjeuners ILAN (Grandchamp des Fontaines et Vigneux de Bretagne)
  - 3 petits-déjeuners à destination des porteurs de projets Belle Etoile sur la thématique du photovoltaïque animé par la SEM SYDELA et ATLANSUN
- *Filière éco-construction « Sensibiliser, communiquer et promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises »*
  - 30 entreprises du bâtiment du territoire et 15 associations locales de l'écoconstruction mobilisées pour les 600 visiteurs du Salon de la rénovation durable et de l'Ecoconstruction LES ECOLABS'
  - 8 entreprises rencontrées pour l'intégration de matériaux dans leurs projets de construction
- *Filière éco-construction « Accompagner la maîtrise d'ouvrage public dans l'écoconstruction »*
  - 3 projets de bâtiments communaux intégrant une démarche d'écoconstruction en cours d'accompagnement
  - 2 projets de lotissements communaux intégrant une réflexion sur l'Ecoconstruction dans l'habitat en cours d'accompagnement
  - 7 techniciens et 2 élus formés aux matériaux biosourcés dans les projets publics
- *Filière éco-construction « Créer un pôle d'innovation et de formation à l'écoconstruction »*
  - 75 entreprises du territoire RGE sur 785 entreprises du bâtiment en Erdre et Gesvres
  - 1 jeune artisan actuellement accompagné dans le développement d'un isolant local biosourcé

### Commerce :

- *3 études de développement commercial réalisées en 2021*
- *1 nouvelle Stratégie de Développement commercial avec la création d'1 poste dédié*

### Aménagement des Parcs d'activité

- *Surface commercialisée en 2021 pour accueillir les entreprises*
  - 3,9 hectares
- *Surface aménagée en 2021 pour accueillir les entreprises*
  - 14,5 hectares

### Emploi

- *Mission d'information et d'accompagnement des Maisons de l'Emploi*
  - 1129 personnes en contact (971 en 2020)
  - 896 postes à pourvoir pour 1610 candidatures reçues (905 postes en 2020 et 2 147 candidatures reçues en 2020)
  - 301 jeunes inscrits sur l'opération emploi saisonnier (64 en 2020)
  - 633 visites à la Cyber-base emploi (793 en 2020)

### Tourisme

- *Activités Canal Erdre Foret*
  - 11 127 personnes accueillies en Erdre Canal Forêt (en comptant les fermetures Covid) (9079 personnes en 2020)
  - 48 410 utilisateurs du site web Erdre Canal Forêt et 851 460 affichages des randonnées sur les sites dédiés (IGN et cirkwi)
  - Environ 154 000 € de recette de taxe de séjour par nuit dans les hébergements (environ 140 000 € en 2020)

### Coopération territoriale

- *Mutualisation et services communs*
  - 3 922 actes d'urbanisme instruits dans le cadre du service commun ADS (3 346 en 2020) avec 66 % des dossiers instruits sur le territoire d'Erdre et Gesvres (66% en 2020)
  - 11 collectivités adhérentes au service commun informatique en 2021
  - 8 collectivités membres du service commune RH/paie et 9 132 bulletins émis en 2021
- *GAL LEADER Canal Erdre et Loire*
  - 13 dossiers accompagnés dans le cadre du programme LEADER (4 en 2020)
  - 371 982.09 € de montant prévisionnel de subvention (147 928.39 € en 2020)
  - Montant moyen de dossier : 27 119.54 € (24 654.17 € en 2020)
  - 3 dossiers instruits par la région en 2021, soit 170 244.25 € (13 en 2021, soit 248 229.72 €)

## **4. Bilan sur la citoyenneté responsable et participative**

### Jeunesse

- *Coopérative Jeunesse de Services*
  - 12 jeunes coopérants
  - 20 chantiers réalisés (missions principales : enquêtes et informations pour un diagnostic, nettoyage et désherbage, lavage de voitures, accueil administratif)
  - Chiffre d'affaires : 8 112 €
  - 1 entreprise créée en 2021 par un jeune passé par une CJS d'Erdre et Gesvres
- *Services civiques avec recrutement de jeunes volontaires et offres de mission à la CCEG et en communes (fin 2021)*
  - Ambassadeur vélo, 2 jeunes volontaires recherchés au sein du service Mobilités de la CCEG
  - Ambassadeur lecture et culture pour tous, 1 jeune volontaire recherché au sein du service Culture de la CCEG
  - Ambassadeur de la transition énergétique, 1 jeune volontaire recherché au sein des services DD et habitat de la CCEG
  - Ambassadeur développement durable, 1 jeune volontaire recherché au sein de la Mairie d'Héric

- Ambassadeur citoyenneté auprès des jeunes et des habitants, 2 jeunes volontaires recherchés au sein de la Mairie des Touches
- Ambassadeur citoyenneté auprès des jeunes et des habitants, 1 jeune volontaire recherché au sein de la Mairie de Vigneux-de-Bretagne
- 1<sup>ère</sup> jeune volontaire recrutée au service emploi (arrivée en janvier 2022) pour travailler sur la mission relative à la création de nouveaux supports de communication des offres d'emploi

### Sensibilisation au développement durable

- *Sensibilisation à la prévention des déchets et au recyclage*
  - 280 participants aux animations grand public (690 en 2020) :
    - 1 stand de sensibilisation au tri lors de « Touche pas à mon spot » à Nort sur Erdre, avec 30 participants
    - 1 stand de sensibilisation au réemploi des matériaux de construction lors des Ecolabs à Treillières (avec le SMCNA) avec 30 participants
    - Programme d'animations en novembre (notamment Semaine de la Réduction des Déchets), avec des acteurs locaux et le SMCNA, 220 participants :
      - Thématiques proposées : campagnes nettoyage dans la nature, mon jardin zéro déchet, ateliers de co-réparation Repair café, animation ou installation d'un site de compostage partagé, rdv chez l'habitant, ateliers produits ménagers ou cosmétiques « faits maison », visite du centre d'enfouissement
  - Année scolaire 20/21 : 43 classes de primaires et participation au rallye citoyen des collèges de Nort sur Erdre
  - Accueil d'un lombricomposteur sur l'année scolaire 21/22 par 10 classes de CP
- *Promotion du réemploi*
  - 6 zones de don de matériel de bricolage d'une semaine, une par déchèterie (animées par le SMCNA) : 6 tonnes "données" au global (1 zone en 2020 avec 2,77 T "données")
- *Promotion de la réduction des déchets verts (SMCNA)*
  - Stabilité du nombre de demandes de bons de locations de broyeurs (156 en 2020)
  - Lancement de l'aide à l'achat de kit mulching
  - Reconduction du don de bois de chauffage à Treffieux sur le 1er trimestre : 23 tonnes « données » (5 tonnes en 2020)
  - Formations proposées aux communes (depuis décembre) : 1 élu sensibilisé, 2 agents formés
- *Promotion du compostage*
  - 48 formations à la pratique du compostage (dont 1 sur le lombricompostage) avec plus de 700 personnes formées
  - Plus de 700 composteurs individuels distribués aux personnes formées (dont 8 lombricomposteurs)
  - 14 sites de compostage partagé : 8 pour les particuliers (dont 1 nouveau à Vigneux de Bretagne) et 6 pour la restauration scolaire
- *Promotion de la lutte contre le gaspillage alimentaire*
  - 6 agents formés : formations proposées aux communes par le SMCNA (reprise en octobre)
- *Sensibilisation aux économies d'énergie*
  - Programme WATTY à l'école :
    - 1 nouvelle convention d'animation pour la période 2021-2023 avec 20 classes, 6 communes, 7 écoles, 500 élèves (26 classes, 5 communes, 10 écoles, 650 élèves pour la période 2019-2021)
  - Défi DECLICS (ex- Famille à énergie positive) – édition 2020-2021
    - 3 équipes et 7 foyers participants (2 équipes et 18 foyers en 2020)
- *Sensibilisation aux énergies renouvelables*
  - Sensibilisation grand public :
    - 1 ciné-débat avec 30 participants
    - 1 atelier "ACT Energies Renouvelables" avec 20 participants

- Sensibilisation élus :
  - 1 session de formation sur les grands projets d'énergies renouvelables (éolien, centrale photovoltaïque...) avec 70 participants
  - 1 session de formation spécifique sur les projets solaires avec 30 participants
- *Sensibilisation des scolaires à l'écomobilité*
  - Lancement du programme MOBY avec plan déplacement établissement scolaire
    - 4 écoles participantes
  - Cours pédagogique écomobilité scolaire : catalogue d'animation pour les établissements scolaires
    - 5 écoles ont participé au défi mobilité régional
    - 3 écoles ont bénéficié de formation pour les CM2 de maniabilité vélo
- *Sensibilisation du grand public à l'écomobilité*
  - Restitution du projet Travel(l)ing
    - 1 restitution générale
    - 3 représentations grand public
- *Sensibilisation et échanges de pratiques*
  - 1 "Rendez-vous chez l'habitant" organisé (3 en 2020)

## Participation

- *Conseil de développement*
  - 61 adhérents (dont 24 femmes et 41 actifs) et un réseau de 1300 personnes du territoire
  - 15 administrateurs et 3 co-présidents
  - 9 réunions de Conseils d'administration et 16 réunions de Bureaux
  - 3 temps forts pour les adhérents :
    - Les enjeux et défis actuels de notre territoire en juillet, en présentiel
    - Nos représentations sur les notions de « transitions », « solidarités » et participation citoyenne en octobre, en présentiel
    - Assemblée générale en décembre, en visioconférence
  - 10 réunions du comité des initiatives en grand groupe et 10 réunions du comité restreint
  - 26 porteurs de projets enquêtés sur l'état d'avancement de leurs projets, leurs difficultés et leurs besoins
  - 12 maires rencontrés pour recueillir leur vision de la participation citoyenne, du soutien aux initiatives et des transitions
  - 4 entretiens collectifs réunissant 21 agents de la CCEG sur l'accompagnement au soutien aux initiatives
  - 1 nouveau groupe de réflexion-action « Transitions solidaires » en cours de lancement
  - 1 renouvellement de convention de partenariat avec le CCEG pour 3 ans
  - 1 nouvelle convention de partenariat avec le programme d'action Transition énergétique et sociétal pour 3 ans
  - Participation à 10 instances de la CCEG :
    - Comité de programmation Leader Canal Erdre et Loire
    - Comité de suivi de la Stratégie de développement durable
    - Comité de suivi du Projet alimentaire territorial
    - Comité de suivi Contrat local santé
    - Comité de pilotage Gestion territoriale des emplois et compétences
    - Conseil de vie sociale du CLIC
    - Comité d'organisation de la Coopérative jeunesse
    - Commission consultative des services publics locaux
    - Commission intercommunale d'accessibilité
    - Comité de suivi des services civiques

- Contributions sur 10 projets portés par la CCEG :
  - Nouveau projet de territoire
  - Intégration des enjeux air, énergie, climat dans le Plan local d'urbanisme
  - Projet d'habitat senior
  - Recensement des initiatives en faveur de la prévention, de la collecte et de la réduction des déchets
  - Dispositif de concertation sur l'évolution du service déchet
  - Filière des services à la personne
  - Projet artistique « Travelling » sur la mobilité
  - Rencontre des associations et des acteurs du transport solidaire
- Contributions sur 4 projets de partenaires externes :
  - Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétal
  - « Journée dialogue civil » organisée par le Président de l'Assemblée Nationale
  - Projet associatif de la Mission locale
  - Politique de l'eau du Syndicat du bassin versant
- 6 témoignages auprès de différents partenaires ou territoires (coordination nationale des CD réseau des territoires d'expérimentation du programme d'action-recherche Transitions énergétique et sociétal, réseau 44 des CD)
- Présentation du CD dans 3 Conseils municipaux et dans 2 réunions d'accueil des nouveaux habitants

### Communication

- 1 nouveau site mangerlocal-cceg.fr qui recense près de 75 producteurs locaux avec 10 020 pages vues et 2737 visiteurs entre mars et décembre 2021
- -50% de fréquentation du site [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) (Acceptation des cookies de google Analytics faussant les chiffres) : 189 672 visiteurs soit 15 806 visites mensuelles et 420 048 pages consultées soit 35 000 pages consultées mensuellement.
- 1056 abonnés sur Instagram (796 en 2020)
- 2149 abonnés sur Facebook (1594 en 2020)

## ANNEXE 2 : TABLEAU DE L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU PCAET FIN 2021

Stratégie de Développement Durable 7 axes, 22 objectifs et 38 actions		Avancement				Commentaires
<b>Axe I - Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique</b>						
<b>1 - Intégrer les enjeux d'atténuation et d'adaptation dans le PLUi</b>	1 - Rédiger une OAP thématique Air Energie Climat					Démarche en cours (engagée au 1er trimestre 2021) avec l'accompagnement de l'AURAN et du CEREMA. Phase d'analyse du PLUi existant réalisée, définition et validation des niveaux d'ambition, démarche sur la rédaction des OAP sectorielles en cours, phase de déclinaison concrète dans le PLUi en 2022
	2 - Réaliser une OAP mobilité					OAP mobilités, réalisée en partenariat avec l'AURAN, qui a été intégrée au PLUi approuvé en décembre 2019 Objectif : encourager les modes actifs avec une politique d'aménagement en faveur du vélo et de la marche (en centre-bourgs + liens entre les Centre-bourgs via réseau de liaisons cyclables sécurisées, gestion des circulations et du stationnement au sein des centre-bourgs, nomenclature de hiérarchisation du réseau routier (en et hors agglomération))

	3 - Réaliser une OAP cadre de vie				<p>OAP cadre de vie, réalisée en partenariat avec l'AURAN, qui a été intégrée au PLUi approuvé en décembre 2019</p> <p>Déclinaison sur les 12 centres villes des 12 communes, ainsi que sur 2 villages, la Ménardais sur Treillières et la Paquelais sur Vigneux de Bretagne.</p> <p>Réalisation d'une cartographie illustrant les principes d'aménagement, pour chacune des 14 zones, qui vient compléter le règlement et le zonage sur la prise en compte des enjeux environnementaux liés au cadre de vie des habitants dans les centres-bourgs.</p> <p>Définition de 5 principes d'aménagement :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Assurer des lisières urbaines de qualité, transitions paysagères et écologiques avec le tissu urbain</li> <li>2. Préserver et valoriser les entrées de villes par un aménagement des axes de circulation principaux</li> <li>3. Assurer le maintien des cônes de vue identifiés sur le territoire</li> <li>4. Maintenir les espaces d'agrément, espaces de respiration au sein du tissu urbain</li> <li>5. Assurer les continuités écologiques dans le tissu urbain par la diversification des éléments de nature en ville</li> </ol>
<b>2 - Conduire une politique d'aménagement durable des espaces publics, zones d'activités et d'habitat</b>	4 - Définir des moyens de traduire une ambition politique en matière de développement durable dans l'aménagement et l'entretien des zones d'activités, d'habitat et espaces publics				<p>Démarche expérimentale menée en 2021 sur la ZAC Belle Etoile avec rédaction pour la première fois d'un Cahier des Prescriptions Architecturales, Urbaines, Paysagères et Energétiques (CPAUPE) qui impose des règles en matière de taux d'artificialisation du sol, de conception des bâtiments (bioclimatisme, éco-construction...), ou de recours aux énergies renouvelables notamment (une partie de la toiture du futur bâti doit être équipée de PV : au minimum 30% de la surface du toit et atteignant un taux de couverture de 30 % minimum des besoins en électricité de la construction)</p> <p>Accompagnement des porteurs de projet sur les prescriptions du CPAUPE via des RDV avec l'AURAN qui est missionnée pour cela.</p>

					Sur le solaire PV, proposition d'un accompagnement spécifique (avec ATLANSUN, la SEM SYDELA ENERGIE 44, le Pôle métropolitain) via des réunions d'information pour les informer sur les dispositifs solaires et les mettre en lien avec des acteurs spécialisés. Recensement en cours pour étudier l'intérêt de monter une société de projet solaire sur le PA ou à défaut, accompagnement des entreprises qui s'installent pour qu'elles puissent avoir les bons contacts et bonnes recommandations pour faciliter leurs démarches).
<b>3 - Anticiper et accompagner le développement des réseaux</b>	5 - Réaliser une étude de planification des réseaux électriques et des études de réseaux de chaleur				Etude de planification des réseaux électriques et des réseaux de gaz : reprogrammée en fonction du Schéma Directeur des Energies Renouvelables (intérêt d'articuler les deux démarches) Etude en cours sur Belle-Etoile au regard du CPAUPE (cf. action 4) Réseaux de chaleur : des études prospectives dans le cadre de SYDEFI pour des projets communaux (cf. action 9) mais difficultés dans le modèle économique lié à un tarif du gaz très bas
<b>4 - Préserver la ressource en eau, les milieux et la biodiversité</b>	6- Poursuivre les programmes de restauration des cours d'eaux et des milieux aquatiques				Programmes de travaux établis sur 5 ans avec les partenaires. Arrivée à la fin du programme avec environ 80% des secteurs prévus ayant fait l'objet de travaux. Respect global du volume de travaux prévus avec un retard d'un an environ (COVID + temps concertation). Secteurs non réalisés sont ceux à enjeu moins fort Site pilote sur l'Erdre avec effacement de gros barrages pour la restauration des continuités écologiques Limite : travail sur les terrains privés où l'on ne peut pas imposer des travaux aux propriétaires. Déclaration d'Intérêt Général pour financer les travaux mais négociation nécessaire avec propriétaires et agriculteurs.
	7 - Mettre en place une gestion durable de la forêt et de la haie				Recrutement d'un chargé de mission lancé mais nécessité de redéfinir le portage politique (en lien avec le nouveau projet de mandat)

## Axe II - Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire

<p><b>5 - Accompagner la rénovation de l'habitat</b></p>	<p>8 - Accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation dans le cadre de la plateforme SERENHA et du PIG</p>					<p>PIG renouvelé jusqu'en 2024, toujours avec SOLIHA comme opérateur pour accompagner les ménages les plus modestes dans la rénovation énergétique et le maintien à domicile.</p> <p>Pour les autres ménages, plateforme SERENHA. CCEG intégré au nouveau programme SARE de la Région, avec financements supplémentaires jusqu'en 2023. Renforcement du service avec le recrutement d'un conseiller supplémentaire début 2022</p> <p>Accompagnement gratuit pour tous les particuliers et dès 2022 pour le petit tertiaire privé.</p> <p>Bilan 2021 SERENHA : 489 informations de 1er niveau (équivalence acte A1 du SARE) dont 101 traitées par SERENHA et 388 par l'Espace conseil FAIRE, 263 conseils personnalisés (équivalence A2 du SARE) avec 211 RDV conseil FAIRE aux Maisons de l'Emploi de Nort sur Erdre et Grandchamp des Fontaines, 80 accompagnements de projet avant travaux (équivalence A4 du SARE) pour 101 visites à domiciles réalisées par le conseiller SERENHA</p> <p>Environ une centaine de rénovation par an dont les 3/4 vont permettre une économie d'énergie de 25%</p> <p>Bilan 2021 PIG : 97 visites / 94 logements aidés (46 logements en maintien à domicile et 47 logements en rénovation énergétique, 1 rénovation globale pour de la location)</p> <p>Déploiement du cadastre solaire : outil permettant à tout citoyen du territoire de connaître le potentiel solaire de sa toiture. Il a été développé par le SYDELA avec un soutien financier du Département. Il est mis à disposition des EPCI depuis début octobre 2021 sous réserve que ceux-ci organisent son animation vers les différentes cibles, dont les particuliers via SERENHA et le PIG Plus de 30 projets étudiés fin 2021</p>
--	---	--	--	--	--	---

<p><b>6 - Développer des projets de construction et rénovation exemplaires dans le patrimoine public</b></p>	<p>9 - Poursuivre la démarche de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public et favoriser des projets publics exemplaires d'éco- construction et éco-rénovation</p>				<p><b>Actions de maitrise de l'énergie :</b>  Accompagnement via le Conseil en Energie Partagé (suivi des consommations énergétiques depuis 2012)  Accompagnement à la programmation pluriannuelle de la rénovation énergétique via le dispositif SYDEFI (partenariat Communes/CCEG/SYDELA) :  Diagnostics (1 par collectivité + 1 territorial) + Investigations (25 audits réalisés cet été = 28 000m<sup>2</sup>/218 000) + rédaction en cours des plans pluriannuels d'investissement (1 par collectivité + 1 intercommunal) qui doivent être finalisé pour début 2022  <b>De plus de plus de projets d'énergie renouvelables</b> (notamment PV) sur le patrimoine public (cf. Action 22)  <b>Des projets publics avec recours aux matériaux biosourcés</b> (cf. Action 10)</p>
<p><b>7 - Structurer une filière d'éco- construction/éco- rénovation</b></p>	<p>10 - Structurer une filière d'éco- construction/éco- rénovation</p>				<p><b>Développer et accompagner la commande publique en écoconstruction</b>  Travail avec les communes sur leurs projets de rénovation ou de construction en cours et à venir, association avec le réseau BRUDED pour échanger sur les retours d'expérience d'autres communes pour déjouer les problèmes (SMDD, Casson, Les Touches, Petit Mars et autres projets en lancement).  EG associée à des réunions à PM lors de la prépa du dossier de programmation pour la consultation d'archi et participation au jury de concours, Les Touches pour un accompagnement à la rédaction des objectifs environnementaux dans le cahier des charges et proposition sur les critères de sélection, sollicitation de NDDL pour affiner les besoins en compétences dans le cadre d'une consultation  Les artisans demandaient à être tenus informés sur les projets publics à venir pour que les acteurs du territoire puissent avoir le temps de s'organiser et de répondre aux marchés publics.  Formation des techniciens et des élus : 3 sessions à venir :  - Impact Carbone dans la construction  - Intégration des matériaux biosourcés dans les projets publics de rénovation ou de construction sur deux jours (J1 approche théorique + J2 étude de cas)  - Qualité de l'air Intérieur</p>

	10 - Structurer une filière d'éco-construction/éco-rénovation				<p><b>Développer les projets privés d'écoconstruction (particuliers, bailleurs, entreprises)</b></p> <p>Cible particuliers : Salon des Ecolabs, projet de livret d'informations disponibles dans chaque mairie, étude sur l'intérêt de tenir des permanences dans les communes sur sensibilisation écoconstruction, rdv d'accompagnement sur demandes</p> <p><u>Cible entreprises</u> : Ensemble des porteurs de projet de la ZA Belle-Etoile + information auprès des porteurs de projet de toutes les ZA sur poste chargé de mission Ecoconstruction et accompagnement gratuit sur RDV avec Elissa</p> <p><b>Organiser la production de matériaux bio-sourcés sur le territoire d'Erdre et Gesvres</b></p> <p>Stade de lancement : rencontres avec les différents acteurs : FiBois, CIVAM, Chambre et paysans, MFR de Riailé, réseau des entrepreneurs de la construction paille...</p> <p>-paille : difficulté d'approvisionnement car les agriculteurs ont déjà du mal à en trouver</p> <p>-ouate de cellulose : industrie la plus proche Vendée</p> <p>-chanvre : filière à développer car production déjà présente sur le territoire</p> <p>DREAL : réflexion en cours sur filière matériaux biosourcés à l'échelle de la région</p> <p>: travail de co-construction.</p> <p><b>Développer la formation et favoriser l'organisation des professionnels</b></p> <p>Formation des entreprises : 3 sessions réalisées (étanchéité à l'air, rénovation performance) puis annulation en raison du confinement</p> <p>Travail fait avec les artisans : réseau Echobat sur NSE : réseau d'écoconstruction d'artisans et d'architectes (fait par Fabrice). Difficulté à avancer notamment en raison du confinement, puis de la surcharge de travail des artisans très peu disponibles. Le réseau Echobat continue à avancer même sans la CCEG</p>
--	---	--	--	--	---

## Axe III - Développer l'agriculture et l'alimentation durable

<p><b>8 - Améliorer les pratiques agricoles pour répondre aux enjeux du changement climatique et de la santé</b></p>	<p>11 - Sensibiliser, inciter et accompagner la mise en œuvre de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et de la santé</p>					<p>Etude sensibio (freins et leviers à la conversion en bio) terminée en février 2021.</p> <p>Ferme ouverte sur la filière lait bio (bio atout pour transmission) en décembre 2021 et ferme ouverte sur le désherbage mécanique au printemps 2022.</p> <p>Travail sur l'introduction de culture légumineuses avec la FDCIVAM (diversification)</p>
<p><b>9 - Développer une alimentation de qualité et de proximité</b></p>	<p>12 - Mettre en œuvre un projet alimentaire de territoire</p>					<p>Premier PAT qui touche à sa fin (juin 2022). Réflexion en cours sur un second PAT dans le cadre du plan de relance. Travail partenarial avec les différents acteurs du monde agricole (Chambre d'agriculture, GAB 44, CAP44, FD CIVAM, Terroir 44).</p> <p>Création d'un réseau alimentation composé d'un élu et d'un agent par commune ainsi que d'une commission agricole qui pourra traiter parfois de l'alimentation.</p>
<p><b>10 - Lutter contre la précarité alimentaire</b></p>	<p>13 - Soutenir la lutte contre la précarité alimentaire</p>					<p>Etat des lieux réalisé sur les différentes pratiques concernant les dons alimentaires dans les communes. Projet d'épicerie itinérante en réflexion.</p> <p>Travail dans le cadre de la conférence des EPCI sur l'accès à tous à une alimentation de qualité qui pourrait déboucher sur des actions collectives à plusieurs EPCI (dont Nantes Métropole notamment avec le MIN)</p>

## IV - Développer l'offre de mobilité durable

<p><b>11 - Aménager le territoire pour favoriser la mobilité durable</b></p>	<p>14 - Aménager des itinéraires sécurisés de qualité pour les vélos</p>				<p><b>Aménagement des itinéraires cyclables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Treillières – Grandchamp-des-Fontaines : en cours – très gros chantier</li> <li>•Sucé-sur-Erdre – Casson – Nort-sur-Erdre : tronçon sortie du bourg de casson vers Sucé faite, reste à travailler avec les agriculteurs pour emprunter chemins agri. Tronçon canal de Nantes à Brest - NSE : fait. Tronçon Casson – canal : concertation à faire</li> <li>•Nort-sur-Erdre – Les Touches : fait en 2018</li> <li>•Treillières – Vigneux-de-Bretagne : projet phasé P1 : La Paquelais Vigneux : mode de concertation à définir, puis étude de faisabilité pour définir itinéraires études faune/flore, puis DUP après enquête publique puis 2 autres phases jusqu'à Treillières</li> <li>•Nort-sur-Erdre – Petit Mars à venir début été 2022, quelques difficultés pour acquisitions foncières mais projet en cours</li> </ul> <p><b>Itinéraires fléchés sur la période 2021-2025 sont les suivants (objectifs 2022-2026 refondus)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Petit Mars – Saint-Mars-du-Désert : qq acquisitions foncières réalisées, suite à venir</li> <li>•Héric – Blain par Notre-Dame-des-Landes et Fay-de-Bretagne : projet remanié : Héric-Canal n'est pas la priorité de la commune. La priorité est plutôt Héric-Erette</li> <li>•Blain par NDDL : projet remplacé par liaison La Chapelle-Blain</li> <li>•Sucé-sur-Erdre – Carquefou : étude de faisabilité réalisée (avec mairie Carquefou et NM). Tracé défini en nov pour lancer la concertation</li> <li>•Treillières Ménardais – Nord aggro nantaise : étude de faisabilité réalisée</li> </ul> <p><b>Autres actions :</b> Des compteurs de fréquentation sont installés. La question de la concertation reste à traiter. A mettre en place : panel d'utilisateurs sur l'ensemble des itinéraires pour avoir une vision globale, en plus des concertations locales</p> <p>Chef de projet itinéraires cyclables à recruter</p>
--	--	--	--	--	--

	15 - Aménager des "points de connexion" entre les différentes offres de transport					<p>Cartographie des points de connexion « Transports Collectifs-Vélo-Covoiturage » grâce aux diagnostics des Plans d'Actions Communales des Mobilités Actives (PACMA) : réalisée</p> <p>Hiérarchisation de ces différents lieux d'échanges (simple, structurant, gare, Pôle d'Echange Multimodal) : réalisée</p> <p>-300 places de stationnement vélo sécurisés fin 2021</p> <p>-Pôle d'échange d'Héric Le Tivaut sur la 4 voies (parking vélo, aire de covoit, bus, accès piéton)</p>
	16 - Développer le réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques					<p>- Etude de conception d'un réseau de bornes de recharge puis hiérarchisation du réseau : réalisées</p> <p>- Implantation de bornes CCEG sur les 3 parcs d'activités stratégiques : Ragon, Biliais Deniaud - 4 nations, La Sangle et la Pancarte</p> <p>+ bornes implantées par le SYDELA</p> <p>Le réseau compte aujourd'hui entre 15 et 20 bornes</p>
<b>12 - Favoriser la pratique du vélo</b>	17 - Structurer un service de location de Vélo à Assistance Electrique					<p>Service ouvert en aout 2019.</p> <p>150 vélos classiques, 5 cargos (3 familiaux et 2 pros).</p> <p>70 demandes en attente.</p> <p>Saisonnalité : augmentation fin mars et période de pointe de fin mai à septembre.</p> <p>Les tests sur périodes courtes basculent souvent en location annuelle. Certains passent à l'achat, d'où l'aide à l'achat lancée en septembre (aide de 100€ CCEG + aide Etat 100€ par vélo).</p>

	18 - Créer une vélo-école				<p>Pas de vélo-école créée en régie mais soutien et accompagnement des projets de vélo-école privés.</p> <p>-<u>Public scolaire</u> : chaque année plusieurs classes sont formées (atelier de réparation + atelier en interne + atelier en externe) Par exemple en 2021 : tous les CM sur Ste Thérèse à Treillières, tous les CM d'Alexandre Vincent d'ici fin nov.</p> <p>-<u>Public entreprises</u> : partenariat avec prestataires privés pour les interventions en entreprises (remise en selle, apprendre à se déplacer dans les trajets du quotidien). Entreprises touchées également via les plans de déplacements inter-entreprises.</p> <p>-<u>Grand public</u> : participation de la CCEG aux évènementiels : "faites du vélo au fil de l'Erdre"...</p>
<b>13 - Favoriser la pratique du covoiturage</b>	19 - Utiliser l'application "Ouest GO" pour animer le co-voiturage sur le territoire				<p>La CCEG a adhéré à Ouest-Go. Participation à un comité technique.</p> <p>L'application reste mal connue du grand public. Elle est pourtant intéressante : on peut par exemple créer des communautés locales à l'échelle d'un parc d'activités par exemple.</p> <p>Le travail est à mener à une autre échelle, celle du bassin de mobilité.</p>
<b>14- Améliorer l'offre de transports en commun</b>	20 - Développer l'offre de Transports collectifs				<p>Maintenir les lignes existantes et expérimenter de nouvelles dessertes : Liaisons Nantes-Ragon et Ragon-Nantes financée par CCEG</p> <p>Trajets supplémentaires n°300 jusque Casson et financement de rotations supplémentaires Saint-Mars n°360</p> <p>Favoriser l'intermodalité (cf. action 16)</p> <p>Discussions animées par la Région au niveau des bassins de mobilité (auxquelles participe la CCEG) pour faire évoluer le réseau en 2022-2023 avec tous les EPCI du bassin nantais. L'objectif est de mettre en places des contrats de mobilité (tous modes de déplacement)</p> <p>Discussions également en cours sur l'uniformisation des titres de transport</p>

## Axe V - Développer la production et la consommation des énergies renouvelables

<p><b>15 - Développer les projets individuels et collectifs, citoyens, privés et publics de production et/ou consommation d'énergies renouvelables</b></p>	<p>21 - Sensibiliser et accompagner les projets individuels et collectifs de production et/ou de consommation d'énergies renouvelables</p>			<p><b>Projets collectifs citoyens PV</b> : Convention avec RECIT sur deux volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-<b>L'accompagnement des collectifs dans le développement de leurs projets</b> Accompagnement de 2 collectifs déjà existants (1 à Vigneux de Bretagne, 1 à Sucé sur Erdre). Un 3ème collectif récent identifié à Notre Dame des Landes à accompagner en 2022. Mise en service, en 2021, d'une centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc sur la toiture du restaurant scolaire de la Paquelais (projet co-porté par la Mairie de Vigneux et la SCIC Vigneux Tournesoleil)</li> <li>-<b>L'émergence de collectifs citoyens d'énergie renouvelable</b> Mission qui a véritablement débuté en 2021, en raison du contexte sanitaire. Actions de sensibilisation grand public avec deux temps forts : un ciné débat avec la diffusion du film We The Power à Héric (28/06/21) avec 30 participants et 1 atelier ACT'ENR à Vigneux de Bretagne (16/09/21) avec 20 participants.</li> <li>- <b>Bilan de la mission 2020-2021 pour préparer 1 nouvelle convention 2022-2023</b></li> </ul> <p><b>Projets individuels solaire PV et thermique</b> : Animation du cadastre solaire repose sur "un guichet unique solaire" avec 1 contact unique pour chaque public <b>Accompagnement des particuliers</b> externalisée au réseau Faire/France Rénov), dans le cadre de SERENHA + <b>Accompagnement des entreprises</b> externalisée à ATLANSUN ou Pôle Métropolitain Nantes St Nazaire + <b>Accompagnement des collectivités</b> assurée en interne par le Conseiller en Energie + <b>Accompagnement des agriculteurs</b> qui reste à définir</p> <p>Fin 2021 : plus de 30 projets solaires (photovoltaïque ou thermique) étudiés</p> <p><b>Projets collectifs méthanisation</b> : 1 subvention attribuée par la CCEG en 2020 à un petit collectif d'agriculteurs pour un projet à Vigneux (étude de préféabilité), mais qui n'a finalement pas abouti</p> <p><b>Projets individuels méthanisation</b> : des projets individuels et autonomes qui se développent sur le territoire dont 1 mis en installation à NSE</p> <p><b>Projets individuels bois énergie</b> : accompagnement des projets individuels de chauffage bois énergie dans le cadre du PIG et de SERENHA (cf. action 8)</p>
--	--	--	--	---

	22 - Développer le recours aux énergies renouvelables dans opérations d'aménagement et les bâtiments publics				<p><b>Solaire PV</b> : Objectif dans le PCAET : tous les bâtis neufs équipés de solaire photovoltaïque (ou à défaut « PV-ready » = prêts à être équipés)</p> <p><b>-45 projets d'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine public (communes et CCEG)</b> accompagnés en partenariat avec le Sydela sur 2020-2021</p> <p>- <b>20 projets publics d'ombrières avec production solaire photovoltaïque</b>, accompagnés en partenariat avec le SYDELA (parkings publics communaux et parkings CCEG ex : centres aquatiques) sur 2020-2021</p> <p>Aujourd'hui, on a 3 sites de production pour la CCEG dont deux récents (Restos du cœur et le Siège) et les projets se multiplient en commune dont des projets en autoconsommation collective (= on produit sur un ou plusieurs bâtiments et on consomme sur plusieurs bâtiments). Sur les communes, il s'agit souvent de projets à l'échelle du patrimoine public des communes mais se pose aussi la question d'ouvrir cette autoconsommation aux privés voire aux habitants. Il s'agit d'un nouveau modèle de fonctionnement ; il y a encore très peu de projets en France et le territoire est vraiment précurseur (on a d'ailleurs été à l'origine d'évolutions législatives en la matière).</p> <p>-déploiement de l'outil cadastre solaire animé par le Conseiller énergie sur le patrimoine public de la CCEG (pour le solaire PV et solaire thermique)</p> <p><b>Solaire thermique</b> : des études d'opportunités mais cible bâtiment public peu adapté (peu de consos l'été)</p> <p><b>Bois énergie</b> : des études d'opportunités (mais modèle économique difficile compte-tenu du prix du gaz cf. réseaux de chaleur) + des nouvelles chaufferies (mairie les Touches...)</p> <p><b>Géothermie</b> : des projets à l'étude</p> <p><b>PAC</b> (si considérées ENR) : souvent proposées dans les bâtiments récents</p>
<b>16 - Soutenir la filière bois-énergie</b>	23 - Soutenir la filière bois énergie issue de la gestion pérenne du bocage				Recrutement d'un chargé de mission en lancé en lien avec l'action sur la gestion durable du bocage et de la forêt, mais nécessité de redéfinir le portage politique (en lien avec le projet de mandat)

## Axe VI - Favoriser le changement de comportements

<b>17 - Développer les démarches inter-entreprises en faveur du développement durable</b>	24 - Favoriser les actions collectives entre entreprises dans les zones d'activité					Ex : Belle Etoile sur PV (cf. action 4) : Démarche d'accompagnement des entreprises volontaires en lien avec ATLANSUN et la SEM SYDELA Energie 44 pour un projet collectif d'installation et production solaire (pour répondre l'obligation de recours à une énergie renouvelable dans le cahier des charges de cession de terrain soit individuel, soit collectif) Démarche Plans de Déplacement Inter-Entreprises poursuivie en 2021 (cf. action 25)
	25 - Sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'évolution des pratiques de déplacements					Poursuite de la démarche d'élaboration de Plans de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) sur deux parcs d'activité (Ragon et Erette/Grand'haie) via le programme "Mobil Ethic" (CEE incub ethic) qui est soutenu par la Région  Animations d'évènementiels sur les zones d'activité  Restitution de l'enquête sur Erette à venir puis lancement du plan d'actions à créer avec les chefs d'entreprises. La collectivité va s'engager dans la dynamique de groupe avec les entreprises (Plan de Déplacement Administration) Lancement des enquêtes aussi à Ragon : 300 réponses sur 47 entreprises Erette : 2ème enquête : 160 réponses venant de 24 entreprises Réunion de restitution sur Ragon : 10 entreprises présentes Enclenchement des 6 mois de définition de plan d'actions puis 6 à 9 mois de mise en œuvre des solutions

	<p>26 - Organiser par les habitants et pour les habitants des ateliers de sensibilisation et d'échanges de pratiques</p>				<p>RDV chez l'habitant : 7 prévus mais 4 annulés cause COVID          Jardiner au naturel (préparer son jardin pour le printemps), famille 0 déchets, visite d'une maison moins énergivore          Prévus mais annulés : réduire ses déchets verts et créer une ressource pour le jardin, cuisine saine et économique, plantes aromatiques et médicinales, jardiner au naturel          1 rdv organisé fin 2021 : utilisation des déchets verts selon pratiques de la permaculture et du sol vivant          Prévu en 2022 de relancer les RDV (en fonction de l'évolution du contexte sanitaire)</p>
<p><b>18 - Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements</b></p>	<p>27 - Animer et mettre en œuvre le plan de prévention des déchets</p>				<p>Poursuite du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets :          -280 participants aux animations grand public proposées sur la réduction des déchets notamment lors des événements "Touche pas à mon spot", les Ecolabs* et la Semaine de la Réduction des déchets*, avec des acteurs locaux et le SMCNA en 2021, 700 personnes formées au compostage          -Aide à la location de broyeurs à végétaux (en partenariat avec le SMCNA) et à l'acquisition de kits mulching          -Sensibilisation des scolaires : 43 classes sensibilisées en 2021 + 10 classes qui vont être dotées de lombricomposteurs          -14 sites de compostage partagés : 8 pour les particuliers et 6 pour la restauration scolaire)          -Formations à la lutte contre le gaspillage alimentaire reprises par le SMCNA          Innovation 2022 : travail de recensement des initiatives citoyennes en faveur de la production des déchets avec le CD pour s'appuyer dessus lors de la semaine de la réduction des déchets et les mettre en avant          Réflexion en cours pour formaliser un doc écrit programme local de prévention des déchets</p>

	28 - Sensibiliser et former les scolaires et les habitants à l'écomobilité				<p><u>Moby</u> : 4 écoles participantes : toutes les écoles de Grandchamp des Fontaines (y compris maternelles), + école de Treillières</p> <p>Démarche sur le long terme : 2 ans avec enquêtes, études d'accessibilité... + autres sensibilisations proposées aux écoles sur l'écomobilité (5 écoles ont participé au défi mobilité régional en 2021 et 3 écoles ont bénéficié de formation pour les CM2 de maniabilité vélo)</p> <p>Projet : cibler des familles pour les accompagner vers le changement de comportement, avec un accompagnement individuel</p>
	29 - Sensibiliser et former les scolaires et les habitants aux économies d'énergie				<p><u>WATTY</u> :</p> <p>Renouvellement du dispositif WATTY à l'école (portage CCEG en partenariat avec les communes volontaires, animation par l'association Alisée) qui consiste à mettre en place un <b>parcours de sensibilisation et formation aux économies d'énergie auprès du public scolaire</b> :</p> <p>Bilan 2019/2021 : 650 élèves, 26 classes, 10 écoles, 5 communes</p> <p>Renouvellement 2021/2023 : 500 élèves, 20 classes, 7 écoles, 6 communes</p> <p><u>Défi DECLIC (ex-famille à énergie positive)</u> : 44 foyers participants en 2019 / 18 en 2020, 7 en 2021 (impact COVID)</p> <p>Dernière année de la convention de 3 ans avec le CIVAM. Décision de reEn 2022 on peut repartir à zéro si on veut, revoir l'intérêt de ce type de défi ou bien le cumuler avec d'autres défis (?)</p>
	30 - Etudier la mise en œuvre d'outils qui facilitent ou récompensent le co-voiturage, l'autopartage, l'utilisation de transports en communs et les mobilités actives				<p>Sensibilisation des élus métropolitains à ces questions mais peu de retours pour le moment, nécessité de mener la démarche à plus une grande échelle</p>

	<p>31 - Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur et notamment les scolaires</p>				<p>Renouvellement de l'adhésion à Air Pays de Loire pour développer des actions d'amélioration de la qualité de l'air</p> <p>Sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de réunions publiques avec UFC QUE CHOISIR sur la thématique du radon</li> <li>- Organisation d'un évènementiel "sensibilisation du grand public à la qualité de l'air intérieur" lors du salon des Ecolabs avec Air Pays de Loire</li> <li>- Dépôt d'un dossier demande de subvention en septembre à la DREAL pour organiser 3 réunions de sensibilisation/information auprès de la population sur la qualité de l'air intérieure avec un focus sur l'impact du chauffage au bois : subvention obtenue et première réunion programmée au premier trimestre 2022</li> <li>- Organisation d'une formation en interne auprès de 15 agents de la CCEG sur la qualité de l'air intérieur prévue initialement en 2021, et qui a dû être reportée à 2022 faute de participants</li> <li>- Nouvelle offre de sensibilisation sur la qualité de l'air proposée dans le parcours pédagogique écocitoyen pour l'année scolaire 2021-2022. Peu d'inscriptions d'écoles (1 école, 2 classes)</li> </ul> <p>Réflexion en cours pour coordonner l'ensemble des actions portés par les services et proposer de nouvelles actions</p>
	<p>32 - Sensibiliser et impliquer les habitants et les acteurs du territoire à participer à l'entretien des milieux naturels et à l'amélioration de la qualité de l'eau</p>				<p>Fiche action transformée en fiche action d'un programme européen life revers'eau BV Gesvres et Cens : actions de sensibilisation des riverains et des propriétaires</p> <p>Objectif : 1 à 3 chantiers pour 3km de restauration de bords avec chantiers participatifs sur le modèle de l'action menée par l'association "Le ruisseau de Chavagne" à Sucé</p> <p>Chargé de mission pour 5 mois pour mettre en place ces chantiers participatifs répliquables avec d'autres collectifs</p>

<b>19 - Développer l'éco-exemplarité des collectivités</b>	33 - Développer l'achat public responsable				<p>Action figurant au projet d'administration</p> <p>Prévu initialement de mener cette action en réflexion avec la création éventuelle d'un service commun commande publique + recrutement d'un acheteur public (en attente résultats de l'étude mutualisation)</p> <p>Démarche qui devrait être engagée en 2022 indépendamment de la création ou non d'un service commun commande publique, pour avancer sur la démarche</p>
	34 - Mettre en place et animer un plan de déplacement administration				<p>Plan de Déplacement Administration inscrite au projet d'administration</p> <p>Action mise en œuvre dans le cadre d'une démarche plus globale de PDIE à l'échelle de parcs d'activités stratégique dont le PA Erette Grand'Haie (cf. action 25)</p>
	35 - Mettre en place une charte éco-agent				<p>Volonté d'engager l'action en 2022 en démarche projet avec les autres services, animation par le Service DD</p>

## Axe VII - Soutenir les initiatives en faveur du développement durable

<b>20 - Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi</b>	36 - Mettre en place un espace collaboratif et des espaces dédiés au don/troc et réemploi				<p>Projet de création d'un centre de ressources à NSE. Important travail de clarification du besoin (accompagnement Wigwam) avant la programmation mais difficultés pour acquérir le terrain. Départ de la responsable de service.</p> <p>Autres actions 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuite de la collecte des objets recyclerie en déchèterie aux jours d'ouverture à Grandchamp des Fontaines et Vigneux de Bretagne, à des dates ponctuelles à Nort sur Erdre et Sucé sur Erdre</li> <li>-Poursuite du don de bois de chauffage issu des déchèteries sur le site de Treffieux par SMCNA sur le 1er trimestre, 23 tonnes données</li> <li>-Pérennisation de l'action concernant l'organisation d'une semaine de don de matériel et matériaux de bricolage (animée par le SMCNA) 6 semaines en 2021, soit une semaine par déchèterie</li> </ul>
---	---	--	--	--	--

<b>21 - Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs en faveur du développement durable</b>	37 - Développer des espaces tiers et des réseaux de compétences autour de projets DD du territoire					<p>Le soutien aux initiatives est une action du CTE, qui sera également inscrite dans le CRTE. Un travail de préfiguration d'une Fabrique a été mené (avec le conseil de développement, le club d'entreprises, la FDCIVAM, des services, des partenaires du programme TES) au précédent mandat mais arrêt du travail avec la période des élections et du COVID. Pas de moyens humains dédiés pour le moment. Démarrage d'un accompagnement sur les projets de tiers-lieux en projet. Lien à faire avec et entre les communes dans le cadre du réseau DD</p>
<b>22 - Soutenir les initiatives de coopération internationale en faveur du développement durable</b>	38 - Soutenir les initiatives de coopération territoriale en faveur du développement durable					<p>Convention de partenariat avec la Maison de l'Europe : développement de la citoyenneté européenne Territoires apprenants : Rencontres et temps d'échanges sur gestion prévisionnelle des emplois et compétences (financement LEADER) Coopération en cours de mise en place avec Nantes Métropole autour de certaines thématiques : PAT, mobilités Pôle métropolitain Nantes-St Nazaire : travail sur les ENR notamment</p>

## Axe VIII – Mettre en œuvre, suivre et évaluer la Stratégie de Développement Durable

<b>23- Planifier, garantir la participation, suivre la mise en œuvre, évaluer</b>	39 – Dispositif de gouvernance, suivi et évaluation					<p><b>Instauration et réunions du COSUI de la Stratégie DD en 2021 (3 réunions)</b></p> <p>Composition : Vice-Présidents et agents concernés par les axes thématiques de la Stratégie DD, 2 élus communaux (conseillers municipaux ou conseillers communautaires), Partenaires : SYDELA, AIR PAYS DE LOIRE, DDTM44, Région, Département, ADEME, Conseil de Développement</p> <p>Définition du rôle du COSUI : Garant de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie DD : suivi global de la mise en œuvre des actions et de l'évaluation (méthode d'évaluation, choix d'indicateurs, recueil de données)</p> <p>Directement associé à la mise en place de certaines actions très transversales</p>
---	---	--	--	--	--	--

	39 – Dispositif de gouvernance, suivi et évaluation				<p><b>Instauration et réunions du Réseau DD en 2021</b> : 3 réunions organisées en 2021 :</p> <p>Définition des objectifs du réseau : faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie DD, partage d'une finalité commune pour le territoire en matière de Développement Durable, lieu d'échanges, de partages d'idées et d'expériences entre les communes</p> <p>Définition des modalités de fonctionnement du réseau : réseau animé par la CCEG, composé d'un binôme élu/agent</p> <p>Tour des projets et difficultés rencontrés dans les communes : création d'une base de recensement des projets communaux en faveur du développement durable intégrant la présentation de l'action, le niveau d'avancement, le contact... Identification des sujets à travailler : de nombreux sujets ressortis dont deux principaux en 2021 : la biodiversité via l'Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) et la participation des habitants</p> <p><b>Evaluation à mi-parcours</b> qui devra être réalisée en 2022 avec un travail de collecte d'indicateurs de suivi et de résultats (participation à un groupe de travail animé par le réseau TELA sur l'évaluation à mi-parcours</p>
--	---	--	--	--	--